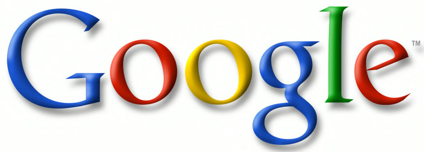
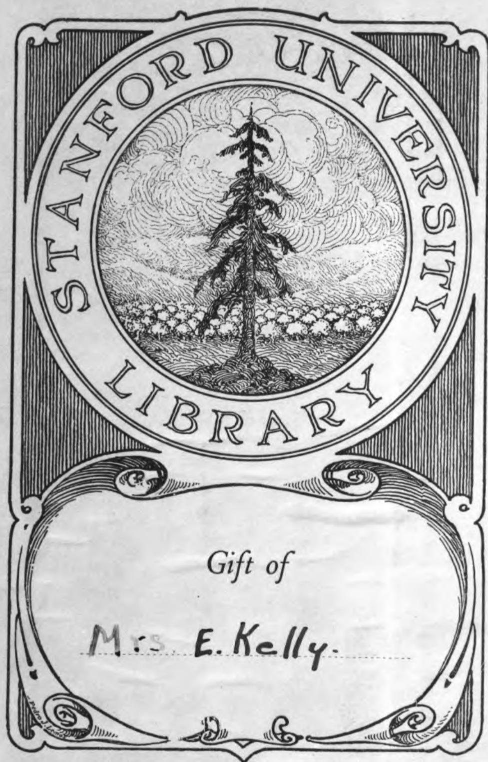






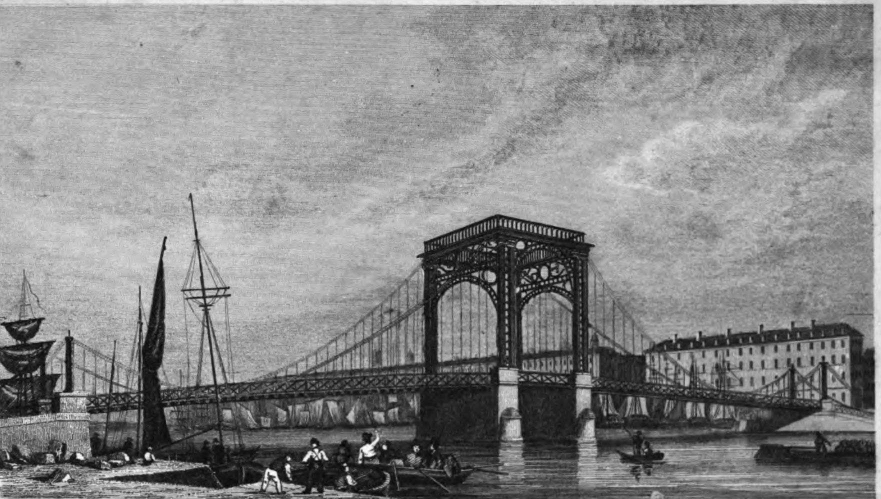

STANFORD UNIVERSITY LIBRARY
Gift of
Mrs. E. Kelly.

Rouen.

SE VEND

A PARIS,
chez Jules RENOUARD et comp., libraires, rue de Tournon, 6.
chez LEDOYEN, libraire, au Palais-Royal.
chez MAISON, libraire, quai des Augustins, 29.

ROUEN. Imp. de Nicétas PERIAUX.


A. Chamoin sc.

ROUEN :

SON HISTOIRE, SES MONUMENTS,

SON COMMERCE, SES GRANDS HOMMES.

GUIDE NÉCESSAIRE

Pour bien connaître cette Capitale de la Normandie ;

SUIVI

DE NOTICES SUR DIEPPE ET ARQUES ;

PAR THÉOD. LICQUET.

Cinquième Édition,

Revue par Edouard Frère,

Ornée d'un Plan de Rouen et de cinq Gravures.



ROUEN.
A. LEBRUMENT, ÉDITEUR,
SUCCESSEUR D'ÉDOUARD FRÈRE,
LIBRAIRE DE LA BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE,
quai de Paris, 45.

1843.

H.

Rouen.

PRÉCIS HISTORIQUE.

César ne parle point de Rouen dans ses Commentaires ; Pomponius Mela n'en dit rien dans sa Géographie ; aucun écrivain antérieur à Ptolémée n'en fait mention. Cette obervation seule démontrerait l'absurdité des nombreuses étymologies assignées au nom de *Rothomagus*, dont nous avons fait Rouen. Les moins invraisemblables sont celles qu'on a tirées de la langue primitive du pays ; mais, sous ce rapport même, on ne peut que se livrer à

1

des conjectures plus ou moins hasardées, puisqu'en faisant venir Rothomagus de deux mots celtiques, les uns ont trouvé que ce nom voulait dire *grande ville;* d'autres, *ville au bord d'un fleuve;* d'autres encore, *ville où s'acquittent les impôts.*

Ptolémée nous donne donc le point de départ pour l'histoire de Rouen. De son temps, c'est-à-dire dans la première moitié du second siècle, Rouen portait le nom de Rothomagus; c'était la capitale du pays des Vélocasses.

Si Rouen, ville gauloise, nous est très peu connue, Rouen, ville romaine, nous l'est davantage. Son existence n'est plus douteuse; son importance même est démontrée. Toutes les présomptions se réunissent pour faire penser que les Romains ont élevé les premières fortifications extérieures autour de la ville. Des restes de murailles évidemment construites par ce peuple, ont été découvertes en 1789 dans

les caves d'une maison [1] élevée sur le bord du fossé primitif. Ces constructions se prolongeaient à l'ouest, jusque sous les bâtimens de l'église Saint-Lo, et il est infiniment probable qu'elles se réunissaient, vers l'est, à d'autres débris d'architecture romaine trouvés en creusant les fondations d'une autre maison, rue de la Chaîne [2].

Voici la *première enceinte* de Rouen sous les Romains, et tracée par eux. Au midi : la Seine, dont les eaux, à cette époque, arrivaient jusque vers la ligne occupée aujourd'hui par la rue des Bonnetiers, la place de la Calende, celle de Notre-Dame dans sa partie méridionale, et ainsi de suite, jusqu'à l'extrémité de la rue aux Ours ; au nord : le fossé qui existait sur toute la longueur des rues de l'Aumône et des Fossés-

---

[1] C'est la raffinerie de sucre, 85, rue des Carmes.

[2] N° 31, appartenant à M. Nourry.

Louis VIII, c'est-à-dire depuis la rivière de Robec, à l'est, jusqu'à la rue de la Poterne, à l'ouest. De ce dernier point, tirez une ligne vers le sud, en passant par le Marché-Neuf, la rue Massacre et la rue des Vergetiers, jusqu'à la rue aux Ours, vous aurez la limite occidentale. Celle de l'orient est naturellement tracée par le cours de Robec. La ville conserva cette enceinte jusqu'au xe siècle, époque de l'établissement de Rollon dans cette portion de la Neustrie [1] à laquelle les Normands donnèrent leur nom.

J'ai dit que Rouen était une ville importante sous les Romains, et cette vérité est

---

[1] La Neustrie comprenait tout le pays situé entre la Loire, l'Océan occidental, l'Océan britannique et le royaume d'Austrasie. De ce côté, Bruxelles, Saint-Quentin, Soissons, Troyes et Autun, se trouvaient à peu près sur les limites des deux États.

démontrée par le fait. Elle ne figure pas, il est vrai, dans la notice des dignités de l'Empire, comme siége d'un magistrat supérieur, mais on l'y trouve néanmoins comme ville de garnison; et c'était là que résidait le *præfectus militum Ursariensium*, à peu près comme nous dirions en français : le colonel du régiment des Ursariens.

Les annales ecclésiastiques déposent encore de l'importance de Rouen à cette époque. Nous voyons, en effet, dès les premiers temps du christianisme, les apôtres arriver dans les Gaules, se diriger sur Rouen, et y fixer leur séjour comme dans un lieu principal d'où la parole sacrée pouvait se répandre plus facilement dans le pays d'alentour.

Puisque saint Nicaise ne vint point à Rouen, il faut considérer saint Mellon comme son plus ancien évêque. L'érection, ou la consécration d'une première chapelle à Rouen, sous l'invocation de la Vierge,

voilà le seul fait matériel important que présente la vie de ce prélat. Quant à la destruction d'un temple dédié à la prétendue idole Roth, je crois avoir prouvé autre part [1], d'abord, qu'il n'a jamais existé d'idole de ce nom ; que le temple n'était point sur l'emplacement de l'église Saint-Lo ; enfin, que ce temple a été abattu par saint Romain, près de quatre cents ans plus tard.

Rien de bien remarquable à Rouen, sous les successeurs de saint Mellon, jusqu'à saint Victrice. Mais ici commence une ère nouvelle pour notre ville. Sa population s'accroît, sa réputation s'étend, les temples du vrai Dieu s'y multiplient ; saint Victrice travaille lui-même à leur construction : « il roule des pierres de ses propres mains ; il en porte sur ses épaules. »

---

[1] *Recherches sur l'histoire religieuse, morale et littéraire de Rouen, depuis les premiers temps jusqu'à Rollon*, Rouen, J. Frère, 1826, in-8°.

Notre ville poursuit paisiblement sa carrière pendant près d'un siècle, jusqu'à saint Godard exclusivement. Nous touchons à une grande transition historique.

Depuis long-temps la puissance romaine luttait dans les Gaules contre les Francs. Clovis fait la conquête des provinces situées entre la Somme, la Seine et l'Aisne ; la monarchie commence, et voici Rouen ville française.

A saint Godard, qui mourut en 529, succéda Flavius, dans la même année. On rapporte à son pontificat, et on attribue à ses démarches la première fondation, par Clotaire Ier, vers 540, de l'abbaye de Saint-Pierre, aujourd'hui Saint-Ouen.

Après Flavius vient Prétextat, dont le nom seul rappelle celui de deux femmes trop célèbres, Frédégonde et Brunehaut. Cette dernière avait été envoyée en exil à Rouen par Chilpéric, roi de Soissons. Mérovée, fils de Chilpéric, aimait Brunehaut

et en était aimé. Il vient à Rouen, épouse sa maîtresse; Prétextat bénit leur union. Chilpéric arrive, les deux amans se réfugient dans l'église de Saint-Martin-sur-Renelle, bâtie en bois sur les murs de la ville. C'est à Grégoire de Tours que nous devons ce renseignement; il est précieux, en ce qu'il pose la limite de Rouen, à cette époque, du côté du nord-ouest.

Frédégonde ne pardonna point à Prétextat; elle le fit assassiner, pendant la messe, dans la Cathédrale.

L'épiscopat de Mélance et de Hidulfe, successeur de Prétextat, n'offre rien de remarquable. Celui de saint Romain l'est beaucoup plus, mais par la destruction des temples païens et le fameux miracle de la *Gargouille*, qui donna naissance au privilége non moins fameux qu'avait le chapitre de délivrer tous les ans un prisonnier. On pense assez généralement, néanmoins, que saint Romain construisit une des églises qui

se sont succédé sur l'emplacement actuel de la Cathédrale. Mais on s'est trompé quand on a dit que cet évêque avait extirpé le paganisme de Rouen et de la province. Saint Ouen, qui vint après saint Romain, trouva le peuple grossier, superstitieux, idolâtre, par suite de la négligence de quelques évêques ses prédécesseurs. Les habitans des campagnes étaient bruts, cruels et voleurs; la morale et les sciences n'étaient cultivées que dans les classes supérieures de la société. Je trouve même, dans la préface de la *Vie de saint Éloi* par saint Ouen, qu'on lisait à Rouen, au VIIe siècle, des auteurs dont il ne reste rien aujourd'hui.

Saint Ouen fonda ou enrichit beaucoup d'établissemens religieux, à Rouen et dans les environs. C'est sous lui que nous apercevons, pour la première fois, dans nos murs, un monument à saint Nicaise. C'est sous lui que nous voyons s'élever les mai-

sons célèbres de Fontenelle (depuis Saint-Wandrille), de Jumiéges et de Sainte-Austreberte.

Au temps de cet archevêque, il y avait une prison d'état vers le bas de la rue de la Poterne. Ce fut dans cette prison que saint Ouen, trompé par le maire du palais Ébroin, fit enfermer Philibert, premier abbé de Jumiéges, faussement accusé du crime de lèse-majesté.

A saint Ouen succéda Ansbert, en 683; à cette époque, les arts mécaniques étaient sans doute peu avancés à Rouen, puisque le nouvel évêque, voulant élever un riche mausolée à son prédécesseur, fit venir des ouvriers de diverses provinces.

Selon le moine Aigrad, une grande famine eut lieu à Rouen et dans les environs, sous le pontificat d'Ansbert, qui fit servir les trésors de l'église au soulagement des pauvres.

L'histoire de Rouen se perd ici dans une grande obscurité; nos matériaux se ré-

duisent, pour ainsi dire, à la momenclature de nos évèques, jusqu'à l'époque où les hommes du Nord se montrent dans nos contrées. Depuis l'année 841, qu'ils parurent pour la première fois à l'embouchure de la Seine, jusqu'en 912, époque du traité de Saint-Clair-sur-Epte, Rouen et ses environs n'offrent plus qu'un théâtre de carnage, d'incendie et de ruine. Les étrangers dévorant le pays ; la campagne déserte ; la population massacrée ; les villes à moitié détruites ; partout la discorde, la haine, l'avarice, la rapacité ; tous les excès réunis : tel est le tableau de la contrée à cette époque. Enfin Rollon est créé duc de Normandie ; le fier norwégien devient le bienfaiteur du pays dont il avait été le plus terrible fléau. La population reparaît dans les campagnes ; une police active est établie ; le brigandage est réprimé ; plus de pillards sur les routes, plus de voleurs dans les villes. Rouen se relève de ses ruines ; ses

monumens se réparent ; son enceinte s'agrandit, son influence politique va devenir immense.

Cette *seconde enceinte* est due à Rollon, premier duc, et à son fils, Guillaume-Longue-Épée. Ils resserrèrent les eaux de la Seine dans un lit plus étroit. Plusieurs églises, telles que Saint-Martin-de-la-Roquette, Saint-Clément, Saint-Etienne et Saint-Éloi, qui jusque-là s'étaient trouvées dans de petites îles, furent réunies à la terre-ferme. Cette portion de terrain, conquise sur le fleuve, reçut le nom de *Terres-Neuves*. Les limites de la ville restèrent les mêmes au nord, à l'est et à l'ouest.

Sous les premiers ducs suivants, la ville s'étendit à l'occident jusqu'au Vieux-Marché. La porte Cauchoise fut construite vers le commencement du XIe siècle, c'est-à-dire sous Richard II.

La *quatrième enceinte* s'effectua sous

les derniers ducs. La ville s'étendit au nord jusqu'à la hauteur de la rue Pincedos; à l'orient, jusqu'à la rue de la Chèvre. Ces deux rues occupent l'emplacement des fossés creusés à cette époque.

Très peu de temps après, Philippe-Auguste, qui venait d'enlever Rouen et toute la Normandie à Jean-sans-terre, fit bâtir le vieux Château, qui se trouva compris dans l'intérieur de la ville, au milieu du XIIIe siècle, sous saint Louis, à qui nous devons la *cinquième enceinte*. Rouen s'agrandit alors de la majeure partie du terrain occupé aujourd'hui par les paroises de Saint-Patrice, de Saint-Nicaise, de Saint-Vivien et de Saint-Maclou. Les portes Martainville, Saint-Hilaire et Bouvreuil furent construites.

Un *sixième accroissement* eut lieu vers le milieu du XIVe siècle. Le couvent des Jacobins, qui fait maintenant partie de la Préfecture, fut enfermé dans l'intérieur

de la ville, aussi bien que l'église de Saint-Pierre-le-Portier, ce qui obligea de reculer la porte Cauchoise. A l'orient, la ville s'agrandit du quartier de la Marêquerie.

Ce n'est probablement point à Rollon, premier duc, qu'il faut attribuer l'institution de l'Échiquier. La première trace ne s'en trouve que sous Guillaume-le-Conquérant. Peut-être même n'est-elle bien visible que sous le roi-duc Henri Ier, son fils. D'anciens écrivains ont pensé qu'il existait un échiquier en Angleterre, avant la conquête. Le savant Madox, au contraire, (t. 1er, p. 177 et suiv.,) déclare qu'il n'a trouvé les mots *scaccarium* ou *exchequer* dans aucun document précédant l'expédition de Guillaume. Mais il le rencontre peu de temps après, d'où il semble naturel de conclure que l'institution fut apportée par ce prince. L'échiquier était ambulatoire, et se tenait tantôt à Rouen, tantôt à Caen, quelquefois à Falaise. Louis XII

fixa cette cour souveraine à Rouen en 1499, et en fit l'ouverture le 1er octobre de la même année. L'an 1515, François Ier érigea l'échiquier en parlement. Interdit en 1540, au mois d'août, ce parlement fut réinstallé le 7 janvier de l'année 1541.

D'épaisses murailles, des fossés profonds, des châteaux redoutables, beaucoup de tourelles, de bastions et de casemates, des portes fortifiées, faisaient de Rouen, avant la révolution, une place de guerre des plus importantes. Parmi tous les siéges qu'elle eut à soutenir, à différentes époques, et sans parler des assauts que lui livrèrent les Normands, il faut remarquer le siége de 949, par Othon, empereur d'Allemagne, Louis IV, roi de France, et Arnould, comte de Flandre; celui de 1204, par Philippe-Auguste; celui de 1418, par Henri V, roi d'Angleterre; celui de 1449, à la suite duquel Charles VII reprit la ville aux Anglais;

enfin, celui de 1591, par Henri IV. Dans tous ces siéges, et plusieurs autres moins considérables que je n'ai pas mentionnés, les habitans de Rouen firent toujours preuve d'une grande valeur, et quelquefois d'une résignation sans exemple.

Toutes les fortifications de la ville ont disparu depuis la révolution [1]; l'antique physionomie de Rouen ne se trouve plus qu'à l'intérieur, dans ses monumens religieux, et dans quelques maisons que la faux du temps ou la main des hommes paraissent avoir oubliées.

Avant 1790, on comptait à Rouen trente-sept églises paroissiales, et à peu près autant de communautés religieuses des deux sexes. Nous n'avons plus, aujourd'hui, que

[1] Moins toutefois une tour fort élevée fesant partie du château bâti par Philippe-Auguste, et aujourd'hui enclavée dans l'établissement des dames Ursulines, rue Morand.

six églises paroissiales, huit succursales et une destinée aux protestans.

Rouen est situé sur un terrain en pente douce et sur la rive droite de la Seine, qui le borne au midi; le faubourg Saint-Sever s'étend sur la rive gauche. La position géographique de la ville est au 49° 26' 27" de latitude nord, et 1° 14' 16" de longitude, au méridien de Paris. Le soleil se lève et se couche plus tard pour Rouen que pour Paris d'environ cinq minutes. La largeur de Rouen, sans les faubourgs, est d'un kilomètre trois cents mètres, c'est-à-dire environ un tiers de lieue, de l'extrémité sud de la rue Grand-Pont à l'extrémité nord de la rue Beauvoisine. Sa longueur est d'environ trois kilomètres, ou près de trois quarts de lieue, d'une extrémité à l'autre des places Cauchoise et Saint-Hilaire. Le tour de la ville, y compris le port, n'excède pas six kilomètres, c'est-à-dire une lieue et demie.

Rouen, par son commerce intérieur et extérieur, est l'une des villes les plus importantes du royaume; les nombreux établissemens industriels qu'elle renferme lui ont fait donner le surnom de Manchester de la France[1]. Rouen est le siége d'un archevêché, dont l'église métropolitaine a pour suffragans les évêchés de Bayeux, d'Evreux, de Séez et de Coutances. C'est le chef-lieu de la quatorzième division militaire, du département de la Seine-Inférieure, et de la troisième conservation forestière.

---

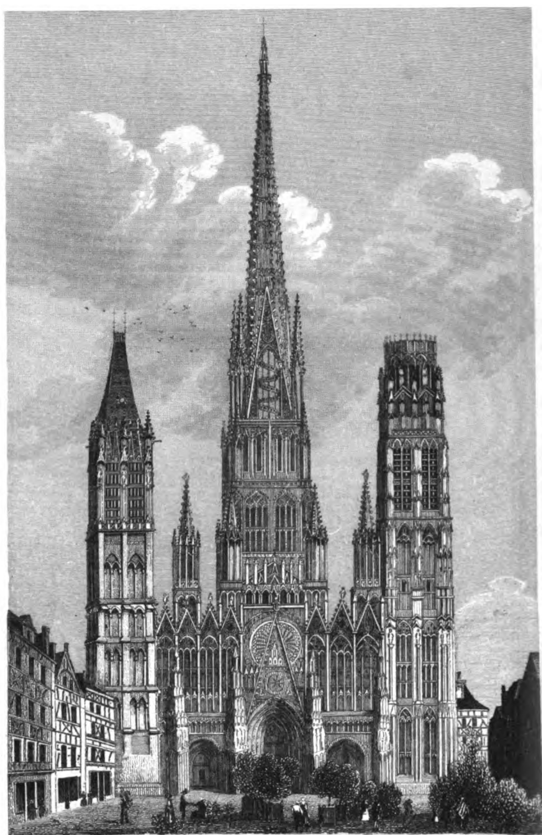
[1] Les principales fonderies, filatures, fabriques d'indiennes et blanchisseries, sont situées dans le faubourg Saint-Sever et dans les vallées de Bapeaume, de Déville, de Maromme, du Houlme, de Malaunay, etc.

Parmi toutes les étoffes qui sortent de nos fabriques, il faut distinguer les *Rouenneries:* c'est le nom général que l'on donne à ces toiles rayées ou à carreaux qui servent à l'habillement des femmes.

Il y a, en outre, à Rouen une cour royale, un tribunal de première instance, six tribunaux de paix ; une chambre et un tribunal de commerce ; un conseil de prud'hommes pour la conciliation des petits différends qui s'élèvent, soit entre des fabricans et des ouvriers, soit entre des chefs d'ateliers et des compagnons ou apprentis ; une direction et une recette générale des contributions ; une direction de l'enregistrement et des domaines ; une direction des contributions indirectes ; une direction des douanes ; un hôtel des monnaies ; une banque, une caisse d'épargnes ; trois grands hospices, dont un destiné au traitement des aliénés ; deux prisons principales ; deux salles de spectacle, un cirque ; trente-sept fontaines ; trois musées et une bibliothèque publique ; un jardin botanique ; trois casernes ; de vastes abattoirs ; deux établissemens pour l'éclairage par le gaz ; une Académie universitaire, plusieurs Sociétés savantes et in-

dustrielles, un grand et un petit seminaire, un collége royal, une école normale d'instituteurs primaires, vingt pensionnats particuliers, trois salles d'asile, et un grand nombre d'écoles d'instruction primaire pour les enfans des deux sexes.

Enfin il existe en cette ville trente-trois barrières, trois halles, huit marchés, vingt-une places, à peu près dix-sept mille maisons, et plus de quatre cent soixante-dix rues, traversées journellement, et dans toutes les directions, par une population d'environ quatre-vingt-douze mille individus.


Chamouin sc.

Cathédrale.

Monumens Religieux.

ÉGLISES PAROISSIALES.

J'AI dit, dans l'Introduction, que Rouen possédait, avant la révolution, trente-sept églises où le culte était célébré, et qu'elle n'en comptait plus aujourd'hui que quinze ; savoir : onze églises paroissiales et trois succursales, et une destinée au culte protestant. Je décrirai d'abord les églises paroissiales, puis les succursales, et je donnerai ensuite la nomenclature de celles qui ont été supprimées pendant la révolution.

Cathédrale.

Tous les historiens sont d'accord pour attribuer à saint Mellon l'érection, ou du moins la consécration de la première chapelle chrétienne à Rouen. Ils se réunissent

encore pour placer cette chapelle sur une portion du terrain occupé aujourd'hui par l'Église cathédrale. Désigner l'emplacement lui-même serait impossible sans doute ; mais il faut nécessairement l'aller chercher dans la partie la plus septentrionale de l'édifice. La tour de Saint-Romain, dont la base est probablement le reste de l'une des églises qui se sont succédé en cet endroit, et qui présente assurément la partie la plus ancienne de tout l'édifice, fournirait seule la preuve de ce que j'avance. On n'en doutera plus si l'on réfléchit que les eaux de la Seine, au temps de saint Mellon (260–311), et sept siècles encore après, arrivaient jusqu'à la place connue aujourd'hui sous le nom de *la Calende*, c'est-à-dire presque au pied de la Cathédrale actuelle, dans sa partie méridionale.

Pillée en 841, la Cathédrale, selon toute apparence, ne fut point détruite alors ; ou bien il faudrait supposer, ce qu'il n'est

guère possible de croire, qu'elle aurait été réédifiée dans l'intervalle jusqu'en 912, époque du baptême de Rollon dans cette église. Exposés à des ravages continuels de la part des pirates, les habitans fuyaient dans toutes les directions, et ne pensaient point à bâtir des temples; et, puisque Rollon reçut le baptême dans la Cathédrale, en 912, puisqu'il fit à cette église de magnifiques présens aussitôt après la cérémonie, c'est que l'édifice avait été dépouillé et n'avait point été renversé.

Vers la fin du x[e] siècle, Richard I[er] fit agrandir la Cathédrale.

L'archevêque Robert, son fils, continua les travaux.

En 1055, Guillaume-le-Bâtard place Maurille sur le siége archiépiscopal de Rouen. Maurille achève la Cathédrale, élève la pyramide en pierre qui portait son nom, et fait la dédicace du temple, en 1063, en présence de Guillaume, et des évêques de

Bayeux, d'Avranches, de Lisieux, d'Évreux, de Séez et de Coutances.

En 1117, la foudre tombe sur la Cathédrale.

En 1200, l'église métropolitaine est détruite par le feu. Jean-sans-Terre, duc de Normandie et roi d'Angleterre, assigne des fonds pour la reconstruction de l'édifice.

C'est donc de cette époque que date la Cathédrale actuelle.

Je n'ai pas besoin d'ajouter que cet immense édifice, tel que nous le voyons aujourd'hui, est l'ouvrage de plusieurs siècles, à partir du XIIIe jusqu'au XVIe inclusivement, en exceptant toujours la base de la tour Saint-Romain, qui offre des traces d'une antiquité plus reculée.

La longueur de la Cathédrale, en dedans, depuis le grand portail jusqu'à l'extrémité de la chapelle de la Vierge, est de quatre cent huit pieds (à peu près quatre cent cinquante pieds anglais) : cette cha-

pelle en a quatre-vingt-huit ; le chœur cent dix, la nef deux cent dix. La largeur totale de l'édifice, d'un mur à l'autre, est de quatre-vingt-dix-sept pieds deux pouces, savoir : la nef, vingt-sept pieds ; épaisseur de chaque pilier, sept pieds huit pouces ; chaque collatéral, quatorze pieds ; chapelles, treize pieds cinq pouces. La hauteur de la nef est de quatre-vingt-quatre pieds ; celle des collatéraux, de quarante-deux pieds. La croisée a cent soixante-quatre pieds de longueur, sur vingt-six pieds de largeur. Au centre est la lanterne, élevée de cent soixante pieds sous clé de voûte, et soutenue par quatre gros piliers portant chacun trente-huit pieds de circonférence, et formés de trente-et-une colonnes groupées en faisceaux. Au-dessus des arcades de la nef et du chœur règne une galerie fort étroite. L'édifice reçoit le jour par cent trente fenêtres ; il a été reblanchi, en 1778, par des ouvriers italiens.

Parmi tous les vitraux de la Cathédrale, il en est plusieurs qui méritent particulièrement de fixer l'attention. J'indiquerai ici leur place, d'après l'ouvrage de E.-H. Langlois, *sur la Peinture sur verre*, et celui de M. Gilbert, sur la Cathédrale[1].

Aile gauche, en montant, en face de la quatrième arcade de la nef : panneaux supérieurs occupés par plusieurs sujets relatifs à la vie de saint Jean-Baptiste, de saint Nicolas, etc. On y remarque des corroyeurs ou mégissiers, et, près d'une espèce de galerie soutenue par des arcades, un tailleur de pierre et un sculpteur façonnant le chapiteau d'une colonne. Un peu plus haut, on voit une église soutenue par

[1] *Description historique de la Cathédrale de Rouen;* par Gilbert. Rouen, Ed. Frère, 1837, in-8°, fig.— *Essai sur la Peinture sur verre ancienne et moderne, etc.;* par E.-H. Langlois. Rouen, Ed. Frère, 1832, in-8°, fig.

des arcs-boutans, à la construction de laquelle travaillent des maçons. Près de là est une femme à genoux, élevant de ses deux mains un tableau chargé du plan d'une verrière, ou fenêtre gothique.

Même aile, en montant, en face de la quatrième arcade de la nef : fenêtre occupée par des sujets relatifs à la vie de saint Sever.

Aile gauche du chœur, en face de la quatrième arcade : fenêtre entièrement occupée par la vie de S. Julien-l'Hospitalier.

Même aile, entre la chapelle latérale semi-circulaire et la chapelle de la Vierge : deux fenêtres représentant la vie de Joseph, fils de Jacob. On y lit encore, quoique difficilement, le nom du peintre verrier. Il est inscrit sur un phylactère, de la manière suivante :

CLEMENS VITREARIUS CARNOTENSIS M...

De l'autre côté du chœur, entre la cha-

pelle de la Vierge et la chapelle latérale semi-circulaire : deux fenêtres, l'une représentant la Passion ; l'autre offrant la vie d'un saint. Il est presque toujours peint nu de la tête à la ceinture, et à cheval.

Chapelle semi-circulaire du croisillon méridional, dans l'amortissement d'une fenêtre : le martyre de saint Laurent.

Tous ces vitraux sont de la fin du XIIIe siècle. Le plus curieux est celui qui représente la vie de saint Julien-l'Hospitalier.

La Cathédrale renferme, en outre, plusieurs belles vitres du temps de la renaissance. Il faut distinguer, entre toutes, celles qui représentent la vie de saint Romain, dans la chapelle de cet évêque, et celles qui décorent la chapelle de Saint-Étienne. On voit, dans cette dernière, saint Thomas touchant la blessure de Jésus-Christ ; le Christ prêchant dans le désert ; le Christ apparaissant à la Madeleine ; la pêche miraculeuse, etc.

L'édifice est encore éclairé par trois grandes roses ; deux aux extrémités de la croisée, et une au-dessus de l'orgue. La rose du nord est plus belle que celle du midi ; la rose de l'ouest l'emporte sur les deux autres. Au centre de cette dernière est placé le Père Eternel, environné d'une multitude d'anges qui tiennent divers instrumens de musique. Autour du grand arc ogive qui encadre la rose, sont distribuées dix figures d'anges, tenant chacune un instrument de la Passion.

L'orgue actuel de la Cathédrale est un grand seize-pieds, suspendu en porte à faux, au-dessous de la rose occidentale. Il fut fabriqué, en 1760, par le célèbre Lefèvre, facteur d'orgues de Rouen.

Le chœur est entouré de quatorze colonnes. Avant 1430, sa partie supérieure ne recevait le jour que par un petit nombre de fenêtres étroites. Depuis cette époque, elle est éclairée par les quinze grandes croi-

sées que l'on voit aujourd'hui. En 1467, sous le cardinal d'Estouteville, le chapitre fit faire les stalles, dont les consoles sont décorées de sculptures extrêmement curieuses [1].

Un jubé en pierre, d'un style en harmonie avec le reste de l'édifice, ornait autrefois l'entrée du chœur : il a été remplacé, en 1777, par la construction moderne que l'on voit aujourd'hui. Ce jubé, malgré sa beauté, forme une malheureuse disparate avec l'ensemble de l'église. La tribune qui règne dans la partie supérieure est surmontée d'un Christ en plomb doré, exécuté par Clodion. Dans les entre-colonnes sont deux autels en marbre; l'un et l'autre ornés d'une statue en marbre blanc. La statue à droite est celle de la Vierge, ouvrage très estimé de Lecomte. Cet autel a re-

---

[1] Voir : *Stalles de la Cathédrale de Rouen*, par E.-H. Langlois. Rouen, N. Periaux, 1838, in-8°, fig.

tenu le nom du *Vœu*, depuis 1637, à cause d'une procession générale qui se fit, à cette époque, pour obtenir la cessation de la peste. A la rentrée dans l'église, la procession s'arrêta devant cet autel, où *Messieurs de l'hôtel commun* déposèrent une lampe d'argent, du poids de quarante marcs. La statue à gauche est celle de sainte Cécile, patrone des musiciens. Cette sculpture est due au ciseau de Clodion, auteur du Christ. Le coffre de chaque autel est orné de jolis bas-reliefs, représentant, à droite, Jésus-Christ mis au tombeau; à gauche, sainte Cécile au moment où elle vient d'expirer.

L'existence réelle d'une Bibliothèque, à la Cathédrale, remonte à l'année 1424. Les chanoines firent construire, à cet effet, sur le cellier du chapitre, le grand bâtiment que l'on voit encore aujourd'hui. Il est long d'environ cent pieds sur vingt-cinq de large. On y montait par ce joli escalier gothique,

construit dans la seconde moitié du XVe siècle par le cardinal Guillaume d'Estouteville, et placé dans l'encoignure du croisillon septentrional. Cette bibliothèque, pillée et ruinée par les calvinistes, en 1562, fut rétablie depuis, par l'archevêque François de Harlay.

En 1788, le chapitre fit élever, sur la bibliothèque, un étage destiné au dépôt des archives de l'église. La partie supérieure de l'escalier qui conduit à cet étage a été construite en 1789, et dans le même style que le reste.

Avant 1424, et dès 1112, la Cathédrale possédait déjà plusieurs manuscrits, qui périrent dans l'incendie de 1200.

Une grande partie des livres et manuscrits de la Cathédrale se retrouvent aujourd'hui dans la Bibliothèque publique, à l'Hôtel-de-Ville.

Vingt-cinq chapelles règnent dans le pourtour de la Cathédrale. La plus spacieu-

se, et la première à droite en entrant, est celle de Saint-Etienne, autrefois la paroisse de Saint-Etienne-la-Grande-Église, supprimée en 1791.

A l'extrémité de ce collatéral de la nef, en remontant, est la chapelle du *petit Saint-Romain* [1], où se trouve le tombeau de Rollon, premier duc. Le prince avait d'abord été inhumé dans le sanctuaire près du grand autel, qui se trouvait, à cette époque, vers le haut de la nef actuelle. L'autel ayant été reporté plus loin, la dépouille de Rollon fut déposée dans l'enfoncement cintré où elle repose aujourd'hui.

Au-dessus de l'arcade, sur une table de marbre noir, on lit une inscription dont nous donnons la traduction :

Ici est placé Rollon, premier duc, fondateur,

---

[1] La chapelle du *grand Saint-Romain* est dans le croisillon de droite.

père de la Normandie, dont il fut d'abord l'effroi, le fléau, puis le restaurateur. Baptisé par Francon, archevêque de Rouen, l'an 912, il mourut l'an 917 [1]. Ses restes avaient été inhumés dans l'ancien sanctuaire, où se trouve aujourd'hui le haut de la nef. L'autel ayant été reporté ailleurs, la dépouille du prince a été déposée en ce lieu par le bienheureux Maurille, archevêque de Rouen, l'an 1063.

Dans le collatéral opposé, précisément en regard de la chapelle que nous quittons, est celle de *Sainte-Anne*. Là sont les restes de Guillaume-Longue-Epée, fils et successeur de Rollon, assassiné dans une île de la Somme, par ordre d'Arnould, comte de Flandre. Comme celle du duc son père, sa tombe occupe une arcade enfoncée, au-dessus de laquelle a été tracée une inscription, que nous traduisons ainsi :

Ici est placé Guillaume-Longue-Épée, fils de

---

[1] C'est une erreur : Rollon ne mourut qu'en 931 ou 932 ; il avait abdiqué en 927, en faveur de son fils Guillaume-Longue-Épée.

Rollon, duc de Normandie, tué par trahison l'an 944. Ses restes avaient d'abord été inhumés dans l'ancien sanctuaire, où se trouve aujourd'hui le haut de la nef. L'autel ayant été reporté ailleurs, la dépouille du prince a été déposée en ce lieu par le bienheureux Maurille, l'an 1063.

Autrefois on admirait, dans le sanctuaire de la Cathédrale, quatre illustres sépultures: celle de Richard-Cœur-de-Lion, mort en 1199. — Celle de Henri-le-Jeune, son frère, mort en 1183. — Celle de Guillaume, fils de Geoffroy Plantagenet, oncle des précédens, mort en 1164. — Enfin, celle de Jean, duc de Bedford, régent de France sous Henri V, roi d'Angleterre, mort en 1435. Au milieu du chœur on voyait celle du roi Charles V, mort en 1380.

En 1562, les calvinistes mutilèrent ces tombeaux. — En 1736, faisant reconstruire un nouveau maître-autel et exhausser le chœur, le chapitre de la cathédrale, moins éclairé sans doute que le clergé actuel, les

fit entièrement disparaître, au grand regret des archéologues.

Depuis cette époque, on croyait ces précieux monumens à jamais perdus.

Le 31 juillet 1838, des fouilles habilement dirigées par M. Deville ont amené subitement une découverte archéologique de la plus haute importance. On a trouvé, sous le pavé du sanctuaire, au côté gauche de l'autel, non loin du lieu où est placée l'inscription de Richard-Cœur-de-Lion, à deux pieds de profondeur, la statue qui décorait son tombeau et la boîte qui contient le cœur de ce duc de Normandie.

La statue qui a été déterrée est d'une très belle conservation; elle est longue de six pieds et demi. Richard-Cœur-de-Lion y est représenté étendu sur son tombeau, ayant les pieds appuyés sur un lion couché. Cette statue, en pierre de liais de la plus belle qualité, a été déposée provisoirement dans la chapelle de la Vierge.

Si l'on en croit la chronique de Normandie, ce tombeau était entouré d'une grille d'argent qui fut vendue au milieu du XIII[e] siècle, pour contribuer à payer la rançon de saint Louis.

On doit espérer que le tombeau de Richard-Cœur-de-Lion sera rétabli dans la chapelle de la Vierge, à côté de celui des deux D'Amboise, en face de ceux des deux Brézé, tombeaux que M. Ubaudi vient de réparer d'une manière si heureuse; c'est la véritable place de ces précieuses reliques.

Entrons dans la chapelle de la Vierge, et admirons les trésors qu'elle renferme.

Dans la seconde travée, à gauche en entrant, est un tombeau en pierre, sans inscription, sans statue. C'est celui de Pierre de Brézé, comte de Maulevrier, grand sénéchal d'Anjou, de Poitou et de Normandie. Il fut tué à la bataille de Montlhéry, le 16 juillet 1465. Ce monument est remarquable par ses gracieuses proportions, par

l'élégance et la délicatesse de son architecture. Il se compose de deux pilastres de style arabesque, soutenant une arcade à plein cintre, qui surmonte un fronton en entrelacs ; le tout travaillé à jour et décoré de toutes parts des lettres initiales P B, en caractères gothiques. La niche du tombeau a environ cinq pieds de large sur quatre de profondeur. Sa hauteur est de six pieds quatre pouces jusqu'à la clé de la voûte ; celle-ci est décorée d'un écu portant les armes du mort. Les mêmes armes, qui ornaient, avant la révolution, les trois panneaux de la base du tombeau, viennent d'y être rétablies. La hauteur du mausolée, jusqu'au dernier cordon d'en haut, est de dix-sept pieds. Les clochetons, ou pointes des deux pilastres, s'élèvent encore de deux pieds et demi à trois pieds au-dessus ; ce qui porte la hauteur totale du monument à vingt pieds environ.

Le nom de Pierre de Brézé est cité avec

honneur dans nos annales, à l'époque de la conquête de la Normandie. Ce fut lui qui reçut à composition le château d'Harcourt, Gisors, le Château-Gaillard. Ce fut lui qui entra le premier à Rouen, lorsque cette ville ouvrit ses portes à Charles VII[1]. La statue de Pierre de Brézé et celle de Jeanne du Bec-Crespin, sa femme, se voyaient autrefois sur le tombeau. On ignore à quelle époque elles ont été enlevées.

Tout à côté de ce monument est celui de Louis de Brézé, petit-fils du précédent, mort au mois de juillet 1531. La fameuse Diane de Poitiers lui fit élever ce mausolée. Le corps du tombeau est chargé de quatre colonnes de marbre noir, dont les chapiteaux et les bases sont en albâtre. Au milieu de ces colonnes est un cercueil, sur

---

[1] *Tombeaux de la Cathédrale de Rouen;* par A. Deville. Rouen, N. Periaux, 1837, in-8°, fig.

lequel gît la statue en marbre blanc du grand-sénéchal. Le mort est étendu sur le dos; ses traits sont effrayans; on voit qu'il vient d'expirer. Le corps est entièrement nu, la main gauche placée sur la poitrine. Le cénotaphe est de marbre noir. La perfection de cette sculpture l'a fait attribuer au célèbre Jean Goujon. Derrière cette statue, on en voyait autrefois une autre du même personnage, représenté en habit de comte, avec le collier de Saint-Michel, et une couronne sur la tête. On ne retrouve aujourd'hui que la trace des scellemens qui la fixaient sur le tombeau. Aux deux extrémités de la figure gisante, sont deux statues de femme, en albâtre. Du côté de la tête, c'est Diane de Poitiers agenouillée, les bras croisés, et en habit de veuve. Aux pieds, est la Vierge tenant l'enfant Jésus : c'était l'opinion générale dès le temps de Pommeraye, qui parle de tableaux, de figures, de cierges, de chapelets suspendus autour de

cette image. Dans le fond, au milieu, existaient deux inscriptions, l'une en prose, l'autre en vers. Toutes deux ont été enlevées pendant la révolution; mais on les a replacées successivement, la première il y a une vingtaine d'années, la dernière en 1838. Les voici toutes les deux :

Loys de Breszé, en son vivant cheualier de l'ordre, premier Chambellan du Roy, grand Seneschal, Lieutenant-général et Gouverneur pour le dict Sieur, en ses pays et duché de Normendie, Capitaine de cent gentilz hommes de la maison du dict sieur et de cent hommes d'armes de ses ordonnances, Capitaine de Rouen et de Caen, Comte de Mauléurier, Baron de Mauny et du Bec-Crespin, Seigneur Chastellain de Nogent-le-Roy, Ennet, Bréval et Monchauvet. Après avoir vescu par le cours de nature en ce monde en vertu, jusques à l'âge de LXXII ans, la mort l'a faict mettre en ce tombeau pour retourner viure perpétuellement. Lequel décéda le dymence XXIIIe jour de juillet de mil Vcc trente ung. 1531.

Dedens le corps que ce blanc marbre serre,
Jadis le ciel pour embellir la terre

Transmyst le choys des illustres espritz,
Lequel au corps feist tant d'honer aquerre,
Qu'en temps de paix et furieuse guerre,
Soubz quatre Roys il emporta le prix.
Le souuerain pour son partage a pris
Ceste noble ame, et la terre a repris
Le corps ja vieu ; mais quand à sa gloire ample,
Pour ce qu'elle est de vertu decorée :
Aux bons Francoys est ici demourée,
Pour leur seruir de memorable exemple.

Une troisième inscription, qui probablement n'aura pas été aperçue en 1793, se trouve dans le fond, à l'angle supérieur du côté gauche.

Hoc Lodoice tibi posuit Brezæe sepulchrum,
Pictonis amisso mæsta Diana viro.

Indivulsa tibi quondam et fidissima conjux,
Ut fuit in thalamo, sic erit in tumulo. [1]

---

[1] « O Louis de Brézé, Diane de Poitiers, désolée de la perte de son époux, t'a élevé ce monument. Elle fut ta compagne inséparable, ton épouse très fidèle dans le lit conjugal ; elle te le sera également dans le tombeau. »

De malins esprits ont remarqué que la duchesse de Valentinois disait vrai, et qu'elle fut *aussi* fidèle dans un cas que dans l'autre.

Au dessus de l'entablement, est la statue équestre, en marbre blanc, du sénéchal. Des deux côtés de l'arcade où est cette statue, se voient quatre cariatides couronnées de fleurs, et représentant : les deux à droite, la Prudence et la Gloire ; les deux à gauche, la Victoire et la Foi. Sur la frise du premier ordre, au-dessous de quelques figures portant des festons, on lit cette devise : *Tant grate chevre que mal giste*. Le couronnement est un attique formant une niche dans laquelle on voit une statue en albâtre. Elle tient une épée, et représente la Force selon les uns, la Justice et la Prudence selon les autres.

Dans la frise au-dessus de la figure, est cette inscription : *In virtute tabernaculum ejus*. La corniche se termine par deux chè-

vres portant les armoiries du sénéchal. Toutes les frises sont en albâtre, tandis que les architraves et les corniches sont de marbre noir. Ce mausolée, l'une des productions les plus remarquables de l'art, sous François I, est attribué par les uns à Jean Cousin, par quelques autres à un artiste non moins célèbre, Jean Goujon.

Plus brillant peut-être, mais moins pur sous le rapport du style, le tombeau des cardinaux d'Amboise orne le côté droit de la chapelle; il est placé dans l'épaisseur de la muraille. Après sept années d'un travail sans interruption, il fut complètement achevé en 1525, sous l'archevêque d'Amboise, deuxième du nom: nous disons l'archevêque, parce qu'à cette époque le prélat n'était point encore revêtu de la pourpre romaine. Les corps de ces deux cardinaux ne reposent point dans le mausolée; ils étaient au pied, sous une tombe de marbre noir, dans un caveau qui n'avait

que la largeur nécessaire pour contenir les deux coffres de plomb posés sur quatre barreaux de fer. La sépulture a été violée pendant la révolution, et les coffres enlevés. A la partie inférieure du monument, dans les niches séparées par des pilastres, sont de charmantes petites statues, au nombre de six, représentant la Foi, la Charité, la Prudence, la Force, la Justice et la Tempérance. Toutes ces statues sont en marbre blanc. Sur le tombeau, de marbre noir, paraissent les deux cardinaux George d'Amboise, oncle et neveu. Ils sont à genoux sur des coussins; la tête est nue; les mains sont jointes. L'expression de la prière et de la piété est parfaite dans les deux personnages, surtout dans la figure de George d'Amboise I. A leurs pieds, et sur le devant du cénotaphe, on lit, sur une seule ligne, l'inscription suivante, qui ne concerne que le cardinal-ministre :

Pastor eram cleri, popvli pater, avrea sese
Lilia svbdebant, qvercus [1] et ipsa michi.

Mortvvs en iaceo, morte extingvvntvr honores;
At virtvs, morte nescia, morte viret.

Sur le fond du monument est un bas-relief représentant le patron des deux prélats (saint George) terrassant un dragon. Sur les côtés, sont réparties huit autres figures, parmi lesquelles on reconnaît la sainte Vierge, plusieurs saints, et notamment saint Romain, archevêque de Rouen dans la première moitié du VII[e] siècle. Une voussure décorée de sculptures aussi remarquables par le bon goût que par la richesse des ornemens, soutient un attique, où l'on voit les douze apôtres, deux à deux, dans des niches élégantes séparées par des pilastres.

Les trois mausolées que je viens de dé-

---

[1] C'est-à-dire que le pape Jules II était de la maison de *Rovere* (*Quercus*). Il portait d'azur à un *chêne d'or* englanté.

crire ne se recommandent pas seulement par le luxe et l'éclat dont ils brillent et par les souvenirs qu'ils retracent ; ils ont un attrait de plus, en ce qu'ils peuvent servir à l'histoire de l'art. Le premier indique le style vulgairement appelé gothique, le troisième l'époque où le style appelé gothique allait faire place aux gracieuses productions de la renaissance ; le deuxième est un des plus purs spécimen de la renaissance.

Au pied du tombeau des cardinaux d'Amboise, et dans leur ancien caveau, est inhumé le cardinal Cambacérès, décédé à Rouen le 25 octobre 1818.

L'autel de cette chapelle est orné d'un fort beau tableau de Philippe de Champagne, représentant l'*Adoration des Bergers*. Les peintres et les connaisseurs en font le plus grand cas. [1]

---

[1] La Cathédrale renferme encore plusieurs ta-

En sortant de la chapelle de la Vierge, immédiatement à droite, est un tombeau sur lequel on n'avait fait jusqu'ici que des conjectures. On y voit, sous une arcade à plein cintre, la statue d'un évêque étendu sur le dos. Dans la partie inférieure du sépulcre, sont des bas-reliefs mutilés, que l'on pourrait supposer représenter un synode. On y distingue, du moins, plusieurs personnages assis, tenant des livres à la main. Dans la partie supérieure, on remarque des anges emportant sur un drap l'ame du défunt, figurée par un corps d'enfant.

M. A. Deville, dans son ouvrage sur les

---

bleaux remarquables; il faut distinguer, entre autres, une *Annonciation*, par Letellier, de Rouen, neveu du célèbre Poussin: elle se trouve dans la seconde chapelle du collatéral gauche, en entrant par le grand portail. A droite et à gauche du chœur, sont placées une *Samaritaine*, par Charles Tardieu, et une *Mise au Tombeau*, par Poisson.

Tombeaux de la Cathédrale de Rouen, a démontré que ce tombeau était celui de l'archevêque de Rouen Maurice, mort en 1235. Je ne dois pas laisser ignorer, quelque ridicule qu'elle puisse être, la tradition populaire qui s'attache à ce monument. Elle veut que le corps du personnage inhumé sous cette voûte soit celui d'un évêque qui, dans un moment de colère, avait tué son domestique d'un coup de cuiller à pot. Le peuple ajoute que l'évêque, repentant, ne voulût point être enterré dans l'église, mais qu'il défendît en même temps qu'on l'enterrât dehors, et que ce fut pour obéir à cette volonté ambiguë qu'on lui creusa un tombeau dans l'épaisseur du mur.

Non loin de la chapelle de la Vierge, dans le collatéral droit, en regardant l'orient, est la sacristie. Il faut s'arrêter devant sa clôture en maçonnerie et sa porte en fer : ce sont deux ouvrages très estimés de la fin du XVe siècle. Le mur de clôture

5

est dû aux libéralités de Philippe de la Rose, grand-archidiacre, et fut élevé en 1473, selon Farin; en 1479, selon Pommeraye.[1]

Sortons maintenant de la Cathédrale, et jetons un coup d'œil sur l'extérieur de cette admirable basilique. Ici les détails sont impossibles; il faut voir le tableau en masse pour s'en faire une idée. Qui pourrait compter tant de sculptures, de chapiteaux, de galeries à jour, de bas-reliefs, d'ornemens, qui se multiplient sous toutes les formes? Les explications historiques sont à peu près les seules que l'on puisse offrir au lecteur. Ajoutons qu'elles sont les plus utiles, puisque le reste est l'affaire des yeux et du goût. Toute la partie de la façade occidentale, comprise entre les deux

---

[1] M. Deville en reporte la date entre les années 1480-1482, d'après les registres capitulaires manuscrits de la Cathédrale.

tours, est due à la munificence du cardinal d'Amboise I. Les travaux furent commencés le 12 juin 1509, et terminés en 1530. Les bas-reliefs qui décorent le dessus des portes, sous les trois entrées du parvis, ont été plus ou moins mutilés par les calvinistes, en 1562. Celui de droite est maintenant à peu près méconnaissable: celui du grand portail représente l'arbre de Jessé, c'est-à-dire la généalogie de la Vierge; celui de gauche est le supplice de saint Jean, dont voici l'histoire en peu de mots.

On célébrait la naissance d'Hérode. Le tétrarque donnait un souper splendide: il est représenté à table dans la partie gauche du bas-relief. Hérodias, sa concubine, voulant perdre saint Jean, qui avait blâmé hautement ce commerce illégitime, ordonna à sa fille d'aller danser en présence d'Hérode; ce qu'elle fit. L'histoire sainte ne dit pas, je crois, que ce fut sur

les mains et les pieds en l'air, comme on le voit dans le bas-relief. Hérode, charmé, promit d'accorder à la fille d'Hérodias tout ce qu'elle lui demanderait, fût-ce la moitié de son royaume. La fille va consulter sa mère, qui lui répond : « Allez, et dites « au Roi : Je ne souhaite, seigneur, ni au- « torité ni richesse, mais je veux la tête « de Jean-Baptiste. » Le consciencieux tétrarque obéit ; et l'on aperçoit, au côté droit du bas-relief, la tête de saint Jean dans un bassin. A l'extrémité de ce même côté, on voit le bourreau au moment où il va frapper saint Jean, qui a la tête passée par une fenêtre.

Ce portail souffrit considérablement d'une tempête affreuse qui eut lieu en 1683. Les deux contreforts du milieu, non encore ornés de statuettes et de ces riches sculptures qui décorent les deux autres élevés sous George d'Amboise, ont été construits, il y a quelques années, sous la di-

rection de M. Alavoine, afin de consolider ce portail, où l'on remarquait des lézardes qui donnaient quelques inquiétudes sur sa solidité.

La tour qui termine la façade au nord, porte le nom de *Saint-Romain*. Sa base est la partie la plus ancienne de tout l'édifice ; le surplus n'a été construit que successivement et à différentes époques ; elle a été terminée en 1477, sous le cardinal d'Estouteville. La tour Saint-Romain renfermait onze cloches avant la révolution. Il y en avait quatre autres dans la pyramide, et une seule, mais qui pesait probablement autant que toutes les autres, dans la Tour de Beurre, dont je vais parler.

Cette tour, qui termine la façade au sud, est nommée la *Tour de Beurre*, parce qu'elle fut construite au moyen des aumônes offertes par les fidèles, qui obtinrent en échange la permission de manger du beurre

5.

pendant le carême : elle a deux cent trente pieds d'élévation. La première pierre fut posée au mois de novembre 1485, par Robert de Croixmare, archevêque de Rouen. Les travaux durèrent près de vingt-deux ans, puisque l'édifice ne fut terminé qu'en 1507, selon Pommeraye. Avant d'être achevée, la tour avait été bénie (en 1496), par Henry Potin, suffragant du cardinal George d'Amboise I.

Le 29 septembre de l'an 1500, ce cardinal fit déposer, sur le bureau du chapitre, 4000 liv. pour servir à la fonte d'une cloche, voulant, disait-il, qu'elle fût *la plus belle du royaume*. On fit marché avec le fondeur pour une cloche du poids de quarante-deux mille livres ou environ. Déjà les fourneaux étaient établis au pied de la tour; le moule était commencé, mais on réfléchit que la charpente de la tour n'était pas assez forte pour supporter le colosse. Le moule fut brisé, on en fit un autre qui

devait donner une cloche de trente-deux mille livres ou à peu près. L'opération eut lieu le lundi 2 août 1501, à huit heures du soir, à la suite d'une procession générale autour de l'église et de l'archevêché. La cloche avait au bas trente pieds de tour ; sa hauteur, y compris les anses, était de dix pieds. Elle pesait 36,000 livres. On dit que le fondeur, Jean Le Machon, de Chartres, fut si satisfait d'avoir réussi dans son entreprise, que, vingt-six jours après, il mourut de joie.

La cloche de George d'Amboise se fêla en 1786, au passage de Louis XVI à Rouen. On la mit en pièces en 1793, et elle fut convertie en canons. Quelques morceaux servirent à faire des médailles, aujourd'hui fort rares. On lit sur une des faces :

MONUMENT DE VANITÉ
DÉTRUIT POUR L'UTILITÉ
L'AN DEUX DE L'ÉGALITÉ.

Le portail *des Libraires*, à l'extrémité nord du transept, a pris son nom des libraires qui occupaient des boutiques de chaque côté de la cour. Commencé en 1280, ce portail ne fut achevé qu'en 1478. C'était l'entrée ordinaire des hauts personnages, à l'exception du roi et des princes du sang, qui se rendaient à l'église par le grand portail d'occident. Le bas-relief qui surmonte la porte n'a jamais été exécuté : les deux compartiments inférieurs existent seuls ; ils représentent la résurrectien générale. La cour qui est devant le portail des Libraires était autrefois un cimetière. On cessa d'y enterrer parce qu'un meurtre y fut commis, et que ce lieu ne fut point purifié. Cette entrée de l'église est décorée d'un nombre infini de bas-reliefs représentant, les uns des traits de l'histoire sainte, les autres des sujets quelquefois extrêmement grotesques. A gauche, en regardant la porte, on voit un homme négligemment

appuyé sur le coude : dans sa main droite repose sa tête, qui est celle d'un porc. Plusieurs de ces sculptures ont été nétoyées depuis peu, pour être moulées.

Vers le mois de septembre 1481, le chapitre fit commencer l'avant-portail qui règne sur la rue Saint-Romain. Il était couronné d'une claire-voie fort curieuse, qui fut renversée, en grande partie, le 3 février 1638, par un coup de vent.

Il faut entrer dans la cour d'*Albane*[1], si l'on veut jouir de l'aspect de la Cathédrale du côté du nord. Neuf croisées de front, surmontées de pignons terminés par des ornements divers, éclairent les chapelles du collatéral. On distingue encore, à quelques fenêtres inférieures de la tour Saint-Romain, le plein-cintre du XI[e] siècle;

---

[1] Ainsi appelé du collége de même nom, fondé par Pierre de Colmieu, archevêque de Rouen et cardinal d'Albe.

d'où l'on pourrait conclure que cette partie de la tour fut épargnée dans l'incendie de l'an 1200.

Le portail de la Calende a été construit vers la même époque que celui des Libraires, et présente à peu près la même disposition. Au-dessus de la porte, dans un arc ogive, est un grand bas-relief divisé en trois compartimens : celui d'en bas, dit M. Gilbert, représente *Joseph vendu par ses frères;* au milieu sont les *Funérailles de Jacob;* en haut, *Jésus-Christ sur la Croix*. A droite et à gauche du portail, sont de grandes statues plus ou moins mutilées, et de petits bas-reliefs en profusion. Celui qui nous montre un homme pendu ne rappelle point, comme l'a cru longtemps le peuple, un marchand de blé mis à mort sur la place pour avoir vendu à fausse mesure. Dom Pommeraye a réfuté le premier cette opinion. La plupart de ces bas-reliefs se rapportent à l'histoire de

Joseph ; le pendu serait le grand pannetier de Pharaon, à qui le fils de Jacob avait prédit l'événement dans la prison, trois jours auparavant.

La façade de ce portail, comme celle du partail des Libraires, est accompagnée de deux tours carrées d'une belle proportion, et percées de grandes fenêtres ogives.

Sur la tour de pierre qui subsiste encore au milieu de la croisée, s'élevait naguère, à la hauteur de trois cent quatre-vingt-seize pieds, cette belle pyramide, monument des talens de Robert Becquet et des libéralités du cardinal d'Amboise, 2e du nom. Elle avait été commencée au mois de juin 1542, et terminée au mois d'août 1544.

Le 15 septembre 1822, cette belle pyramide a été détruite par le feu du ciel ; à sept heures du matin elle n'existait plus. Deux heures après, le toit du chœur, celui de la croisée et le tiers de celui de la nef,

s'étaient également écroulés. Les plombs fondus ont été achetés par M. Firmin Didot, qui les a convertis en caractères pour l'imprimerie.

On ne saurait donner ici trop d'éloges au zèle de M. de Vanssay, alors préfet du département : le malheur était arrivé le 15 septembre ; dès le 26 du même mois, le gouvernement, instruit et sollicité par ce magistrat, ordonnait à M. Alavoine [1], l'un de nos plus habiles architectes, de se rendre à Rouen, pour conférer avec M. le préfet sur les moyens de remédier aux dégats causés par l'incendie. Dans les premiers jours de 1823, les toits des collatéraux étaient réparés. Le 15 mars de la même année, toute la nef était recouverte en plomb, comme la partie qui n'avait

[1] Mort le 15 novembre 1834, M. Alavoine fut remplacé par M. Dubois; et M. Pinchon fut maintenu architecte-adjoint.

point souffert. Le toit du chœur et les deux bras de la croisée furent eux-mêmes bientôt réparés ; on a préféré la couverture en cuivre, comme plus solide et moins sujette aux réparations. La restauration et l'exhaussement de la lanterne furent terminés en 1829.

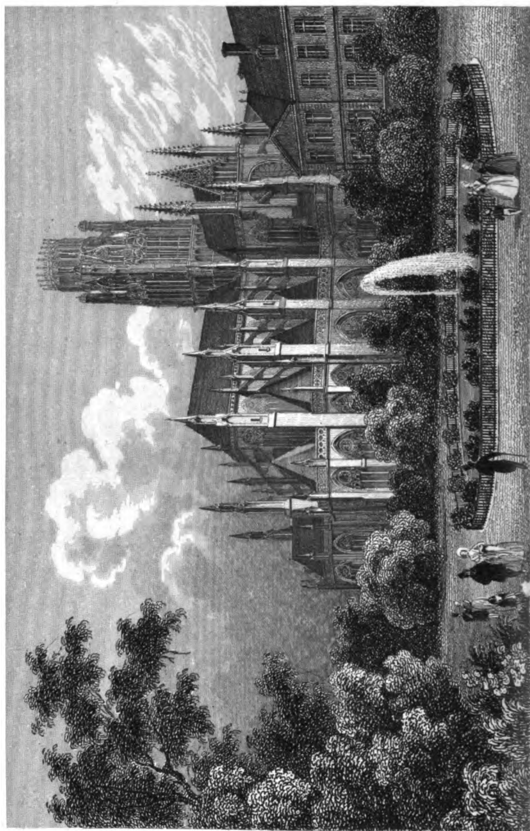
De cette nouvelle plate-forme, élevée de deux cents pieds à partir du pavé de l'église, s'élancera majestueuse la nouvelle pyramide dont on aperçoit déjà treize étages en fer, de quatre mètres cinquante centimètres chaque, formant cinquante-huit mètres cinquante centimètres ou cent quatre-vingts pieds environ. Une première flèche en pierre fut renversée par la foudre ; reconstruite deux fois en charpente, elle devint deux fois la proie des flammes ; la rétablir en bois, c'eût été réunir des matériaux pour un troisième incendie. Elle sera donc exécutée en fonte de fer, et travaillée à jour. On obtiendra ainsi une ho-

6

mogénéité parfaite entre toutes les parties; une harmonie plus intime dans la décoration extérieure de l'édifice, surtout avec le grand portail; et la nouvelle pyramide, par sa forme aussi bien que par sa nature, bravera plus sûrement les tempêtes de l'hiver et les orages de l'été. Au sommet de la flèche sera une petite lanterne entourée d'une galerie pour servir aux observations météorologiques. Le poids total de la flèche approchera de 600,000 kilogrammes. La flèche se composera de 2540 pièces de fer, non compris les boulons, au nombre de 12,879. Enfin, cette magnifique pyramide montera dans les airs à une élévation de 436 pieds; c'est-à-dire qu'elle aura 40 pieds de plus que la précédente, et ne le cédera que de 13 pieds à la plus haute des pyramides d'Egypte [1].

---

[1] Pour ce qui concerne l'Archevêché, voir le chapitre des Monuments civils.



Saint-Ouen.

L'abbaye de Saint-Ouen était la plus ancienne de Rouen et de la province de Normandie.

Fondée en 553, sous le règne de Clothaire I, et sous l'épiscopat de Flavius, seizième archevêque de Rouen, en comptant saint Nicaise, cette abbaye fleurit particulièrement sous l'illustre prélat dont elle porte aujourd'hui le nom, et qui l'enrichit de son propre patrimoine.

L'an 841, le 14 mai, les Normands descendent à Rouen; ils brûlent l'abbaye le lendemain.

Devenu chrétien, et possesseur paisible de la Normandie, Rollon ordonne la réparation de l'abbaye; il y fait rapporter les reliques de saint Ouen, que les moines en avaient enlevées pour les soustraire aux profanations des Normands.

Le monastère ne tarda pas à prendre le

nom de Saint-Ouen, au lieu de celui de Saint-Pierre qu'il portait auparavant.

Les ducs Richard I et Richard II suivirent l'exemple de Rollon, et continuèrent la restauration de l'abbaye.

Telle était la réputation de ce monastère, que l'empereur Othon, assiégeant notre ville, où régnait alors Richard I, surnommé *Sans-Peur,* demanda un sauf-conduit pour venir faire sa prière à Saint-Ouen.

Nicolas, fils de Richard III, et quatrième abbé sous Guillaume-le-Conquérant, fit démolir l'édifice qui avait subsisté jusqu'alors, et posa la première pierre d'une nouvelle basilique en 1046. Nicolas mourut trop tôt pour conduire son ouvrage à sa perfection : il ne fut terminé qu'en 1226, par Guillaume Balot, sixième abbé, qui en fit faire la dédicace cette même année, par Geoffroy, archevêque de Rouen, le 16 des calendes de novembre, c'est-à-dire le 17 octobre.

Rainfroid, septième abbé, fit terminer

le cloître et les autres bâtimens nécessaires aux religieux ; mais, en 1236, dix années seulement après l'achèvement de cette basilique, le feu détruisit en un jour l'ouvrage de quatre-vingts ans.

Grâce aux libéralités de l'impératrice Mathilde et de Henri II son fils, les religieux de Saint-Ouen parvinrent à reconstruire leur monastère ; un nouvel incendie le consuma entièrement en 1248.

Enfin, le célèbre Jean ou Roussel Marc-d'argent, vingt-quatrième abbé, est élu en 1303. Quinze ans plus tard, en 1318, il pose la première pierre de cette magnifique église, aujourd'hui l'objet de l'admiration générale. Pendant les vingt et une années qu'il y fit travailler, on acheva le chœur, les chapelles, les piliers qui supportent la tour, et la plus grande partie du transept. Ces constructions coûtèrent 63,036 livres 5 sous tournois, environ 2,600,000 francs de notre monnaie.

L'édifice ne fut entièrement terminé qu'au commencement du XVI[e] siècle; mais la tour l'était avant la fin du XV[e].

« Nul édifice, dit un homme d'état qui a laissé chez nous d'honorables souvenirs[1], nul édifice, peut-être, mieux que l'église Saint-Ouen, ne frappe les yeux et n'étonne la pensée de la grandeur du seul Dieu de l'univers. L'harmonie parfaite des proportions entretient cette haute pensée dont on est d'abord saisi. L'esprit s'y nourrit des impressions profondes de la grandeur, de l'immensité, de l'éternité; et le jour mystérieux qui plonge mollement à travers les vitraux diversement coloriés, prolonge cette sorte de ravissement: il serait entier, si un seul son de l'orgue, très doux, venait, comme une voix céleste, se perdre par intervalles entre ces voûtes. »

---

[1] M. le comte Beugnot.

Un voyageur anglais[1] a exprimé à peu près les mêmes sentimens :

« Vous êtes d'abord frappé, dit-il, de la beauté incomparable de la rosace occidentale ; elle n'a point de rivale pour la délicatesse et le luxe de ses ornemens. L'œil ne suit qu'à peine, dans leurs détours et croisemens infinis, les compartimens qui la traversent dans toutes les directions : c'est un véritable chef-d'œuvre. Nous entrâmes dans la nef par le grand portail du milieu; c'était à l'heure du soleil couchant. Le ciel était pur, les vitraux produisaient un aspect enchanteur, et la rosace elle-même, vue de l'extrémité de l'église, se montrait embrasée de mille feux éblouissans. La nef, le chœur, les bas-côtés semblaient éclairés par un flambeau magique.

---

[1] Dibdin, *Voyage bibliographique, archéologique et pittoresque en France*, 1825 ; 4 vol. in-8°, figures.

Nous déclarâmes, par un mouvement spontané, qu'il n'était rien d'aussi beau peut-être, et assurément rien de plus beau que l'église Saint-Ouen.

« Du grand portail occidental, vous apercevez le chœur dans tout son ensemble, dans toute sa beauté. C'est un cercle, ou plutôt un ovale entouré de hauts piliers formés de colonnes réunies en faisceaux, et dégagé de toute espèce de cloison qui pourrait en masquer la vue. Il est impossible de rien imaginer, sous ce rapport, de plus aérien, de plus séduisant; le fini et la délicatesse de ces piliers est une chose vraiment étennante. En général, c'est l'absence de tout ornement étranger qui donne à l'intérieur du monument cet air svelte, dégagé, tenant de la féerie, qui n'appartient qu'à lui, et qui produit une sensation que je n'éprouvai jamais dans aucun autre édifice de ce caractère. »

Sa longueur, dans œuvre, est de quatre

cent seize pieds huit pouces (environ quatre cent cinquante pieds anglais), qui se divisent ainsi qu'il suit : la nef, deux cent quarante-quatre pieds ; le chœur, cent deux pieds ; le surplus, jusqu'à l'extrémité de la chapelle de la Vierge, soixante-dix pieds huit pouces ; en tout huit pieds huit pouces de plus que la Cathédrale. Sa hauteur est de cent pieds sous clé de voûte. La largeur en y comprennant les collatéraux, est de soixante-dix-huit pieds; savoir : trente-quatre pieds pour la nef, et vingt-deux pieds pour chaque collatéral. Le transept porte cent trente pieds de long; sur trente-quatre pieds de large.

L'église reçoit le jour par cent vingt-cinq fenêtres sur trois rangs, sans y comprendre les trois rosaces. Le second rang de ces fenêtres éclaire une galerie circulaire intérieure qui règne au-dessus des collatéraux, où plusieurs de ces fenêtres présentent des vitraux d'une grande beau-

té. Il faut surtout remarquer une sibylle, dans la deuxième travée du bas-côté, à gauche en entrant, et les dais gothiques de la verrière en face de la grille du chœur, dans le collatéral du midi. Saint Romain y est représenté se rendant maître de la Gargouille, et faisant rentrer la Seine dans son lit.

Toutes les grandes fenêtres des hautes voûtes de saint Ouen sont enrichies de peintures sur verre d'un bel effet; celles de droite représentent, dans de grandes proportions, les personnages les plus illustres de l'ancien testament depuis Adam, parmi lesquels, suivant l'usage du moyen-âgé, on a compris les sibylles pour lesquelles l'église conserva, pendant une longue suite de siècles, une vénération presque égale à celle qu'elle a vouée aux saints.

La partie gauche de cette splendide vitrerie comprend, sous des formes également colossales, les douze apôtres, les

saints évêques des premiers temps du christianisme, et les abbés les plus illustres de l'ordre de Saint-Benoît.

Le reste de la vitrerie est enrichi d'un grand nombre d'autres sujets pieux, parmi lesquels se trouvent beaucoup de scènes de martyrs, et d'autres sujets hagiographiques. Toutes ces peintures sont ornées de couronnemens de la plus grande élégance; mais il est impossible de rien voir de plus ravissant, sous le rapport de l'éclat des couleurs et de l'incroyable richesse de détails, que les dais qui surmontent, du côté du sud, les *histoires* dont cette partie du temple est embellie.

Les compartimens du remplissage des fenêtres, où sont contenues ces brillantes peintures, sont, dans toute la partie de la basilique construite par l'abbé Marc-d'argent, dans le style du gothique *rayonnant*. Le gothique *flamboyant* forme le caractère de presque tout le reste; légère dissem-

blance qui, toutefois, ne nuit en rien à l'effet du corps de l'édifice, pris dans son harmonieux ensemble[1].

Contre le premier pilier de droite, en entrant par le portail occidental, est un grand bénitier de marbre. Par un effet d'optique assez curieux, on voit, en regardant au fond de ce bénitier, la voûte de l'église dans toute son étendue.

Le chœur était autrefois séparé de la nef par un jubé magnifique, dont on peut voir la gravure dans l'*Histoire de l'Abbaye*, par le père Pommeraye. Don précieux de la munificence du cardinal d'Estouteville, en 1462, ce jubé fut en grande partie détruit, en 1562, par les calvinistes, et réparé, en 1655, par Guillaume Cotterel, grand-prieur de Saint-Ouen. Ce bel ouvrage disparut entièrement à la révolution.

---

[1] *Notice historique sur Saint-Ouen*, par E.-H. Langlois. (*Revue de Rouen*, juin 1838.)

Onze chapelles, y compris celle de la Vierge, environnent le chœur de l'église. La première, à gauche en remontant vers l'extrémité orientale, contient les fonts baptismaux, et est dédiée à saint Martial. Là était une horloge assez curieuse qu'on ne voit plus depuis environ quarante ans. Une petite statue de saint Michel venait sonner les heures en frappant sur le démon, et disparaissait ensuite.

Dans la seconde chapelle, en suivant la même direction, fut inhumé, en 1440, Alexandre de Berneval, l'un des architectes de l'église. Il est représenté à côté de son élève, dit-on sur la pierre sépulcrale qui recouvre ses restes. Voici l'inscription qu'on lit sur la tombe, en caractères gothiques :

Ci gist maistre Alexandre de Berneval, maistre des Œuures de Machonnerie du Roy, notre Sire, du baillage de Rouen et

de ceste Eglise, qui trespassa l'an de grâce mil CCCCXL le v jour de janvier. Priez Dieu pour l'ame de lui.

Le père Pommeraye, dans son *Histoire de l'abbaye de Saint-Ouen*, page 197, rapporte une histoire assez singulière sur Berneval et son élève; mais, précisément parce qu'elle paraît être un conte, il est bon de la reproduire ici, afin de mettre les étrangers en garde contre les récits qu'on pourrait leur en faire. « Les deux roses de la croisée », dit le Bénédictin, « furent faites l'an 1439, l'une par Alexandre de Berneval, maître maçon, et l'autre par son serviteur ou apprenti, qui fit la sienne avec tant d'industrie et de bonheur, qu'elle eut l'approbation de tout le monde, et même fut jugée plus belle que celle où son maître avait travaillé. Celui-ci, au lieu de dissimuler, et de souffrir patiemment les louanges que l'on donnait à ce savant ap-

prenti, ou plutôt d'en être bien aise et d'y prendre part, étant certain que c'est une gloire et non pas un déshonneur à un maître de former un disciple plus habile que lui; celui-ci, dis-je, se laissa tellement transporter à l'envie, et ensuite à la colère, qu'il tua l'autre, et mérita, par cette action si lâche et si noire, de finir misérablement sa vie par les mains d'un bourreau. Les religieux de Saint-Ouen, touchés de compassion envers ce malheureux artisan, obtinrent son corps de la justice ; et, pour reconnaissance des bons services qu'il leur avait rendus dans la construction de leur église, nonobstant sa fin tragique, ne laissèrent pas de l'inhumer dans la chapelle de Sainte-Agnès (aujourd'hui Sainte-Cécile). »

En se rappelant que ces sortes d'histoires se retrouvent assez fréquemment, le lecteur fera justice de celle-ci.

La statue de sainte Cécile, de grandeur

naturelle, est placée entre deux colonnes d'ordre corinthien. Les autres chapelles, excepté celle de la Vierge, n'ont rien de bien remarquable.

Les voyageurs anglais trouveront un souvenir dans cette dernière. C'est là que fut inhumé le jeune fils de Talbot, dont voici l'épitaphe :

> Cy gist noble homme Jean Tallebot, fils du Sieur de Tallebot, Mareschal de France, qui deceda es annees de puerilite, le IV Janvier MCCCCXXXVIII.

Dans cette même chapelle, l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen, a fait rétablir, en 1842, l'inscription tumulaire du libéral abbé Marc-d'argent.

> Hic jacet Frater Johannes Marcdargent, alias Roussel, quondam abbas istius monasterii qui incepit edificare istam ecclesiam

de novo et fecit chorom et capellas et pilliaria turris et magnam partem crucis monasterii ante dicti.—Obiit anno MCCCXXXIX.

L'intérieur de l'église renferme plusieurs tableaux estimés, tels que : une *Multiplication des pains*, par Daniel Hallé, et une *Visitation*, par Deshayes, de Rouen, dans la chapelle de la Vierge ; une *Ouverture de la Porte sainte*, par Léger, de Rouen, sur le mur du collatéral, derrière la chaire ; une *Flagellation*, par Marigny, dans la troisième chapelle, à gauche du chœur. Les différentes chapelles en contiennent quelques autres moins remarquables.

La grande tour est un monument de force et de beauté tout ensemble. Elle s'élève à cent pieds environ au-dessus du comble. Elle est surmontée d'une couronne travaillée à jour et d'un effet enchanteur. La hauteur totale de cette tour est de deux cent quarante-quatre pieds, à partir du

pavé de l'église. Elle est supportée, à l'intérieur de l'édifice, par quatre piliers, composés chacun de vingt-quatre colonnes groupées. De quelque côté qu'on se promène dans les campagnes voisines, on l'aperçoit levant un front superbe.

Tout le corps de l'église est soutenu, à l'extérieur, par trente-quatre arcs-boutans, formant, avec les contre-forts sur lesquels ils sont appuyés, un ensemble des plus majestueux.

Dans l'état d'imperfection où il a été laissé, le portail occidental n'a rien de remarquable que la magnifique rosace dont j'ai parlé. Mais, dans ce moment, un projet d'achèvement présenté par M. Grégoire, architecte, est soumis au Conseil des Bâtimens civils, et on peut espérer qu'il recevra un jour son exécution.

Le portail du sud, vulgairement appelé *des Marmouzets*, vient d'être restauré complètement et mérite beaucoup plus

l'attention des curieux, par l'étonnante variété des sculptures qui le décorent. On y remarque surtout deux pendentifs dont on ne saurait trop admirer l'exécution hardie. Au-dessus de la porte est un bas-relief divisé en trois parties, représentant les diverses circonstances de la sépulture de la Vierge, de son assomption et de son entrée dans le ciel. Ce porche est assurément l'un des spécimens les plus purs, les plus légers, les plus séduisans de l'architecture gothique.

L'église de Saint-Ouen, pendant la révolution, fut transformée en atelier de forges. Depuis, on y célébra les fêtes décadaires, on y promulgua les lois, on y prononça les mariages; on y donna même un grand déjeûner aux conscrits de l'an VII, les premiers qui partirent sous cette dénomination. Enfin on l'a rendue à la seule destination qui lui convienne, la seule aussi qui soit digne d'elle; car c'est de

notre église de Saint-Ouen qu'on peut dire surtout : *Hic vere est domus Dei.*

On a démoli, en 1816, l'ancienne maison abbatiale de Saint-Ouen, appelée aussi le Luxembourg. Les amis des arts s'en sont affligés ; des souvenirs historiques se liaient aussi à l'existence de cet édifice.

L'abbatiale était le séjour ordinaire de nos rois dans leurs passages par notre ville. Henri II, Charles IX, Henri III, Henri IV, Louis XIII, l'ont successivement habitée. Henri IV y demeura quatre mois entiers; c'est là qu'il adressa aux échevins de sa bonne ville de Rouen ces paroles qu'on n'oubliera jamais : *Mes amis, soyez-moi bons sujets, et je vous serai bon roi, et le meilleur roi que vous ayez jamais eu.*

Dans le jardin public, autrefois celui du monastère, et qui règne au nord, à l'est et au sud de l'église, est une construction fort curieuse, en forme de tour, appelée la *Chambre aux Clercs*. C'est, à

n'en pas douter, un fragment de l'une des églises qui se sont succédé en cet endroit. Elle se trouve à l'angle nord-est de la croisée septentrionale. Son architecture est celle du XI[e] siècle. On a remarqué, avec assez de justesse, qu'elle ressemble autant à un reste de château fort qu'à un fragment d'édifice religieux. L'intérieur se divise en deux étages, dont le second a reçu le mécanisme de l'horloge.

Le méridien placé contre le mur, au nord du bassin, est celui qui décorait l'ancienne bourse découverte, dont l'emplacement est aujourd'hui rendu au port. A l'extrémité inférieure de l'obélisque, on voit une femme assise, représentant le Commerce. La figure du Temps indique la ligne solaire. On y replaça, en 1815, le médaillon de Louis XV, qui en avait été enlevé vers 1792. Ce monument est de Paul Slotds, statuaire du siècle dernier.

Saint-Maclou.

Cette paroisse n'était point encore à l'intérieur de la ville en 1228. C'est ce qui résulte d'une donation faite cette même année, par Geoffroy de Capreville, d'un fond à lui appartenant, paroisse de Saint-Maclou, *hors* la ville. A cette époque, l'église de Saint-Maclou n'était qu'une chapelle, dont la construction n'offrait probablement rien de remarquable. Vers le milieu du XVe siècle, on s'occupa de l'érection de l'édifice actuel. Les travaux étaient fort avancés en 1511, époque où l'on éleva la plate-forme qui devait supporter le clocher.

On appelait autrefois cette église *la Fille aînée de Mgr l'archevêque*. On y gardait les saintes huiles, et elle en distribuait à toutes les paroisses du diocèse. Ce privilége était indiqué par deux vases, portés sur deux barres de fer, de chaque côté de



Saint-Maclou.

la croix qui couronnait le grand portail. Dans les processions générales, la croix de Saint-Maclou précédait toutes les autres, et conduisait le cortége.

L'église a cent quarante-deux pieds de long sur soixante-seize de large, y compris les collatéraux. La hauteur, à partir du pavé de la nef jusqu'à l'extrémité de l'ancien clocher, était de deux cent quarante pieds à peu près. Ce joli clocher, de forme pyramidale, s'élevait à cent quinze pieds au-dessus de la lanterne : on y pouvait monter extérieurement sans échelle jusqu'à la croix. Il fut ébranlé par un ouragan en 1705 ; trente ans plus tard, il menaçait ruine : on fut obligé d'en abattre une forte partie. Il a été presque détruit pendant la révolution, époque où on l'a dépouillé du plomb qui le couvrait, pour faire des balles. Ce clocher a été remplacé par un beffroi insignifiant.

L'intérieur de cette église mérite toute

l'attention des curieux. Je signalerai particulièrement ici le charmant escalier, sculpté à jour, qui conduit à l'orgue. Les auteurs du *Voyage pittoresque et romantique dans l'ancienne France*, n'ont point oublié de placer ce bijou gothique dans leur ouvrage.

La disposition du grand portail de Saint-Maclou, offrant cinq issues, est fort remarquable. Deux de ces issues sont malheureusement condamnées.

Ce que les nationaux et les étrangers ne sauraient trop admirer, se sont les sculptures, attribuées au célèbre Jean Goujon, qui décorent les portes, soit qu'on s'arrête à la façade occidentale, soit qu'on examine le portail septentrional sur la rue Martainville. Ces bas-reliefs représentent de curieux arabesques, et divers traits de l'Ecriture sainte, tels que la *Mort de la Vierge*, sur la porte de la rue Martainville ; le *Baptême de Jésus-Christ*, sur le grand portail, etc.

Saint-Maclou a conservé presque toute son ancienne vitrerie, décorée en général de figures isolées de saints couronnés de dais, et dans le style de la renaissance. Les parties inférieures de ces peintures ont éprouvé de grandes mutilations [1].

Presque vis-à-vis le portail nord de l'église, se trouve l'entrée de *l'aître Saint-Maclou*, local qui, pour la ville de Rouen, était ce que fut, pendant tant de siècles, pour celle de Paris, le cimetière de Saints-Innocens. E.-H. Langlois a retrouvé, sur les colonnes du bâtiment qui circonscrit cet ancien cimetière, les fragmens, malheureusement informes, d'une danse macabre [2].

---

[1] Le modèle en relief de cette église, exécuté dans la première moitié du XVI[e] siècle, se voit au Musée d'antiquités de la ville.

[2] Voyez : *Rouen au* XVI[e] *siècle* et *la Danse des morts du cimetière Saint-Maclou ;* par E.-H. Langlois. (Mémoires de la Société libre d'Émulation, année 1832.)

Saint-Patrice.

Cette église fut bâtie, en 1535, sur l'emplacement d'une autre assez modeste. La chapelle de la Passion, à droite en regardant le chœur, est de 1648, aussi bien que le côté de l'édifice qui règne sur la rue Saint-Patrice. Tout près de l'église, dans des bâtimens appartenant à la paroisse, avait été fondée, en 1641, et aux dépens du curé, une communauté de prêtres qui jouissaient de plusieurs priviléges accordés par le roi. Elle pouvait faire entrer quinze muids de vin, sans payer aucun droit, prendre dans la gabelle huit boisseaux de sel par an, au prix du marchand, et donner le droit de *committimus* à tous ses ecclésiastiques, après un an de séjour.

L'église de Saint-Patrice offre des vitraux de la plus grande beauté. Ils sont du XVIe siècle, c'est-à-dire de la période la plus

brillante de la peinture sur verre en France.

E.-H. Langlois, dans l'excellent ouvrage que j'ai déjà cité, donne la description de l'un de ces vitraux, placé à gauche du chœur en regardant l'orient. Une charmante eau-forte accompagne cette description. Le dessin est de Mlle Langlois; la gravure a été exécutée par E.-H. Langlois lui-même, dont j'emprunte ici, en les abrégeant, quelques détails explicatifs de la verrière.

Probablement exécutée d'après les dessins du plus grand peintre français de la renaissance, le fameux Jean Cousin, cette verrière offre, sous le voile de l'allégorie, LE TRIOMPHE DE LA LOI DE GRACE.

Compartiment du milieu.

Le sauveur en croix est élevé sur un char de triomphe, tiré par plusieurs vertus mystiques portant des palmes, en signe

de victoire. La Foi chrétienne, tenant le même symbole, est assise sur le devant du char. Au pied de la croix se voient les vases de l'Égypte, remplis de la manne céleste. Accablé sous les roues du char, le prince des ténèbres témoigne, par ses hideux regards, la confusion dont le couvre la ruine de son empire.

En avant du cortège, marchent les chefs d'Israël. Aaron et Moïse sont à leur tête: le premier porte le Décalogue et la verge miraculeuse; le second est chargé d'un serpent d'airain, symbole de l'Homme-Dieu sur la croix. A ses côtés, les enfans de Jacob foulent aux pieds des serpens enflammés.

Compartiment inférieur.

Il représente le péché, sous la figure des deux premiers humains. Admirez ici la grâce et la pureté des contours, la noble simplicité des poses, la profonde in-

quiétude d'Adam, le mouvement de terreur de son épouse. Vient ensuite l'ange des ténèbres, figuré par une tête de monstre : il tient un roseau, symbole de la faiblesse humaine. Le Serpent tentateur cherche à s'échapper des feux vengeurs dont il est environné.

Cette figure offre une bizarrerie singulière. Nous ne croyons pas devoir la signaler plus particulièrement.

Après Satan, on voit la Mort, fille du Péché. Ce n'est point un hideux squelette, mais une figure pâle, décolorée, dont les formes paraissent altérées par la souffrance. Un vaste linceul, attaché sur sa tête, voltige sur son corps en ondoyans replis.

Près de la Mort, la Chair se montre sous les traits d'une femme coiffée de perles et couverte de magnifiques habits. Son front est triste et chagrin ; ses yeux sont fermés à la lumière ; une chaîne de fer pèse sur ses épaules.

Compartiment supérieur.

On y voit le Christ presque nu, rayonnant de gloire et vainqueur du trépas. Debout, et dans une attitude pleine de fierté, il frappe le démon abattu sous les roues de son char tiré par des anges.

Tout l'intérieur de la chapelle située à l'extrémité du côté gauche, en faisant face à l'orient, est remarquable par la beauté de ses vitraux. La plupart portent la date de leur exécution, et le nom du donateur. La verrière qui se trouve au bas de cette chapelle, représente la *Femme adultère*. Elle provient de l'église Saint-Godard. On y voit Jésus-Christ se baissant, et indiquant du doigt cette inscription : *Si quis sine peccato est mittat in eam lapidem.*

La verrière voisine, admirable par la grâce et la légèreté des formes, représente une *Annonciation*.

La suivante est consacrée tout entière

à la vie de saint Eustache, admirable composition du XVIe siècle.

Une autre vitre représente la vie de saint Patrice. On y voit l'apôtre de l'Irlande forçant un voleur à confesser, par de longs bêlemens, tracés ainsi : MEEE ! MEEE ! le crime qu'il a commis en dérobant et en mangeant la brebis de son voisin.

La chaire à prêcher de Saint-Patrice était autrefois dans l'église de Saint-Lô. Cette chaire est du temps de la renaissance, et d'un bon goût.

Sainte-Madeleine.

De l'avenue du Mont-Riboudet, on aperçoit l'élégante église de la Madeleine. Édifiée d'après les dessins de Lebrument, décorée par le ciseau de Jadoulle, cette construction, toute moderne, se distingue à la fois par la noblesse de son architecture et la grâce de ses ornemens. Elle fut terminée et dédiée le 7 avril 1781.

La façade, qui est au sud, se compose d'un péristyle soutenu par quatre colonnes corinthiennes. Dans le fronton, au-dessus de l'entablement, est un bas-relief représentant une *Femme allaitant des enfans*, symbole de la Charité. L'image de cette vertu ne pouvait être mieux placée que sur le portail d'une église touchant à l'Hôtel-Dieu.

A l'intérieur, l'édifice se compose d'une nef et de deux collatéraux. A l'extrémité supérieure de la nef s'élève un dôme en plein-cintre, surmonté à l'extérieur par un obélisque supportant un globe.

Plusieurs tableaux de prix décorent les chapelles. On estime particulièrement ceux qu'on aperçoit au fond des deux collatéraux. Ils sont de Vincent, peintre distingué de notre école. Celui de droite représente la *Guérison de l'Aveugle* ; celui de gauche, la *Guérison du Paralytique*.

Derrière le maître-autel, est la cha-

pelle des dames religieuses de l'Hôtel-Dieu.

Les arbres de l'avenue de la Madeleine, dont la plupart commençaient à dépérir, ont été abattus en 1835 et remplacés en 1836.

(Pour les renseignements relatifs à l'Hôtel-Dieu, *voyez* plus loin le chapitre : *Hospices*.)

Saint-Sever.

La ville de Rouen a possédé un évêque de ce nom dans le commencement du IVe siècle. Au premier abord, il serait naturel de penser que cet évêque est le patron de l'église Saint-Sever; il n'en est pas ainsi. Voici, en peu de mots, l'histoire de cette fondation.

Sous le règne de Richard I, troisième duc de Normandie, deux ecclésiastiques de Rouen firent un pélerinage au tombeau de saint Sever, évêque d'Avranches. Le corps

du saint reposait aux environs du Mont-Saint-Michel, dans une église environnée de bois. Un prêtre habitait seul dans le voisinage. Les deux religieux, par un excès de dévotion dont le sentiment pouvait être louable, résolurent d'enlever les restes du saint évêque. Le prêtre devina et fit échouer leur dessein. Ils reviennent à Rouen, font supplier Richard de vouloir bien autoriser la translation, obtiennent le consentement du prince, et, malgré les larmes et la résistance des habitans, enlèvent les saintes reliques qu'ils dirigent sur Rouen. Le cortége se reposa dans le bourg d'Emendreville (aujourd'hui le faubourg Saint-Sever.) Là se renouvela le miracle qui s'était répété plusieurs fois sur la route, c'est-à-dire que la châsse qui renfermait le corps devint si pesante, qu'il fut impossible de la soulever avant d'avoir fait vœu d'édifier une chapelle en cet endroit. Telle est l'origine de l'église Saint-Sever. Jusqu'alors ce lieu

s'était appelé le bourg d'*Emendreville*. Il retint cette dénomination quatre siècles encore après ; mais il prit enfin le nom du saint en l'honneur de qui avait été bâtie l'église paroissiale [1]. L'église actuelle fut dédiée le 27 janvier de l'année 1538. Elle n'offre rien de curieux, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, aux regards des amateurs de beautés architecturales.

Saint-Romain.

C'est celle des anciens Carmes déchaussés. Ces Pères obtinrent des lettres patentes, le 27 juillet 1624. Ils achetèrent une maison à l'entrée du faubourg Bouvreuil, qui était alors sur la paroisse Saint-Godard, et jetèrent les fondemens de leur monastère. Le 20 novembre 1643, le duc de

---

[1] L'ancienne châsse de Saint-Sever, qui faisait partie du trésor de la Cathédrale, se voit au Musée d'antiquités.

Longueville posa la première pierre de leur église, qu'ils démolirent en 1678, pour en construire une nouvelle, dont la première pierre fut posée au mois de juillet 1679, par M. Pierre de Becdelièvre, premier président à la Cour des Aides, qui fit tous les frais de construction jusqu'au moment de son décès, arrivé en juillet 1685. Après sa mort, MM. Pierre et Thomas-Charles de Becdelièvre, ses fils, achevèrent l'édifice à leurs propres dépens. C'est l'église actuelle : elle fut dédiée le 21 décembre 1687. En 1791, elle fut mise sous l'invocation de saint Romain, au nombre des succursales de Rouen. Fermée peu de temps après, elle reprit son titre de succursale en 1802. Elle est aujourd'hui église paroissiale. Sur le portail, qui est à l'est, sont écrits ces mots, en grandes majuscules d'or :

SANCTO ROMANO
PATROCINANTE.

Cette église renferme des antiquités extrêmement curieuses. La première, sans contredit, c'est le tombeau en marbre de notre archevêque saint Romain. Il forme, si je le puis dire, le maître-autel dans le chœur, puisque le dessus de cet autel recouvre immédiatement le tombeau, que l'on voit d'ailleurs très facilement. Il était d'abord dans la crypte de Saint-Godard, où saint Romain fut inhumé. On le transporta dans l'église où il se trouve aujourd'hui le 20 février 1804. Les cendres de l'illustre prélat avaient été dispersées, en 1562, par les calvinistes.

Il faut admirer ensuite les vitraux provenant, les uns de Saint-Maur : ce sont les plus jolis ; les autres de Saint-Etienne-des-Tonneliers, quelques autres encore de Saint-Martin-sur-Renelle. En voici l'explication :

Première chapelle, à gauche en entrant, une *Transfiguration*.

Dans la chapelle suivante, une *Sainte Famille*. Cette chapelle possède aussi une jolie petite statue en marbre, de *saint Louis*, et un bas-relief de Jadoulle, représentant *Tobie ensevelissant les morts*.

Chapelle des Fonts, la première à droite en entrant: une verrière divisée en six compartimens, dont le sujet est l'*Histoire d'Adam*. C'est dans cette chapelle qu'on voit le couvercle très curieux des fonts baptismaux, venant de l'ancienne église de St-Etienne-des-Tonneliers. Les bas-reliefs qui le décorent représentent la *Passion de Jésus-Christ*. Dans l'espèce de lanterne qui surmonte le couvercle, est une *Résurrection*. Ces sculptures, en bois, d'une richesse et d'une élégance remarquables, sont des premières années du XVI[e] siècle. Dans le fond de la chapelle est le *Baptême de Jésus-Christ*, peint à fresque par Pêcheux.

Chapelle suivante, sous l'invocation de

sainte Thérèse, on y voit *sainte Geneviève*, patrone de Paris. Elle tient un livre de la main gauche, et un cierge allumé dans la main droite. Le démon, armé d'un soufflet, s'efforce d'éteindre le cierge; un ange, placé derrière la sainte, s'apprête à le rallumer.

Ces différens vitraux viennent de Saint-Maur.

Dans la chapelle Saint-Joseph, une verrière représentant *saint Etienne devant ses juges*.

Vis-à-vis, dans la chapelle de la Vierge, *saint Etienne est lapidé*. Ces deux vitraux appartenaient à l'église de Saint-Etienne-des-Tonneliers.

Quelques verrières des croisées supérieures, et venant de Saint-Martin-sur-Renelle, représentent la *Passion de notre Seigneur*.

Dans le chœur, chapelle à gauche, *Tobie ensevelissant les morts*: au-dessus,

la *Résurrection de Lazare ;* même fenêtre, *Job sur son fumier;* au-dessous, la *Cène.*

Autre chapelle du chœur, vis-à-vis : *Jésus-Christ dans le Temple, renversant les tables des vendeurs ;* à côté, le *mauvais riche à table ;* le *Lazare* est à la porte, en dehors.

Les verrières de ces deux chapelles appartenaient à Saint-Maur. La plupart de ces vitraux sont extrêmement remarquables, sous le triple rapport de la grâce des formes, de l'éclat des couleurs, et du fini de l'exécution.

Sous le dôme pratiqué au haut de la nef, sont peints, en cinq fresques, différens traits relatifs au patron de l'église. L'une représente *S. Romain consacré évêque ;* dans une autre, *il renverse les temples païens ;* plus loin est le *Miracle du dragon ou gargouille ;* à côté est la *Procession de la Fierte pour la délivrance d'un prisonnier,* cérémonie instituée par suite du

miracle dont il vient d'être parlé. L'*Apothéose de saint Romain* couronne ces quatre tableaux.

Au fond du sanctuaire, derrière le maître-autel, est encore une fresque de Pêcheux, représentant l'*Agonie de Jésus-Christ*. Le tableau reçoit la lumière d'en haut, par une ouverture pratiquée exprès.

L'orgue, construit par M. Lebreton, de Rouen, a été reçu le 11 juillet 1830. Il est composé de quatre claviers, quarante-deux registres, et une pédale à ravalement.

L'horloge, due au zèle de M. l'abbé Crevel, ancien curé de cette paroisse, marque le temps vrai.

Quoique moderne, l'église de Saint-Romain mérite, comme on le voit, d'être visitée dans tous ses détails.

Saint-Godard.

L'origine de Saint-Godard est inconnue.

Tout ce qu'on peut affirmer, c'est qu'il existait, fort anciennement, en cet endroit, une chapelle dédiée à la sainte Vierge. Cette dernière circonstance a fait croire long-temps que la première cathédrale avait été érigée en ce lieu. Il suffira, pour établir le contraire, de dire que l'église de Saint-Godard ne se trouva comprise dans l'intérieur de la ville qu'au commencement du XIIIe siècle.

L'an 533, et non 530 comme le dit Farin, dont la chronologie est souvent erronée, notre archevêque saint Godard fut inhumé dans la chapelle souterraine de cette église, qui renonça dès-lors à son ancien vocable, pour celui du saint prélat dont elle venait de recevoir les dépouilles mortelles. Saint Romain a aussi été enterré dans la même chapelle [1].

---

[1] Son tombeau, formé d'un seul bloc de marbre

Ce ne fut qu'à la suite de divers accroissemens que l'église de Saint-Godard parvint à l'état où nous la voyons aujourd'hui. Elle comporte cent quinze pieds de long, sur soixante-dix-huit de large. En 1556, l'orgue était encore fort petit; on l'agrandit alors, mais il fut ruiné par les calvinistes, en 1562. L'orgue, établi en 1640, était l'ouvrage d'un Écossais d'origine nommé George Lesselié.

Supprimée dans la seconde circonscription des églises de Rouen, l'église de Saint-Godard vit passer ses ornemens et toutes ses richesses dans les paroisses de Saint-Ouen et de Saint-Patrice. Au nombre de ces richesses, il faut surtout citer les admirables vitraux de Saint-Godard, les plus beaux de France au rapport de Farin et

---

rougeâtre, se voit aujourd'hui dans l'église de Saint-Romain.

de Le Vieil [1], dont l'opinion est devenue autorité. Beaucoup de ces vitraux furent brisés dans la *Chambre aux Clercs* de Saint-Ouen.

Rendue à l'exercice du culte en 1806, l'église de Saint-Godard rentra en possession de ses deux plus belles vitres : celle de la chapelle de la Sainte-Vierge, à droite en regardant le chœur, et celle de la chapelle Saint-Nicolas, de l'autre côté. La première représente la Mère du Sauveur et les Rois de Juda dont elle est descendue. On ne peut se lasser d'admirer la tête céleste de la vierge, le grand caractère des Rois et l'inconcevable richesse de cette composition.

Le vitrail de la chapelle Saint-Nicolas représente différens traits de la vie de saint Romain; et le peintre, on le pense bien, n'a pas oublié l'histoire de la *Gargouille*.

[1] *L'Art de la Peinture sur verre*, 1774, in-fol., fig.

Ces deux vitres ont chacune trente-deux pieds de haut et douze de large. Rien n'est comparable à l'éclat de ces verrières : de là vint ce proverbe, en parlant d'un vin à la robe de pourpre : *Il est de la couleur des vitres de Saint-Godard*.

Saint-Nicaise.

Cette église, c'est-à-dire la chapelle primitive construite en cet endroit, est une des nombreuses fondations de notre illustre archevêque saint Ouen, vers le milieu du VIIe siècle. Elle était alors bien loin hors la ville, puisque les limites de ce côté, au temps de saint Ouen, étaient encore formées par les rues de l'Aumône et Robec. Ce ne fut que six cents ans après, sous saint Louis, que l'église de Saint-Nicaise se trouva comprise dans l'intérieur de la ville. Le chœur est remarquable par l'élégante symétrie de ses proportions. L'orgue fut placé en 1634. Le reste de l'édifice,

sous le rapport de l'architecture, n'offre rien qui mérite de fixer l'attention. Aux extrémités orientales des collatéraux, sont deux vitres en partie mutilées, mais qui appellent néanmoins l'admiration des curieux. L'une d'elles représente trois Vertus chrétiennes, l'autre deux figures du même genre, et celle d'un évêque. Les têtes sont d'un goût exquis et de la plus grande beauté. Les draperies éblouissent par l'éclat de leurs couleurs.

Saint-Vincent.

Cette église portait anciennement le nom de Saint-Vincent-sur-Rive, parce qu'elle se trouvait au bord de la rivière. Les trésoriers de Saint-Vincent étaient chargés de la garde des mesures du sel, déposées à cet effet dans une petite tourelle en maçonnerie, au bas de l'église. Quand les bateaux chargés de sel passaient, ils en devaient à la paroisse une certaine

quantité, qui fut remplacée depuis par une somme annuelle de 140 livres. Comme les autres temples catholiques, Saint-Vincert fut pillé, en 1562, par les calvinistes.

Saint-Vincent est une jolie production de la renaissance ; quelques parties de l'église paraissent cependant remonter au XV[e] siècle. L'architecture intérieure est légère et gracieuse, si l'on excepte les ornemens, d'assez mauvais goût, appliqués sur les colonnes du chœur, au milieu du siècle dernier, d'après les dessins de l'architecte De France.

Les vitraux de cette église sont remarquables. A l'extrémité inférieure du collatéral droit, en regardant le chœur, est une vitre, dont une partie, exécutée sur un carton d'Albert Durer, représente la Vierge à genoux, auprès de plusieurs Apôtres. Les draperies de la première sont admirables dans leur style gothique; les têtes

des seconds respirent une fierté sauvage et pleine de grandiose[1].

Dans l'aile septentrionale, c'est-à-dire à gauche en entrant par le grand portail, en face de la première travée du chœur, est une verrière de bon goût relative à l'histoire de saint Jean-Baptiste. Le panneau inférieur représente la *Décolation* du saint, dont on apporte la tête à Hérode, assis à table avec Hérodias. C'est le même sujet, pour le fond, que celui du bas-relief qu'on voit sur le portail, près de la tour Saint-Romain, à la cathédrale.

Dans la vitre voisine, en remontant vers l'extrémité orientale, est une vue, malheureusement mutilée, de l'église Saint-Ouen. On ne distingue plus guère que la tour.

Dans la chapelle à gauche du chœur est

---

[1] E.-H. Langlois, *Essai sur la Peinture sur verre*, etc.

une vitre représentant un miracle attribué à Ferdinand, mieux connu sous le nom de saint Antoine de Pade ou de Padoue. Nous empruntons ici les expressions du révérend père François Giry[1].

« Il y eut un autre hérésiarque à Toulouse, lequel dit au saint qu'il ne croirait point que Notre-Seigneur fût véritablement dans le saint sacrement de l'autel, qu'il n'eût vu cet article confirmé par un miracle; et le miracle qu'il demanda fut que la mule sur laquelle il montait, après avoir été trois jours sans manger, quittât le foin et l'avoine qu'il lui présenterait, pour aller adorer l'hostie consacrée. Le saint s'offrit de lui faire voir ce miracle. En effet, trois jours après, quoique l'hérétique eût fait jeûner rigoureusement sa mule, et qu'alors il lui présentât la pâ-

---

[1] *Vie des Saints*, vol. 11, col. 1708.

ture qu'elle aimait le plus et la pressât de manger, elle quitta tout pour aller se prosterner devant le saint Sacrement, que saint Antoine tenait entre ses mains. »

Voilà ce que représente le vitrail dont une partie se trouve aujourd'hui presque cachée par la colonne à droite de l'autel.

L'intérieur de Saint-Vincent, et notamment le collatéral méridional, offre encore de très belles vitres, dont les peintures sont malheureusement altérées.

En avant du portail principal, on remarque un porche gothique, et, au-dessus de la porte d'entrée, les vestiges d'un bas-relief représentant le jugement dernier d'après Michel-Ange.

Saint-Vivien.

Cette église a donné son nom à la rue où elle est située. Elle n'était anciennement qu'une chapelle au milieu des prés et des marais. En 1209, elle se trouvait encore

dans le faubourg. Elle était autrefois basse et obscure ; on exhaussa la voûte en 1636. Avant 1661, l'orgue, dont on attribue les sculptures à l'un des frères Anguier, était sous le collatéral gauche : on le plaça, à cette époque, au lieu qu'il occupe aujourd'hui. Cette église ne présente, d'ailleurs, rien de remarquable, à moins qu'on ne veuille jeter un regard sur son clocher, effilé en pain de sucre.



ÉGLISES SUCCURSALES.

Saint-Gervais.

Saint Gervais est, peut-être, après la sainte Vierge, le premier qui ait eu des autels à Rouen. Ni Farin, ni Pommeraye, ni Toussaint Duplessis, ni plusieurs écrivains modernes, n'ont connu l'origine de cette église ; la voici :

En 386, saint Victrice, alors archevê-

que de Rouen, reçut de saint Ambroise une caisse de reliques, parmi lesquelles se trouvaient celles de saint Gervais. Saint Victrice fit construire une église pour y déposer ces vénérables dépouilles. Notre archevêque nous apprend lui-même [1] qu'il y travailla de ses mains, qu'il porta des pierres sur ses épaules. Le temple où furent placées les reliques de saint Gervais n'a-t-il pas dû recevoir le nom de ce martyre? Etait-il naturel qu'on lui en donnât un autre? Non, sans doute; et nous devons en conclure que l'église actuelle de Saint-Gervais s'est élevée sur l'emplacement de l'église primitive bâtie par saint Victrice, érigée depuis en abbaye, aujourd'hui église succursale.

Saint-Gervais eut considérablement à souffrir des guerres de religion: il était presque détruit en 1591. A cette époque,

---

[1] Dans son discours *De Laude sanctorum*.

l'armée royale s'en était emparée, et avait établi, dans les environs, une batterie qui fit beaucoup de mal à la ville de Rouen, où commandait le marquis de Villars pour la Ligue.

Un monument extrêmement curieux pour son antiquité, et que les étrangers ne doivent pas oublier de visiter, c'est la crypte de Saint-Gervais. Elle est immédiatement sous le chœur de l'église. On y descend par un escalier de vingt-huit marches en pierres. Sa longueur est de trente-cinq pieds sur seize de large et quinze de haut. Un banc de pierre y règne circulairement. Là furent inhumés nos deux premiers archevêques, saint Mellon et saint Avitien, sous les deux arcades que vous apercevez à droite et à gauche, au bas de l'escalier. Ces arcades avaient été mûrées à l'époque des troubles religieux; elles furent rouvertes en 1723. Le tombeau de saint Mellon est du côté de l'Evangile, c'est-à-dire à gauche en en-

10.

trant. Là se retrouvent les seules traces visibles de l'architecture romaine dans nos murs. Tout près de cette chapelle, contemporaine de seize siècles écoulés, se prolongeait la voie romaine qui conduisait de l'antique *Rothomagus*, en passant par le Mont-aux-Malades, à *Juliobona*.

Blessé mortellement par le pommeau de sa selle, au moment où il courait à Paris pour y *faire ses relevailles avec dix mille lances en guise de cierges*, Guillaume-le-Conquérant se fit transporter au prieuré de Saint-Gervais, où il mourut le 9 septembre 1087. Ici les idées se pressent en foule dans l'esprit de l'observateur attentif, qui peut, sur l'étroit espace de quelques pieds, demander des souvenirs à la religion, des secrets à l'archéologie et des traditions à l'histoire.

Saint-Hilaire.

En 1562, les calvinistes entrèrent de vive force dans Rouen, par le faubourg

Saint-Hilaire, et détruisirent l'église de ce nom. Elle fut réédifiée vingt-huit ou trente ans après. Comme l'église de Saint-Vivien, elle a donné son nom au quartier où elle est située ; comme elle encore, elle n'offre rien d'intéressant ni de remarquable.

Saint-Paul.

Farin et quelques auteurs en font un ancien temple d'*Adonis ;* rien ne le démontre, rien ne l'indique, et il ne faut voir là qu'une tradition populaire que rien n'appuie.

Cette petite église était d'ailleurs fort curieuse dans quelques-unes de ses parties. C'est la seule de Rouen qui offre les trois absides semi-circulaires, qu'on rencontre dans la plupart des monumens du XIe siècle. Celle du milieu est la plus élevée et la plus saillante. Un rang de figures assez bizarres règne dans le pourtour extérieur : quelques-unes portent d'épaisses moustaches. Selon

M. Cotman, qui a remarqué dans plusieurs endroits de la Normandie des figures de cette espèce, ces larges moustaches auraient été, dans l'origine, une satire dirigée contre les Saxons qui en portaient, tandis que les Normands avaient la tête presque entièrement rasée. Robert Wace nous apprend, en effet, que les Anglais, au moment de livrer la bataille d'Hastings, prirent les Normands pour une armée de prêtres.

A l'intérieur, le triple chœur était séparé de la nef par une arcade semi-circulaire, dont les chapiteaux sont chargés de sculptures, malheureusement mutilées. Cette nef était moderne, et ne datait que du commencement du XVIIe siècle. La partie ancienne est du commencement du XIe siècle.

La partie moderne a été détruite il y a quelques années. Une église neuve, en forme de basilique antique, s'est élevée tout à côté, sur les dessins de M. Du Boullay,

architecte. Les amis des antiquités apprendront avec plaisir que l'administration a conservé les trois absides de l'ancien petit édifice, en les utilisant comme sacristie de l'église nouvelle.

La promenade à l'extrémité de laquelle est située l'église S.-Paul, fut pratiquée en 1692 et 1693; mais elle n'a été plantée qu'en 1729. Tout cet espace, à partir de l'abreuvoir jusqu'au pied de la côte Saint-Catherine, n'offrait anciennement qu'une vaste prairie et quelques jardins. Le chemin ayant été terminé, on l'appela le *Chemin-neuf;* c'est aujourd'hui le *cours Dauphin*, ainsi nommé en mémoire de la naissance du Dauphin, fils de Louis XV.

A l'extrémité de cette avenue sont plusieurs sources d'eaux minérales. On les appelle *Eaux de Saint-Paul*, du nom de la paroisse. On trouve d'autres sources de même nature à la Marêquerie, dans le quartier Martainville.



CULTE PROTESTANT.

Saint-Eloi.

Originairement, avant que la Seine eut été resserrée dans son lit actuel, l'église de Saint-Eloi était dans une île. Plus tard, elle se trouva, sans changer de place, sur les *terres neuves,* comme Saint-Etienne-des-Tonneliers, Saint-Clément et Saint-Martin-du-Pont. En 1030, sous le duc Robert, ces terres neuves étaient faubourgs de Rouen : *in suburbio Rothomagensi ecclesiam sancti Eligii*, etc.

Saint-Eloi passait autrefois pour être la mieux éclairée de toute la ville. Il existait dans cette église, il y a peu d'années encore, mais murées, trois fenêtres dont les peintures, d'assez bon goût, et exécutées dans le XVI[e] siècle, ont été transférées à Sainte-

Marie, pour servir d'ornement au Musée d'antiquités. Ces vitraux représentent l'histoire du juif et de l'hostie, autrement dite du miracle de Billettes. Il y avait dans le chœur un puits, aujourd'hui fermé, d'où l'on tirait de l'eau avec une chaîne de fer; de là ce proverbe encore en usage à Rouen: « *Il est froid comme la corde du puits de Saint-Eloi.* »

Cette église est à l'usage du culte protestant depuis 1803. Le nombre des individus qui professent ce culte à Rouen, est d'environ 2000.

La place Saint-Éloi n'a rien de remarquable; c'est l'ancien cimetière de la paroisse de ce nom : on en a fait, depuis, le marché à la volaille et au gibier.



ÉGLISES SUPPRIMÉES.

EN 1791.



Saint-Pierre-du-Châtel,

Au haut de la rue Nationale.

Cette édifice religieux, du XV[e] siècle, ne présentait de remarquable que sa tour, qui subsiste encore en entier. Son nom lui vient du château que Rollon avait bâti en cet endroit.

Saint-André-dans-la-Ville,

Rue aux Ours, vers la rue de la Vicomté, a été construite de 1526 à 1557. Ce qui reste de cette église est digne de fixer l'attention des antiquaires.

Saint-Cande-le-Jeune,

Était situé rue aux Ours, derrière la

fontaine, presqu'à l'angle des rues aux Ours et du Petit-Salut.

Saint-Etienne-des-Tonneliers,

A l'encoignure de la rue de ce nom et de la rue des Iroquois.

La construction de cette église, qui est encore debout, date du commencement du XVIe siècle.

Saint-Martin-du-Pont,

Au bas de la rue Grand-Pont, où est située maintenant la cour Martin.

Saint-Cande-le-Vieux,

Rue du Bac, où est la place du Gaillard-bois.

Saint-Denis,

Rue de ce nom, à droite, au milieu de la rue, en entrant par la rue de l'Épicerie.

Saint-Étienne-la-grande-Église,

Située sous la tour de Beurre, et faisant partie des chapelles de la Cathédrale.

Saint-Herbland,

A l'encoignure des rues des Carmes et de la Grosse-Horloge, sur l'emplacement actuel de l'hôtel Saint-Herbland.

Notre-Dame-la-Ronde,

Était située sur l'emplacement actuel de la rue Thouret.

Saint-Martin-sur-Renelle,

Rue des Bons-Enfans, entre les rues Senécaux et de la Renelle. Cette église est élevée sur les ruines d'un temple chrétien, qui faisait la limite de la ville sous les rois mérovingiens.

Saint-Pierre-l'Honoré,

Rue des Bons-Enfans, à l'angle de la rue Écuyère. Cette église a été détruite en 1840.

Sainte-Croix,

Rue Sainte-Croix-des-Pelletiers.

Sainte-Marie-la-Petite,

A l'angle des rues des Bons-Enfants et de la Prison.

Saint-Vigor,

Rue des Béguines, au milieu de la rue, à gauche en entrant par la ruo Cauchoise.

Saint-Michel,

A l'extrémité occidentale de la Grande-Rue, où est actuellement l'hôtel Saint-Michel.

Saint-Sauveur,

Place du Vieux-Marché. Le père et la mère de Pierre et de Thomas Corneille furent inhumés dans cette église.

Saint-Sépulcre,

A l'angle des rues Saint-Georges et de la Vicomté.

Saint-Jean,

Rue de ce nom, où est actuellement le passage.

Saint-Pierre-le-Portier,

Ancienne rue de ce nom, aujourd'hui rue de Fontenelle. Les maisons en pierre, nos 39 et 41, ont été bâties devant sa façade.

Saint-André-hors-la-Ville,

A l'entrée de la rue de ce nom, à droite en entrant par la rue Saint-Gervais.

Saint-Lô,

Rue de ce nom. Les Bâtimens claustraux servent aujourd'hui de local à l'École normale, dirigée par des frères de la doctrine chrétienne, pour la formation d'Instituteurs primaires.

Saint-Laurent,

Rue de ce nom. Cette église existe encore; la tour mérite principalement de fixer l'attention des curieux; elle fut commencée en 1490, et achevée en 1501. Le jubé de Saint-Laurent passait pour un chef-d'œuvre.

Saint-Nicolas,

Commencée en 1503, cette église fut achevée en 1533. On la désignait parfois sous le nom de Saint-Nicolas-le-Peintre, à cause de la beauté de ses vitraux. Elle a été démolie il y a plusieurs années, et rem-

placée par l'hôtel Saint-Nicolas, rue de ce nom.



MONUMENS CIVILS.

Hôtel de Ville.

Le bâtiment moderne appuyé contre la croisée septentrionale de l'église de Saint-Ouen, était le dortoir des religieux. C'est aujourd'hui l'Hôtel de Ville. Les bureaux occupent le rez-de-chaussée et le premier; la Bibliothèque et le Muséum, le second étage. L'escalier volant en pierre, du milieu, se fait remarquer par son élégance et sa légèreté; on l'a comparé dernièrement à celui de *Somerset house*. Au premier perron, dans une niche, est une statue de Louis XV, dans sa jeunesse; on la doit au ciseau de Lemoine. Le grand escalier, du côté de l'église, construit sur les dessins de

Lebrument, architecte de la Madeleine, se distingue par la hardiesse de sa coupe; il conduit à la Bibliothèque publique, au Muséum et à la Salle des séances ordinaires de l'Académie royale de Rouen. La nouvelle façade de l'Hôtel de Ville se compose de deux pavillons parallèles à chacune des extrémités, et d'un péristyle moins saillant au milieu. Des colonnes d'ordre corinthien soutiennent le fronton, où sont sculptées les armes de la ville, qui ont pour supports, d'un côté Mercure avec les attributs du commerce, de l'autre l'industrie sous les traits de Minerve. Ces sculptures sont dues au ciseau de M. Dantan et ont été exécutées, en partie, aux frais de M. de Martainville, ancien maire de Rouen. Au premier étage du pavillon méridional se trouve une grande et très belle salle pour les réunions du conseil municipal; l'une des pièces du second a été disposée pour l'Académie royale des Sciences, Arts et

Belles-Lettres de Rouen, dont l'ancienne salle est réunie à la Bibliothèque publique.

L'ancien Hôtel de Ville, construit en 1608, était situé à l'encoignure des rues Thouret et de la Grosse-Horloge. Il n'existe plus aujourd'hui que la partie assise sur la rue Thouret. Cet édifice menaçant ruine, on décida qu'un nouvel Hôtel de Ville serait construit. Un plan fut adopté en 1757, et le monument devait s'élever à l'extrémité occidentale du Vieux-Marché ; mais on recula devant l'énormité de la dépense, lorsqu'on eut employé plus d'un million pour les fondations et achat de terrain. L'administration municipale possède le modèle en relief de l'édifice projeté : c'est un morceau d'architecture assez curieux, qui devrait être déposé ailleurs que dans les combles de l'Hôtel de Ville.

Palais Archiépiscopal.

Ce palais est contigu à l'église Cathé-

drale. La porte extérieure, en pierre, a été élevée sur les dessins de Mansart [1]. Le corps de bâtiment qui fait face en entrant a été commencé et exécuté en grande partie par le cardinal d'Estouteville, en 1461. La mort surprit ce prélat avant l'achèvement des travaux. Il ne paraît pas que Robert de Croixmare, son successeur, les ait fait contiuuer. Ce fut, au rapport de Farin, le cardinal George d'Amboise I qui termina l'édifice. La galerie des *États* est ce que l'intérieur présente de plus remarquable. Elle est ornée de quatre grands tableaux peints par Robert. Ce sont des vues du Havre, de Dieppe, de Rouen et de Gaillon, château célèbre des archevêques de Rouen, construit par le cardinal d'Amboise I, auquel la Normandie doit une éternelle reconnaissance pour les monumens dont il l'a embellie.

---

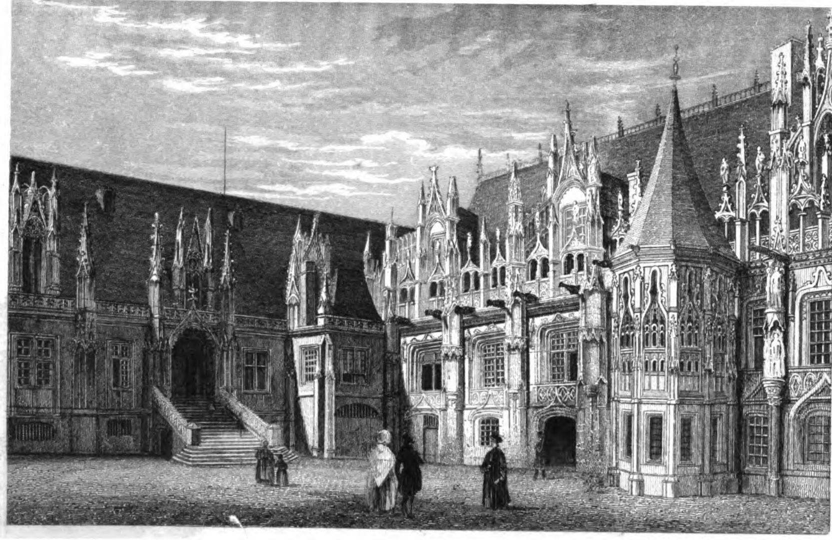
[1] Nous devons ce renseignement à M. Deville.

Ce fut au palais archiépiscopal que descendit Louis XII, quand il vint à Rouen, en 1508, avec la reine son épouse. Le dauphin, François de Valois, fils de François I, l'habita aussi en 1531.

Le bâtiment moderne qui règne sur le jardin, à droite, a été bâti au commencement du siècle dernier. Au premier étage, on a rétabli une bibliothèque à l'usage du chapitre de la Cathédrale.

Palais de Justice.

Quand on dit que le Palais de Justice fut élevé en 1499, par Louis XII, pour l'Échiquier, dont ce prince avait fixé la résidence à Rouen, il ne faut pas comprendre dans ce monument la *Salle des Procureurs*, qui date de 1493, et qui fut construite, comme nous le disons à l'article de la Bourse, pour servir de lieu de réunion aux marchands. Cette salle fait encore aujourd'hui l'admiration des plus habiles



architectes. Elle est longue de cent cinquante pieds ; sa largeur est de cinquante. Sa voûte immense n'est soutenue par aucun pilier; l'habileté du travail le dispute ici à la hardiesse de la conception. Des niches vides et élégantes, qui se détachent en relief à des distances égales, sur les murailles, sont les seuls ornemens qui en décorent l'intérieur. Le modèle en plâtre de la statue de P. Corneille, par David, érigée en 1834 au centre du terre-plein du pont de pierre, a été placé à l'une des extrémités de cette salle, et il est question de placer à l'autre extrémité le tombeau de Claude Groulart, célèbre premier président au Parlement de Normandie, de 1585 à 1607, dont la statue en marbre a été découverte par M. A. Floquet, dans les écuries du château de Saint-Aubin-le-Cauf, près Dieppe. La Conciergérie et les Prisons sont établies sous la salle des Procureurs.

Le Palais de justice, proprement dit, s'élève, en retour d'équerre, à l'extrémité nord de la salle des Procureurs. Sa façade, exposée au midi, s'étend sur une largeur de plus de deux cents pieds, et est décorée de tout ce que l'architecture de l'époque a de plus riche et de plus délicat. Les piliers angulaires des trumeaux, chargés de dais, de statues et de clochetons, et qui s'élèvent depuis la base jusqu'au faîte; les ornemens multipliés qui entourent les fenêtres, ceux qui accompagnent et surmontent celles du toit; la jolie balustrade en plomb qui termine ce toit, la charmante série d'arcades qui règnent, en forme de galerie, sur toute la longueur de l'entablement, enfin l'élégante tourelle octogone qui occupe le milieu et divise la façade en deux parties égales, sont de la plus grande beauté et d'un excellent goût, malgré certain mélange dans le style, qui tient à la transition de l'architecture go-

thique à l'architecture dite de la renaissance, qui se faisait déjà sentir [1].

Au fond de la salle des Procureurs, à droite, est une porte qui donne dans l'ancienne grand'chambre, où se tiennent aujourd'hui les séances de la cour d'Assises, Cette chambre peut être regardée comme l'une des plus belles du royaume. Le plafond, à compartimens et caissons, décorée de rosaces et d'ornemens en bronze doré, est d'un bois de chêne que le temps a rendu couleur d'ébène. Il était autrefois embelli de pendentifs dorés, très délicatement sculptés à jour. Toute la boiserie du parquet était chargée d'arabesques à la manière du règne de Louis XII. Ces pendentifs, cette boiserie, une antique cheminée qui se trouvait dans la chambre du conseil,

---

[1] On doit à M. Deville la découverte du nom de l'architecte qui a doté la ville de Rouen de ce bel édifice. Il s'appelait Roger Ango.

un tableau curieux dont parle Millin [1], et sur lequel on faisait prêter serment aux témoins, tout cela a disparu.

A l'extérieur, les façades de cet élégant édifice, à l'est et au midi, ont conservé leur beauté primitive, grâce aux intelligentes et habiles restaurations faites par M. Grégoire. Sur la façade méridionale on remarque les statues de Louis XII, d'Anne de Bretagne, du cardinal d'Amboise, de François Ier; celles de la Justice, d'un laboureur, d'une villageoise, d'une dame, d'un seigneur, d'un moine, d'un artiste; voulant ainsi représenter les personnages qui concoururent à l'érection de ce magnifique édifice et les différentes classes de la société, à cette époque, dans le costume du temps. Ces statues ont été sculptées par M. Brun, pensionnaire de Rome. Au commence-

---

[1] *Antiquités nationales*, t. 3, 1791, in-4°.

ment du siècle dernier, on éleva, à l'extrémité orientale du monument, et en regard de la salle des Procureurs, l'édifice moderne que l'on voit aujourd'hui. Le fronton de ce bâtiment s'écroula le 1er avril 1812, à dix heures du soir, et détermina la chute du plafond, où notre célèbre Jouvenet, paralysé de la main droite, avait peint, de la main gauche, et avec un talent digne de lui, le *Triomphe de la justice*.

De notables embellissemens dans la cour du Palais de justice ont eu lieu, depuis quelques années, sous la direction de M. Grégoire, architecte des bâtimens civils. Le dégré, un peu massif, qui conduisait à la salle des Procureurs, et qui masquait particulièrement la jolie tourelle de l'angle, a été supprimé. Un nouvel escalier s'élève au milieu de la façade ; devant la porte actuelle des prisons, dont l'entrée est pratiquée dans l'un des murs

de rampe. L'escalier se compose d'une seule volée droite, de cinq mètres de largeur, et est couronné par un porche dans le style du monument. L'ancien mur crénelé, qui fermait la place sur la rue aux Juifs, a été remplacé par une grille en fonte, de style gothique. La façade du Palais étant ainsi démasquée, l'aspect du monument devient aussi imposant que pittoresque.

Derrière le Palais de justice, dans la rue Saint-Lô, est un vaste hôtel où la Cour royale tient aujourd'hui ses séances pour les appels. Les bureaux de l'hôtel-de-ville y ont été quelque temps établis pendant la révolution. C'était autrefois la demeure des premiers présidens du Parlement [1].

---

[1] Un crédit de 896,800 fr., vient d'être voté par la Chambre des Pairs et celle des Députés, pour isoler le Palais de justice et achever com-

Tour de la Grosse=Harloge.

En lan de lincarnacion nre segnour. mil ccc. XXIIII. et neuf. fu comencé cest. berfroy: et Es ans ensuiuas iusques en lan mil. ccc. XXIIII. et xviii fu fait et parfait. ou quel temps noble home mess. Guille de bellengues cheuallier chambellen du Roy nostre Sire estoit cappitaine de ceste ville. honorable home pourueu et sage Johan de la tuille bailly. et sire Guillaume alorge. Johan mustel. Guille de gaugy. Richart de sommery. Nicolas le roux. Gaultier campion, conseillers de la dicte ville. et pierres hermes receueur d'icelle.

Telle est l'inscription, gravée sur une plaque de cuivre parfaitement conservée, placée au-dessus de la porte du bas de l'es-

---

plètement les travaux nécessaires à son agrandissement.

calier qui conduit à la tour. Cet escalier se compose de deux cents dégrés. La cloche qui est au sommet du Beffroi offre cette autre inscription :

† IE SUI : NOMME : ROUUEL : ROGIER : LE FERON : ME FIST . FERE : IEHAN . DAMIENS : ME FIST †

On voit qu'elle s'appelle *Rouvel*, et non *Rembol* comme le veut la tradition ; mais elle est plus connue sous le nom de *cloche d'argent*, quoiqu'il ne soit pas entré un atome de ce métal dans sa composition. Elle sonne tous les soirs depuis neuf heures jusqu'à neuf heures et un quart. C'est précisément le *couvre-feu* établi en Angleterre par Guillaume-le-Conquérant. On la met aussi en volée à l'occasion des fêtes nationales et des calamités publiques. C'est peut-être ce qui explique la différence de sensations que le son de cette cloche fait éprouver à quelques personnes.

Celles qui lui trouvent un timbre clair, sonore, argentin, ont probablement fait leur remarque au moment où la cloche appelait le peuple à des jeux ; celles qui assurent que son timbre est aigre, criard et même effrayant, l'auront sans doute jugée ainsi quand elle sonnait au feu. L'horloge fut achevée en 1447; on l'appelait alors l'*Horloge du beffroi*. La voûte en pierre fut construite en 1527, sur le travers de la rue, à l'endroit qu'on appelait encore la *Porte de Massacre*. Aux deux côtés de cette arcade sont des médaillons et les cadrans.

Hercule Grisel, dans ses *Fasti Rothomagenses*, a consacré plusieurs vers à la grosse horloge de Rouen; il y parle du mouton qui figure aujourd'hui sur les armes de la ville [1], au lieu du *porc lubrique et gour-*

---

[1] Champ de gueules, au mouton d'argent portant une bannière. Chef d'azur, chargé de trois fleurs de lis d'or.

mand qui s'y voyait autrefois, selon Taillepied. Une des figures de l'agneau échappe ordinairement aux passans : c'est celle qui se trouve sur l'aiguille même du cadran qui fait face au Vieux-Marché, et qui tourne avec elle :

Vertile phryxæo signatur tempus ab agno[1].

Ce qu'on ignore assez généralement aussi, c'est qu'il existe derrière le cadran un grand cercle destiné à tourner sur lui-même et à laisser voir successivement, par une échancrure pratiquée au-dessous du cadran, les bas-reliefs en plomb dont il est orné. Ce qu'on aperçoit de ces bas-reliefs, du côté de la fontaine, représente une femme portée sur un char, et deux chevaliers aux prises.

Sous la voûte, au milieu, sont des sculp-

[1] Herculis Griselli Rothomagæi *Fastorum Rothomagensium*, lib. I, Januarius.

tures représentant un berger et des moutons. De chaque côté, sont d'autres moutons paissans. A gauche, en regardant le Vieux-Marché, on lit cette inscription : *Animam suam ponit pro ovibus suis:* ce qui indiquerait suffisamment l'allégorie de cette composition, si l'on ne voyait en regard ces autres paroles : *Pastor bonus.*

A côté de l'arcade, vers la rue des Vergetiers, s'élève la tour du Beffroi. On voit, à son sommet, un dôme au-dessus duquel est la *campanille.* De la plate-forme, qui est entourée d'une grille en fer, l'œil découvre la ville en son entier.

Les Halles.

Vers le milieu du X[e] siècle, Richard I, dit *Sans-Peur,* et troisième duc de Normandie, fit construire sur le bord de la Seine un palais, qui consistait en une grosse tour, et qui servait en même temps de défense à la ville. C'était aussi la prison

d'état. Henri I y ajouta quelques bâtimens. Plusieurs forts ayant été construits postérieurement, on appela celui-ci la *Vieille-Tour*. Elle fut détruite en 1204, par Philippe-Auguste; ce fut là, suivant le plus grand nombre des historiens, que le cruel Jean-sans-Terre fit enfermer son neveu Arthur de Bretagne, et qu'il l'assassina de sa propre main. Les halles actuelles occupent en partie l'emplacement du palais et de la *Vieille-Tour*, qui a légué son nom aux deux marchés dont nous allons parler.

Les Halles, ces vastes dépôts de l'industrie manufacturière, ont été construites dans la seconde moitié du treizième siècle, à peu près à l'époque où Louis IX détermina la cinquième enceinte de Rouen. Les halles de cette ville passent pour les plus importantes de France. La plus considérable, qui est aussi la plus ancienne, est consacrée à la vente des toiles. Elle com-

porte deux cent soixante-douze pieds de long sur cinquante de large. La voûte est soutenue par deux rangs de colonnes en pierre. Les deux autres halles, l'une pour les cotons, l'autre pour les draperies, ont chacune deux cents pieds de long. Jusqu'en 1493, ces halles étaient ouvertes, ou plutôt n'avaient point de porte. On en fit placer, à cette époque, pour écarter les vagabonds qui venaient y passer le temps à jouer. La halle aux toiles divise en deux portions inégales le marché qui se tient en cet endroit. Le plus vaste marché occupe le côté nord, et s'appelle *place de la Haute-Vieille-Tour;* on y vend le vieux linge de toute espèce, des ustensiles de tout genre, mais particulièrement de la faïence, de la poterie et de la verrerie. Le second occupe le côté sud, et s'appelle la *Basse-Vieille-Tour,* parce qu'en effet le sol y est moins élevé. On y vend divers comestibles, et surtout du poisson. Vers

1793, la Basse-Vieille-Tour s'appela *place de l'Abondance;* elle ne garda ce nom que peu de temps.

Au milieu de la grande place, on voyait autrefois une fort belle fontaine, qui s'élevait en pyramide triangulaire, décorée de sculptures et d'une figure d'Alexandre. Il n'en reste rien aujourd'hui. Cette fontaine est alimentée par la source Gaalor.

Un peu en avant de la halle aux toiles, s'élève un édifice remarquable qui date de la renaissance des arts : on l'appelle le monument de Saint-Romain. Sa construction, d'ailleurs, n'est point liée à celle de la halle, avec laquelle il n'a aucun rapport. Il n'a point fait partie non plus de l'ancien palais des ducs de Normandie, comme quelques personnes paraissent encore le croire. Le style de son architecture indique suffisamment l'époque de sa construction, 1542. L'ordre corinthien règne dans toute son élévation. C'était au premier étage de ce

monument qu'avait lieu *la levée de la Fierte*, pour la délivrance d'un prisonnier[1].

Dans le voisinage des halles aux toiles et aux cotons, est la halle au blé, qui com-

---

[1] On n'est d'accord ni sur l'antiquité ni sur la cause du privilége. Les uns le font remonter à l'époque même du miracle attribué à saint Romain dans la première moitié du VII[e] siècle; les autres lui donnent une existence beaucoup moins ancienne, et n'y voient qu'un acte de clémence institué, avec la permission de nos rois, pour honorer l'ascension de Notre-Seigneur, ou une imitation de la charité de nos évêques. Quoique l'authenticité du miracle de saint Romain ait été plusieurs fois attaquée, notamment par des membres du clergé, l'opinion du peuple, qui ne lit pas les ouvrages des savans, s'arrête encore aujourd'hui, en général, à la victoire que saint Romain, accompagné d'un criminel qu'il avait été chercher dans la prison, aurait remportée, le jour de l'Ascension, sur un énorme serpent qui désolait les environs de Rouen. Le roi Dagobert, ajoute-t-on, voulut perpétuer le souvenir du miracle, et autorisa l'église de Rouen à délivrer, chaque année, le jour de l'Ascension, un prisonnier, de quelque crime qu'il

porte 100 mètres de long, sur une largeur proportionnée. Son entrée est par la rue Royale; elle est ouverte trois jours de la semaine: le lundi, le mercredi et le vendredi. Les deux autres ne tiennent que le vendredi seulement. Dans son *Voyage en Normandie*, M. Dib-

---

fût coupable. Ce privilége subsista jusqu'à nos jours, sauf quelques restrictions apportées par nos rois, surtout par Henri IV, qui en exclut les meurtriers avec préméditation, les criminels de lèse-majesté, d'hérésie, de fausse monnaie et de viol. Voici la cérémonie qui s'observait à cette occasion.

Quinze jours avant les Rogations, quatre chanoines en habit d'église se rendaient au parlement, à la cour des aydes, au bailliage et au siége présidial, pour notifier le privilége, afin qu'à compter de ce jour-là, jusqu'à ce qu'il eût eu son effet, on n'exécutât aucun criminel. Pendant les trois jours des Rogations, deux chanoines-prêtres, accompagnés du greffier du chapitre et de deux chapelains précédés de l'huissier du chapitre en robe et bonnet, portant sa masse d'argent, allaient,

din fait un tableau assez piquant, parce qu'il ne manque pas de justesse, de l'intérieur de notre halle aux toiles. « Il faut, dit-il, se lever de bonne heure un vendredi matin, pour jouir d'un spectacle dont nous n'avons aucune idée en Angleterre, si ce n'est peut-être à Leeds. Dès six heu-

---

dans toutes les prisons de la ville et des faubourgs, recevoir la confession des criminels prétendant au privilége. Le jour de l'Ascension, le chapitre s'assemblait; après l'invocation du Saint-Esprit, on faisait lecture des confessions, et l'on procédait à l'élection de celui qu'on jugeait devoir être délivré. On envoyait son nom par un des chapelains de l'église, dans un cartel, au parlement assemblé en corps au palais, et en robes rouges. Le parlement ayant approuvé la grâce et l'élection, on brûlait dans la salle capitulaire les confessions des autres prisonniers. L'église métropolitaine se rendait ensuite processionnellement, avec la châsse de saint Romain, à la *Vieille-Tour*, c'est-à-dire au monument dont nous venons de parler. Le chapelain amenait le prisonnier, qui lui avait été délivré par le parlement. On ôtait au coupable les

res, tout le monde est en mouvement dans ces halles. Acheteurs et vendeurs font un bruit de voix confus, sans interruption, inconcevable. Cette scène vivante se passe dans plusieurs vastes galeries où sont des tables pour déposer les toiles de coton, de fil, et autres étoffes de toutes

---

fers qu'il avait encore aux pieds, et on lui faisait porter le devant de la châsse jusqu'à la Cathédrale, où l'on célébrait la messe. Il était quelquefois six heures quand on la commençait. Après la messe, on menait le prisonnier à la vicomté, escorté par la cinquantaine et les arquebusiers. Là, un religieux de Bonne-Nouvelle lui faisait une exhortation, en présence du peuple. Le lendemain matin, au chapitre, on faisait publiquement une sévère remontrance au coupable sur l'horreur de son crime, et, après une messe célébrée dans la chapelle de Saint-Romain, on le renvoyait, muni d'un arrêt du parlement qui le mettait à l'abri de toute recherche, pour raison de l'homicide qu'il avait commis.

Le privilége de Saint-Romain s'étendait aux criminels décrétés et jugés dans les autres parle-

espèces. L'étalage de ces couleurs diverses les éloges des vendeurs, le froid assentiment de l'acheteur, l'œil animé du premier, le sourcil calculateur du second, les marchandises qu'on enlève, celles qu'on apporte, enfin cette succession non interrompue de colloques et de tableaux variés, voilà ce qui étonne la gravité d'un Anglais, étonnement qui s'accroît encore par l'extrême gaîté qui domine la scène. Vers onze heures tout redevient silencieux : la vente est finie; les marchandises ont disparu ; acheteurs et vendeurs sont partis. »

---

mens du royaume. Il était applicable aux femmes aussi bien qu'aux hommes. Pour avoir plus de détails sur cette cérémonie, qui attirait à Rouen un grand concours d'étrangers, nous renvoyons le lecteur au bel ouvrage de M. Floquet, intitulé: *Histoire du Privilége de Saint-Romain, en vertu duquel le Chapitre de la Cathédrale de Rouen délivrait anciennement un meurtrier, tous les ans, le jour de l'Ascension.* — Rouen, E. Le Grand, 1833, 2 vol. in-8o, fig.

La Bourse.

Jusqu'en 1493, les négocians de Rouen ne possédaient aucun lieu de réunion pour traiter des affaires commerciales. Ils se rassemblaient, comme les autres anciennes confréries, dans la Cathédrale. Les officiers municipaux, voulant mettre un terme à cet état de chose, s'entendirent avec le bailli de Rouen, et celui-ci rendit une ordonnance portant : « Qu'au bas du Marché-Neuf sera fait, des deniers de la ville, un grand corps de maison de pierre, et qu'au deuxième étage sera édifiée une grande salle, où les marchands de ladite ville et autres nations, pourront s'assembler pour parler de leurs affaires ; laquelle salle sera nommée, pour l'avenir, *la Salle commune de la ville.* »

La maison de pierre dont on parle ici est le vaste corps de bâtiment qui ferme la cour du Palais de Justice, à l'occident ; et la salle commune de la ville est la magni-

fique pièce connue sous le nom de *Salle des Procureurs* ou *des Pas-Perdus*.

Vers 1664, la communauté des marchands obtint, sur le port, un emplacement où se tenait encore la Bourse en 1827. Cet espace est maintenant rendu au quai. On a conservé néanmoins le méridien qui décorait cette ancienne Bourse; il est aujourd'hui placé dans le jardin de l'hôtel de ville. Depuis le redressement du port, la Bourse découverte a été placée avec raison devant les Consuls, ou Bourse couverte, de manière à pouvoir communiquer de l'une à l'autre : elle occupe toute la partie du quai située entre la rue Nationale et la rue des Iroquois, est entourée d'une grille en fer, et est plantée de plusieurs rangées d'arbres.

Tribunal de Commerce,

Vulgairement appelé les Consuls.

C'est là, dans la galerie d'en bas, que se

réunissent les négocians, lorsque le temps obscur ou pluvieux ne permet pas de se rendre à la *Bourse découverte*. C'était autrefois la *Juridiction consulaire*; il n'a point changé de destination, puisque le Tribunal de commerce y est établi. Au milieu de la galerie du rez-de-chaussée, à droite en entrant par la grille qui donne sur le port, est un bel escalier divisé en deux volées, à partir du premier perron. Là se voyait, avant la révolution, une statue en pied de Louis XV.

L'escalier conduit à la salle des audiences du Tribunal de commerce, la plus remarquable des trois pièces qui composent le premier étage. La pièce contiguë est ornée d'un beau Christ de Van Dyck. Dans la salle opposée, on remarque deux tableaux de grande dimension, composés par Lemonnier, notre compatriote. L'un de ces tableaux représente l'audience accordée par Louis XVI à la Chambre de commerce de

Rouen, le 28 juin 1786, dans la grande salle de l'archevêché, dite *salle des États.* Toutes les figures sont de grandeur naturelle, et portent le cachet de la ressemblance. Le sujet de l'autre tableau est tout allégorique. Le génie du Commerce domine la composition : d'une main, il soulève le voile qui couvrait l'Amérique ; de l'autre, il tient la boussole. Aux pieds de l'Europe, assise, sont les instrumens des arts qui font sa richesse et sa gloire. L'Asie, par ses trésors et ses antiquités, annonce le berceau du monde. L'Afrique repousse douloureusement ses enfans, condamnés à la servitude. Mercure montre à l'univers l'union et la liberté, comme le lien des nations et le gage de leur prospérité. La Paix, sous les traits de Minerve, confirme ces espérances. Dans la grande salle du rez-de-chaussée et dans l'escalier, on a placé nouvellement une suite de belles cartes marines.

Cet édifice a été érigé en 1735, sur les

dessins et sous la direction de François Blondel. On y entre par trois côtés : la rue Nationale, la rue des Charrettes et le port.

La Douane.

L'ancienne *Douane* fut démolie en 1723, et remplacée en 1726. Le nom de *Romaine*, qu'on lui donnait vulgairement, venait de l'instrument qui servait à peser les marchandises assujéties aux droits. Le fronton, représentant Mercure avec les divers attributs du commerce, ouvrage très estimé de Coustou, statuaire du XVIIIe siècle, a été reporté dans la nouvelle Douane La façade avait 33 mètres sur 16 mètres d'élévation; elle se composait d'un seul étage élevé sur un rez-de-chaussée formé de huit arcades.

Ce bâtiment, placé entre les rues Haranguerie et de la Vicomté, étant trop restreint, peu commode et fort en avant de l'alignement du quai, il était indispensable

de le faire disparaître ; aussi l'administration municipale a-t-elle ouvert, le 14 octobre 1833, un concours pour la construction d'un nouvel édifice. Vingt-huit projets furent présentés, et, au mois de mai 1834, la préférence fut accordée à celui de M. Ed. ISABELLE, architecte distingué de Paris. Les fouilles commencèrent le 17 février 1835; une première pierre fut posée le 1er mai 1836, et le nouvel hôtel des douanes fut entièrement terminé en 1838.

Le caractère architectural de ce monument rappelle un peu le style sévère de l'architecture florentine ; des attributs de commerce ornent la grande porte d'entrée, ainsi que le couronnement de l'édifice ; deux bas-reliefs en pierre, dûs au ciseau de notre célèbres culpteur David, ayant 2 m. 80 cent. de hauteur, et représentant les *génies du Commerce et de la Navigation*, décorent le milieu de la façade au premier étage. La Navigation est placée à main droite

du spectateur. Une femme aux bras et à la poitrine nus, aux traits mâles et prononcés, tient de la main gauche un gouvernail d'une forme antique et élégante; à ses pieds est la boussole; derrière elle, une ancre armée de son câble. De la main droite, cette femme soulève un voile épais, et découvre le monde. En plaçant des étoiles sur le front de la figure, l'artiste a voulu indiquer que les premiers navigateurs se guidaient sur elles, avant que la boussole fût découverte. Sur le gouvernail sont gravés les noms des navigateurs les plus célèbres : Christophe Colomb, Gama, La Peyrouse, Bougainville, Ross, Franklin, Freycinet, et celui du jeune et infortuné De Blosseville.

Le Commerce, sous les traits d'un homme dans la fleur de l'âge et d'une grande beauté de formes, reconnaissable tout d'abord au Caducée qu'il porte dans la main droite, tient de la main gauche une balan-

ce, heureux emprunt fait à la figure typique de la Justice. Au bas de la figure principale sont groupés et se pressent quatre plus petites figures, qui sont rangées dans l'ordre suivant : l'Asie, reconnaissable à son costume oriental, qui présente au Commerce ses parfums et ses tissus de Cachemire; à la droite, l'Afrique, nue et l'arc à la main, qui lui présente une plante de café; puis l'Amérique, armée d'un casse-tête, qui lui offre ses pelleteries; enfin l'Europe, sous les traits d'un jeune homme vêtu à l'européenne, portant un livre, symbole ingénieux du savoir et de la puissance intellectuelle.

Ce monument est situé sur le quai du Havre, un peu plus bas que l'ancien, entre les rues de la Vicomté et St-Éloi : il a trois entrées sur le port et une sur chaque face latérale. La principale entrée, sur le port, conduit à une grande cour octogone, couverte d'une coupole en fonte. De cette en-

trée on aperçoit le beau bas-relief de Coustou, provenant de l'ancienne Douane, et qui, éclairé par un jour mystérieux, produit un effet admirable. Les deux autres donnent accès dans les bureaux et dans les logemens des employés supérieurs. Les portes latérales servent d'issues aux marchandises, après leur vérification dans la cour couverte.

Au rez-de-chaussée sont les magasins de vérification et de dépôt, ainsi que les bureaux des inspecteurs, sous-inspecteurs et vérificateurs; l'entresol est destiné à d'autres bureaux. Le premier est occupé par le logement et les bureaux du directeur; enfin, le deuxième et dernier étage contient les logemens du receveur principal et de l'inspecteur sédentaire.

Derrière le nouvel hôtel de la Douane est l'*Entrepôt réel*, où les marchandises venant de l'étranger sont emmagasinées jusqu'à leur mise en circulation, après l'acquitte-

ment des droits. La façade qui se trouve rue des Charrettes a été construite en 1826.

Abattoir public,

Rue de Sotteville, faubourg de Saint-Sever.

Depuis long-temps, l'administration municipale s'occupait de doter la ville d'un établissement dont le besoin se faisait sentir impérieusement : de nombreux projets furent présentés et discutés ; enfin, après un mûr examen, la ville de Rouen obtint, par ordonnance royale du 18 août 1833, l'autorisation d'établir un *Abattoir public et commun*, avec fonderie de suif en branche, triperie et échaudoirs, dans la belle propriété situé rue de Sotteville, à l'encoignure de l'avenue de Grammont, et achetée, à cet effet, de M. Burel.

Un concours fut ouvert à la fin de 1833, pour les plans de cet établissement, et le prix en fut décerné, le 20 mars 1834, à M. Etienne-Théodore DOMMEY, architecte de

Paris, qui, bien que né en pays étranger, est originaire de Rouen, où son grand-père et plusieurs membres de sa famille ont occupé des fonctions honorables dans l'ancienne magistrature.

La première pierre a été posée par M. H. Barbet, maire de Rouen, le 28 juillet 1835.

Cet important établissement, construit en deux ans, est l'un des plus beaux et des plus complets qui existent en ce genre. Les dépenses, y compris l'achat de l'emplacement, s'élèvent à neuf cent soixante-dix mille francs, et l'on estime que le produit n'est pas moindre de quatre-vingts mille francs par an.

L'entrée principale est rue de Sotteville; une belle grille, entre deux pavillons, permet de découvrir une grande partie des bâtimens. L'architecte a su profiter des mouvemens du terrain pour séparer la *boucherie* de la *charcuterie*. La superficie to-

tale des bâtimens est de sept mille trois cent trente-sept mètres.

Des rues spacieuses et des avenues plantées d'arbres donnent un accès facile dans toutes les parties de l'établissement. Mille six cents mètres d'aqueducs et d'égoûts sont destinés à y distribuer l'eau des réservoirs et à conduire les eaux sales au dehors, ce qui permet d'y maintenir la plus grande propreté.

On ne peut visiter l'Abattoir qu'avec une permission du secrétaire général de la mairie.

Collége Royal,

Rue du Grand-Maulévrier.

Une première cour, presque carrée, est fermée sur tous les côtés par un bâtiment d'architecture régulière. Là sont réunies toutes les classes, qui peuvent recevoir un grand nombre d'élèves. Cette partie formait l'ancien collége des Jésuites. A peu

de distance, au nord, sur un terrain plus élevé, est un grand bâtiment, appelé autrefois *Séminaire Joyeuse*, du nom de ce cardinal, son fondateur. Ces deux établissemens ont été réunis, et n'en forment plus qu'un. La partie de Joyeuse est uniquement réservée aux plus jeunes enfans: ils ont leur cour de récréation à part, formée d'une terrasse du jardin qui s'élève en amphithéâtre. Au-dessous de cette cour, deux autres, divisées par des murs, également vastes, bien exposées, sablées et plantées d'arbres, reçoivent séparément les deux autres divisions. On compte environ deux cents pensionnaires et cinq cents externes.

L'église du collége mérite particulièrement d'être citée. Son portail est sur la rue Bourg-l'Abbé; on y voit, à droite, la statue de Charlemagne, que l'on reconnaît au globe qu'il tient en sa main; à gauche est la statue de saint Louis. Cette église

fut commencée en 1614, pour le collége des Jésuites. La reine Marie de Médicis en posa la première pierre. L'édifice ne fut terminé qu'en 1704, et dédié le 21 décembre. Plusieurs tableaux en décorent l'intérieur, dont l'aspect est noble et majestueux. Le public est admis aux offices dans cette église.

L'administration municipale a fait élever, dans une des chapelles latérales, à gauche en entrant, un très beau mausolée en marbre, au cardinal de Joyeuse, fondateur du séminaire réuni au collége.



HOSPICES.



Hôtel-Dieu,

Rue de Lecat, à l'extrémité de la rue de Crosne.

L'établissement de vastes hôpitaux est fort ancien à Rouen. Celui dont je parle

était autrefois près de la Cathédrale, entre la Calende et la rue de la Madeleine. La maison qui fait face au portail méridional de Notre-Dame est un reste de cet hôpital. Il fut transféré, en 1758, sur le Lieu-de-Santé, dans des bâtimens construits en 1749, et auxquels on ajouta ensuite de nouvelles constructions.

L'Hôtel-Dieu est exclusivement réservé aux habitans de la ville, sauf les cas d'urgence. Il est consacré au traitement des maladies aiguës et chroniques curables, tant internes qu'externes, et le séjour ne peut s'y prolonger au-delà de six mois. Ce terme expiré, les malades sont déclarés incurables, et transférés à l'Hospice général, s'ils comptent dix ans de séjour dans la ville.

Il admet chaque année plus de quatre mille malades et quatre à cinq cents militaires ou marins, qui tous sont couchés isolément dans de vastes salles, selon la

nature et la gravité du mal. Les deux tiers environ des maladies sont du ressort de la médecine ; le dernier tiers appartient à la chirurgie. Une salle particulière reçoit les militaires; une autre, connue sous le nom de *Gésine*, est réservée aux femmes en couche. Il existe, en outre, une salle particulière pour les enfans au-dessous de cinq ans, et quelques chambres pour les pensionnaires.

Indépendamment des malades couchés dans la maison, trois ou quatre cents teigneux, confiés aux soins de M. Vaconsin, sont traités et guéris au moyen d'un procédé doux et facile. Des consultations gratuites, faites chaque jour, servent de premiers secours aux indigens et d'instruction aux élèves.

Les salles sont au nombre de quinze, contenant ensemble plus de six cents lits, dont la moitié est en fer.

Le service médical est divisé en deux

parties distinctes, celui de la médecine et celui de la chirurgie. Les visites ont exactement lieu deux fois par jour.

L'Hôtel-Dieu se présente à l'extrémité occidentale de la rue de Crosne-hors-Ville, plantée comme le boulevard où elle prend naissance, et formant une belle avenue. Les bâtimens de l'Hospice proprement dit, sont au fond de la vaste cour qui sert d'entrée.

Il y a quarante-quatre élèves externes et quatre internes. Les fonctions de ces derniers consistent à remédier aux accidens imprévus qui peuvent arriver dans l'intervalle d'une visite à l'autre, et à diriger les externes dans l'exécution des pansemens. Pour leur instruction, des cours ont lieu, chaque année, dans l'établissement.

La pharmacie de l'Hôtel-Dieu ne le cède à aucun autre établissement de ce genre. Outre les médicamens employés dans la maison, elle fournit encore ce qui est pres-

crit par les médecins des douze bureaux de charité et des autres établissemens de bienfaisance.

Il existe dans l'Hôtel-Dieu un amphithéâtre pour les leçons, et un laboratoire pour les dissections. Peut-être serait-il à désirer que ce laboratoire fût placé sur un point quelconque des jardins, plutôt qu'à l'intérieur de la maison, dans le voisinage des salles, et pour ainsi dire sous les yeux des malades.

Des dames religieuses de l'ordre de Saint-Augustin prodiguent les soins les plus touchans et les plus assidus aux malades, à qui deux chapelains sont chargés d'offrir les secours de la religion. L'Hôtel-Dieu et l'Hospice général ont un receveur commun ; dans chacun d'eux, un agent de surveillance est chargé de la police intérieure de l'établissement.

Les deux hospices sont régis par une même administration, qui se renouvelle

tous les ans, par cinquième. Cette commission acquiert chaque jour de nouveaux droits à la reconnaissance publique, et surtout à celle des pauvres.

Au pied de l'un des bâtimens de l'Hôtel-Dieu, dans une cour du fond, est la machine hydraulique construite par Ferry. Elle alimente les réservoirs de la maison, et plusieurs autres fontaines de la ville. (*Voyez* l'article *Fontaines*.)

On lit, sur la porte, cette inscription aussi juste que spirituelle :

Hic dispensat aquas ægris sanisque salubres
Nympha latens; lateant sic tua dona monet [1].

Hospice Général.

Il est situé dans le bas-quartier de la ville, au sud-est, et occupe un vaste em-

---

[1] Ici une Nymphe qui se cache dispense des eaux salubres aux malades et aux bien portans. elle t'avertit, ainsi, de répandre en secret tes bienfaits.

placement à proximité du boulevard Martainville. La reconnaissance doit se hâter de proclamer ici le nom de Claude Groulart, premier président au parlement de Rouen en 1602. De cette époque, réellement, date l'établissement d'un hospice consacré à recevoir les pauvres valides. Il n'existait guère auparavant que des *réglements pour la subvention des pauvres.* Après Groulart, un conseiller au parlement, nommé Damiens, concourut le plus efficacement au maintien et même à l'existence de l'hospice. Ce généreux magistrat quitta sa maison et sa charge, pour se loger dans le Bureau, et veiller ainsi de plus près aux besoins des pauvres.

L'Hospice général a été successivement agrandi à différentes époques. Dernièrement encore, on a fait des acquisitions de terrain considérables, et construit de vastes bâtimens. Outre les pauvres valides, la maison reçoit des individus infirmes ou

atteints de diverses maladies chroniques. Sa population est habituellement de deux mille individus au moins. Quoiqu'elle soit régie par la même commission administrative que l'Hôtel-Dieu, elle a son directeur particulier, qui agit sous la surveillance de cette commission, relevant elle-même de l'administration publique. Comme à l'Hôtel-Dieu, des dames religieuses prodiguent aux pauvres de l'établissement les soins que réclame leur état.

Le service des enfants trouvés et abandonnés est un des grands attributs de l'Hospice général. Les orphelins qui se trouvent dépourvus de tous moyens d'existence sont élevés sous l'empire du même régime que les enfans trouvés et abandonnés ; mais ils sont à la charge, soit des communes auxquelles ils appartiennent, soit des hospices qui existent dans ces communes, tandis que les autres sont à la charge du département, sauf néan-

moins le concours des communes. L'établissement fournit aux enfans trouvés et abandonnés les *layettes* et les *vêtures* ; il subvient encore à toutes les dépenses résultant de la nourriture et de l'éducation de ces enfans, tant qu'ils séjournent dans l'intérieur de l'hospice. Lorsqu'ils sont placés à la campagne, le montant des mois de nourrice et pensions pour leur entretien, jusqu'à l'âge de douze ans, est remboursé sur les fonds départementaux. L'Hospice général admet, année commune, de cinq à six cents enfans trouvés. Un *tour* est pratiqué à l'une des entrées, pour les recevoir. Deux voitures chargées de ces petits infortunés partent, toutes les semaines, l'une pour le pays de Bray, l'autre pour le Roumois, où ils sont déposés chez des agens qui les remettent aux nourrices. Des médecins, dans chacun de ces pays, sont chargés, par la commission administrative, de soigner ces enfans dans le cas de maladie.

Du boulevard Martainville, on aperçoit la façade de l'église particulière de l'Hospice. Cet édifice a succédé, en 1785, à une ancienne chapelle devenue trop étroite pour une population beaucoup plus considérable. Le monument fut dédié le 25 mars 1790. On a critiqué outre mesure l'architecture de cette chapelle. Peut-être une harmonie plus complète serait-elle à désirer dans l'ensemble; mais les détails en sont agréables, et l'édifice, tel qu'il est, fait encore honneur à feu M. Vauquelin, son auteur.

L'entrée principale de cet hospice est rue Bourgerue.

Asile des Aliénés.

Faubourg Saint-Sever, rue Saint-Julien, dans l'ancien établissement des Frères de Saint-Yon, ou des Écoles chrétiennes.

Appelés à Rouen, en 1705, par l'archevêque Nicolas Colbert et le premier

président Nicolas Camus de Pont-Carré, les frères de Saint-Yon achetèrent, en 1708, l'enclos qui porte leur nom. Ils bâtirent leur église eux-mêmes, sans l'aide d'aucun architecte, sans le secours d'aucun maçon ou manœuvre. La première pierre fut posée le 7 juin 1728. Le vaisseau est d'assez bon goût et d'une exécution remarquable. Il a 28 mètres 66 cent. d'élévation en dehors, y compris une lanterne de 10 mètres, qui porte sur le milieu de la croisée. Au-dedans, la longueur est de 42 mètres, la largeur de 8 m. 33 cent. Le 16 juillet 1734, les frères de Saint-Yon transportèrent, avec pompe, dans leur église, les ossemens de leur fondateur, le vénérable De La Salle, décédé en 1719, et inhumé dans l'église de Saint-Sever. Indépendamment des enfans pauvres à qui les frères donnaient une instruction proportionnée à leur condition, ils recevaient aussi les jeunes étour-

dis dont les parens voulaient corriger l'inconduite; et, chose assez remarquable, ils accueillaient en outre les infortunés frappés d'aliénation mentale. Trente insensés étaient habituellement entretenus dans la maison, aux frais des familles.

Jusqu'en 1820, à partir du moment où les frères des Écoles chrétiennes furent supprimés, comme toutes les corporations religieuses, la maison de Saint-Yon devint successivement prison révolutionnaire, caserne, grenier d'abondance, maison de détention pour les prisonniers espagnols, hôpital des militaires blessés en 1814, et dépôt de mendicité. Ce dernier établissement fut un des plus considérables de cette nature. Une ordonnance royale le supprima au mois de décembre 1820.

Dès l'année précédente, le conseil général du département de la Seine-Inférieure avait pris en considération le sort déplorable où se trouvaient réduits les in-

fortunés aliénés, et résolut de l'adoucir. Il lui avait été représenté que ces malheureux ne pouvaient recevoir, dans les hospices de Rouen, du Havre et de Dieppe, où ils étaient enfermés en grand nombre, les soins curatifs qu'exigeait leur état, ni même ceux que réclame l'humanité.

A Rouen : local exigu, où l'on ne pouvait procurer aux insensés les moindres commodités de la vie.

A Dieppe : loges malsaines, situées sur la falaise, exposées aux ardeurs du soleil et aux vents froids.

Au Havre : salle commune, à défaut d'un nombre de loges suffisantes, et des chaînes pour contenir sur leur grabat les malheureux frénétiques.

D'après toutes ces considérations, le conseil général, sur la proposition de M. Malouet, alors préfet, vota l'établissement d'une maison spéciale où seraient admis les aliénés appartenant au département.

Les bâtimens et dépendances de l'ancienne maison de Saint-Yon furent désignés comme très propres à remplir le but proposé. La situation du local à l'extrémité d'un faubourg, l'air pur qu'on y respire, les plantations nombreuses qu'il était facile d'opérer dans les vastes jardins qui entourent la maison, parurent autant de circonstances favorables qui devaient fixer le choix de l'administration.

En conséquence, il fut procédé, en 1821, à l'adjudication des travaux de construction de cinq cours, pour le traitement des aliénés.

Le 25 août 1822, anniversaire de la fête de saint Louis, M. le préfet de Vanssay posa la première pierre de l'établissement.

De ce moment, les travaux furent poursuivis avec activité. Dès le commencement de 1825, l'Asile présentait déjà l'aspect le plus satisfaisant. Au mois de juillet de la même année, 57 aliénés y furent admis.

L'Asile compte aujourd'hui (1842) 390 pensionnaires et 192 indigens à la charge du département. Des constructions nouvelles, pour lesquelles des fonds ont été votés par le conseil général du département, permettent d'y recevoir maintenant plus de 600 malades.

Il occupe une superficie de neuf à dix hectares. Les malades y sont soignés par des sœurs de Saint-Joseph-de-Cluny.

L'ordre admirable qui règne dans l'établissement, le régime intérieur dont les aliénés sont devenus l'objet, ont déjà fixé l'attention et l'intérêt des médecins étrangers, chargés eux-mêmes du traitement de ces malades dans les hôpitaux de leurs pays. Celui de Rouen, on peut le dire, sert, depuis plusieurs années, de modèle à tous les autres.



PRISONS.

Il existe deux prisons principales à Rouen: la *Maison d'arrêt et de correction*, et la *Maison de justice*, cour du Palais. Dans la première, vulgairement appelée *Bicêtre*, sont les prévenus, les condamnés à moins d'un an, et les détenus pour dettes; dans la seconde, les individus en état de mise en accusation pour crime. Les condamnés à plus d'un an sont dirigés sur le dépôt central de Gaillon, à dix lieues de Rouen.

Bicêtre est divisé en deux grands quartiers absolument isolés: l'un pour les hommes, l'autre pour les femmes. Chacun d'eux comprend trois subdivisions séparées, qui sont occupées, la première, par les détenus pour dettes; la seconde, par les prévenus; la troisième par les condamnés. Il y a, en outre, un local distinct pour les militaires, et deux autres pour les condamnés de cha-

que sexe au-dessous de 16 ans ; en tout, neuf divisions isolées entre elles. Le régime intérieur de cette maison ne laisse rien à désirer. Les prisonniers, en général, mais surtout les plus jeunes, y sont soumis à des exercices réguliers dont les heureux effets ont déjà été ressentis. Les adolescens y apprennent la lecture, l'écriture et le catéchisme. Un ecclésiastique exerce, dans chaque prison, les fonctions d'aumônier, et s'étudie à développer, dans le cœur des détenus, des sentimens de religion, de résignation et de repentir, gage assuré d'une meilleure conduite lorsqu'ils seront rendus à la société. Il y a aussi des ateliers pour les différens âges. Là, on tisse de la toile ; ici, on épluche ou l'on bat le coton ; autre part, on trie la gomme. Les jeunes filles sont employées à des ouvrages d'aiguille.

Une commission charitable exerce, conjointement avec le régisseur, une sur-

veillance continuelle sur tout ce qui concerne la salubrité, la discipline, la tenue régulière des registres d'écrou, le travail, la distribution des profits, l'instruction religieuse et la réforme morale des détenus, enfin la conduite des concierges et gardiens envers les prisonniers. Cette commission propose aussi les projets de cahier des charges pour les fournitures en pain, soupe, viande, paille, etc., etc., qui ont lieu pour le service des prisons. Elle veille à ce que ces fournitures soient de bonne qualité, et l'on peut affirmer que, depuis plusieurs années, il ne s'est élevé aucune plainte à cet égard. Le concierge est, en outre, assujéti à tenir deux registres signés et paraphés du régisseur; l'un intitulé: *Registre des dépôts faits par les prisonniers*, pour constater journellement, et par ordre de dates, 1° sur le *verso* des feuillets, les sommes en espèces ou les effets que chaque prisonnier, au moment de son entrée; a de

trop sur lui, ou qu'il reçoit pendant son emprisonnement ; 2° sur le *recto*, la quittance ou décharge du prisonnier, soit au fur et à mesure qu'il lui est accordé quelques fonds ou effets, soit lorsque le tout lui est rendu à l'instant de sa sortie. Sur l'autre registre, on inscrit les punitions que les concierges sont quelquefois obligés d'infliger provisoirement aux détenus, sauf à en donner connaissance de suite aux membres de la commission charitable, qui informe l'autorité s'il s'agit de fautes graves ou de délits importans. Chaque article indique le nom du prisonnier, la faute ou le délit qu'il a commis, le genre de punition et sa durée.

Dans l'intérêt des détenus, on a établi, dans chaque prison, un tarif des comestibles et boissons que les concierges vendent journellement. Ce tarif, basé sur les prix du commerce, est renouvelé de temps en temps, et placardé dans les différentes salles et préaux.

Les divisions et subdivisions établies à l'intérieur de la maison, le sont également dans les chapelles des deux prisons, où les prisonniers assistent régulièrement aux offices. Les dispositions sont même tellement prises à cet égard, que les hommes et les femmes sont invisibles les uns pour les autres.

De nombreuses prises d'eau, ménagées dans toutes les cours, mettent les détenus à même de s'entretenir dans un état de propreté si nécessaire dans les établissemens de cette nature.

La maison de Justice étant soumise au même régime, il devient inutile d'en parler d'une manière spéciale.

Suivant un tableau dressé par M. Vingtrinier, médecin en chef des prisons, la population moyenne des maisons d'arrêt et de correction est d'environ 600 individus; celle de la maison de justice de 80. La mortalité est de 1 sur 50.



CASERNES.

Caserne Saint-Sever.

Infanterie.

Non loin de l'emplacement où s'élève ce vaste édifice, était autrefois un parc ou clos nommé le clos des *Galées* ou des *Galères*. On y commença, en 1713, un immense grenier à sel qui comportait 104 mètres de long sur 50 de large ; sa hauteur était de 14 mètres. Il fut interrompu à la mort de Louis XIV ; on reprit ensuite les travaux, et ce bâtiment fut terminé en 1729. Quelque considérable qu'eût été la dépense occasionnée par cette construction, elle ne tarda pas à menacer ruine. Le grenier à sel fut transporté rue Saint-Eloi. On abattit en partie celui de Saint-Sever, sur l'emplacement duquel fut

élevée la caserne que l'on voit aujourd'hui, et qui reçoit l'infanterie de la garnison. La caserne de Saint-Sever peut contenir mille hommes.

Non loin de cette caserne est le *quai aux Meules.* D'abord établi dans les environs du pont, sur la rive droite du fleuve, il fut transféré où il est aujourd'hui, en 1609.

Caserne Martainville.

Infanterie.

Le 18 juillet 1776, dans l'assemblée générale des échevins et des vingt-quatre du conseil, « M. le maire a dit que le corps de caserne établi au grenier à sel ne comporte point assez de logement pour les officiers et soldats qui composent les deux bataillons en garnison en cette ville. » On chercha donc un emplacement convenable pour la construction d'une seconde caserne, et l'on s'arrêta au lieu qu'elle occupe aujourd'hui. Un bâtiment fut élevé, mais il

ne pouvait recevoir que des soldats, et le logement des officiers restait à la charge de la ville. Le 2 juin 1780, M. de Crosne, alors intendant de la province, décida la municipalité à disposer des logemens convenables pour les officiers. Les fonds nécessaires à l'exécution de ces travaux s'élevèrent à 18,000 livres, et furent tirés de la caisse de l'octroi de casernement. Le 27 juillet 1784, M. de Crosne proposa d'ajouter à ces casernes les deux pavillons parallèles qui en forment les deux extrémités.

Une vaste esplanade règne au-devant de l'édifice et sur toute sa longueur ; elle est bornée par un fort beau parapet, au pied duquel, en dehors, coule la petite rivière d'Aubette.

La caserne du Champ-de-Mars peut contenir sept cent cinquante hommes.

Tout ce vaste emplacement, compris entre le carrefour Martainville, l'ancienne muraille de la ville, contre laquelle sont

appuyées les casernes, le pied de la côte Sainte-Catherine, et la Seine, tout cela, dis-je, s'appelait autrefois *Pré-aux-Loups*. Il était borné, du côté de Martainville, par le couvent des *Pères de la Mort*, arrivés à Rouen en 1624, pour confesser les pestiférés.

Avant 1781, le Pré-aux-Loups était une espèce de marais, qui fut alors nivelé et planté pour servir de place d'armes aux casernes. Au commencement de la révolution, il quitta son ancien nom pour celui qu'il porte aujourd'hui. Ce fut sur la place du Champ-de-Mars que *la Montagne* fut construite, le 24 mai 1794.

Le chantier de bois à brûler qui se trouve de l'autre côté du cours Dauphin, sur le bord de la Seine, a retenu la désignation de chantier du Pré-aux-Loups.

Caserne Bonne-Nouvelle,

Faubourg Saint-Sever.

Bien des gens passent auprès de l'ancien prieuré de Bonne-Nouvelle, et n'y voient qu'une caserne. Que l'étranger s'y arrête cependant, que les Anglais surtout le visitent; c'est une fondation de Guillaume-le-Conquérant et de la reine Mathilde son épouse. Une tradition, que rien n'empêche d'adopter, veut que cette dénomination lui ait été donnée par la princesse elle-même, qui se trouvait en cet endroit quand elle reçut la *bonne nouvelle* de la victoire d'Hastings. C'est, du moins, le nom qui est resté au prieuré, que l'on appela long-temps aussi *Notre-Dame du Pré* et *Notre-Dame d'Emendreville*.

Quand Robert II, l'un des fils du Conquérant, fut obligé de quitter momentanément sa capitale, il passa la Seine et se réfugia au prieuré de Bonne-Nouvelle, où il

fut reçu par Guillaume d'Arques, selon toute apparence prieur du monastère.

L'église et le monastère de Bonne-Nouvelle ne furent achevés que sous le règne de Henri I, roi d'Angleterre et duc de Normandie, qui consacra des sommes considérables à ces constructions.

Un incendie, qui ravagea le faubourg Saint-Sever en 1243, réduisit en cendres tout le prieuré de Bonne-Nouvelle, sauf le dortoir. Les bâtimens furent reconstruits; mais, trois siècles après, le tonnerre brûla ou renversa la tour, les cloches, le cloître et la plus grande partie de l'église. Tout venait d'être rétabli, lorsque les calvinistes exercèrent, en 1562, de grands ravages à l'intérieur du prieuré.

Henri IV mit le siége devant Rouen en 1591; les assiégés sacrifièrent les faubourgs pour sauver le corps de la ville. Bonne-Nouvelle fut détruit de fond en comble. De nouveaux bâtimens étaient construits en

1655. Des cuirassiers, des dragons, des fantassins ont succédé aux religieux.

La caserne de Bonne-Nouvelle peut loger trois cents chevaux ou six cent cinquante hommes d'infanterie [1].



ÉDIFICES REMARQUABLES.

Hôtel du Bourgtheroulde,

place de la Pucelle, à l'angle de la rue du Panneret.

Après les églises de Notre-Dame et de Saint-Ouen, notre ville n'a point de monument qui ait excité plus puissamment la curiosité des archéologues français ou an-

---

[1] L'ancienne église des Emmurées, dont on aperçoit le pignon au milieu de la rue Saint-Sever, remonte au XIII[e] siècle. Reconstruite en 1666, dans le style gothique, elle sert maintenant de magasins.

glais. Le premier qui ait donné la description des fameux bas-reliefs du *Camp du drap d'or*, qui décorent le soubassement extérieur de l'ancienne galerie de cet édifice, est dom Montfaucon, au tome 4e de ses *Monumens de la Monarchie françoise*. Il ne le fit néanmoins que sur des indications fournies par l'abbé Noël, à qui l'on doit véritablement l'explication primitive de ces sculptures. Après Montfaucon, est venu le docteur Ducarel, qui n'a fait que copier notre savant bénédictin. M. Dibdin, autre archéologue britannique, a aussi payé un tribut d'admiration à l'hôtel du Bourgtheroulde, dans son *Bibliographical antiquarian and picturesque Tour through France*[1]. MM. Cotman et Dawson Turner, ses com-

---

[1] *Voyage bibliographique, archéologique et pittoresque en France;* traduit de l'anglais, avec des notes, par MM. Licquet et Crapelet.—Paris, 1825, 4 vol. in-8°, fig.

patriotes, ont donné une place distinguée à cet édifice dans leurs publications respectives. M. de Jolimont lui consacre un article et deux planches dans ses *Monumens les plus remarquables de la ville de Ronen*. MM. Nodier, Taylor et de Cailleux ont enrichi leur *Voyage pittoresque et romantique* d'une suite complète de lithographies représentant la célèbre entrevue de François 1 et de Henri VIII. Ils ont fait plus, et c'est un titre réel à la reconnaissance nationale, ils ont fait exécuter, par des mains habiles, des moules qui perpétueront de siècle en siècle ces précieuses productions de la renaissance [1]. D'un autre côté, M. A. Le Prevost a écrit de savans mémoires sur l'hôtel du Bourgtheroulde. Il a fixé l'époque de sa

[1] En 1832, la Commission des antiquités du département et quelques amateurs ont fait exécuter, par souscription, de nouveaux moules, qui ornent le Musée d'antiquités.

construction (vers la fin du XVe siècle), révélé le nom de son fondateur (Guillaume Le Roux), et facilité ainsi les nombreuses descriptions qui en ont été faites. La plus complète de ces descriptions est celle qu'en donne M. Delaquérière, dans son ouvrage intitulé : *Description historique des Maisons de Rouen*. Cet hôtel, commencé par Guillaume Le Roux, seigneur du Bourgtheroulde, qui vivait en 1486, fut terminé dans la première moitié du XVIe siècle par Guillaume-le-Roux, son fils, abbé d'Aumale et du Val-Richer, qui fut employé par François Ier à la négociation du concordat.

La partie de l'hôtel du Bourgtheroulde qui règne sur la place, est la plus ancienne; elle n'avait conservé de curieux qu'une jolie tourelle en encorbellement, suspendue, pour ainsi dire, à l'encoignure méridionale de la façade, à l'entrée de la rue du Panneret. Des ouvriers maladroits, en voulant

placer un réverbère en cet endroit, ont fait tomber, le 24 septembre 1834, une portion de cette tourelle, qui fut entièrement détruite depuis.

J'emprunterai à Montfaucon l'explication des bas-reliefs relatifs à l'entrevue des deux rois.

Premier bas-relief. La ville et le château de Guines, d'où le roi d'Angleterre et toute sa suite sont sortis, excepté quelques-uns des derniers qui sortent encore. Des seigneurs et des dames sont placés aux fenêtres de la galerie du château. Au pied de la muraille sont deux pièces de canon montées sur des roues : le temps les a détruites. La troupe anglaise est composée de cavaliers et de piétons; quelques-uns des cavaliers ont de grands plumets à leurs chapeaux ; les piétons ont tout le chapeau entouré de plumes étendues, représentant assez bien la roue d'un paon.

Second. Troupe de cavaliers, à la tête

desquels est l'archevêque d'York, ce fameux cardinal de Wolsey, légat du pape; il s'avance à cheval entre deux seigneurs. Devant le légat est un ecclésiastique à cheval, portant une croix, et précédé de deux massiers.

Troisième. L'entrevue proprement dite. Les deux rois se saluent et tiennent leurs chapeaux élevés de la main droite. La housse du cheval de François 1 est parsemée de fleurs de lis; celle de Henri VIII est chargée alternativement de léopards et de rosettes; la tête des chevaux est ornée de grandes plumes. Les deux rois ont chacun à leur côté un valet de pied, avec sa toque entourée de plumes, mais rejetée derrière la tête. Le dernier cavalier à droite est un de ceux du roi de France; il montre son dos, où l'on voit une salamandre couronnée.

Quatrième. Suite du cortége de François 1. Un ecclésiastique à cheval, et portant la croix double, précède le cardinal de

Boisi, légat du pape. Ce dernier s'avance à cheval, entre deux seigneurs décorés du collier de Saint-Michel, comme plusieurs autres seigneurs qui suivent, entre lesquels on remarque les cardinaux de Bourbon, d'Albret et de Lorraine.

Cinquième. Le reste du cortége de François 1. La ville ou le château d'Ardres, d'où il sortait, est représenté au bout. Sur les murs, et à trois fenêtres d'une galerie, sont plusieurs personnes qui regardent. Au pied du château étaient, comme à Guines, deux pièces de canon qui ont disparu.

La dégradation de ces bas-reliefs devient chaque jour plus sensible.

Au-dessus des arcades de cette galerie est une autre série de sculptures, que l'on suppose être des compositions religieuses.

Sans parler des bas-reliefs, plus ou moins endommagés, qui décorent la façade du logis principal, au fond de la cour, je m'arrêterai à ceux de l'élégante tourelle hexa-

gone que l'on voit à gauche ; et ici, je mettrai à profit la description qu'en donne M. Delaquérière. Ces bas-reliefs sont au nombre de six, trois sur chaque face de la tourelle, placés à l'appui et autour des petites fenêtres des trois étages, au-dessus du rez-de-chaussée.

Premier bas-relief, en commençant par en bas, sur le pan vers l'est, et en face du spectateur : scènes d'été. Sur le devant, et dans le fond, des faucheurs ; sur le plan intermédiaire coule une rivière dans laquelle nagent et plongent des baigneurs. Le ciel est occupé par des oiseaux de haut vol, parmi lesquels on voit un faucon s'abattant sur un héron, et un autour liant une perdrix dans ses serres. Des donjons gothiques s'élèvent dans le lointain.

Second bas-relief, en montant : Scènes pastorales fort galantes. Un berger et une bergère sont agenouillés l'un devant l'autre. Le berger porte une main sur le corset

de la bergère, qui paraît vouloir le repousser. De l'autre main, il veut ravir une des jarretières de la jeune fille. Sur le second plan, un autre pasteur fait une déclaration d'amour à une villageoise assise. Sur le ressaut qui est au-dessus du bas-relief on lit :

BERGER A BERGÈRE PROPTEMET SE INGERE.

Troisième, au-dessus : Jeu de main chaude. Une bergère assise cache de la main droite les yeux d'un berger, qu'elle tient renversé sur ses genoux, et dans la main duquel d'autres bergers se disposent à frapper. Daus le fond, deux pasteurs, dont l'un joue de la cornemuse. On lit sur le ressaut inférieur :

PASSE TEMPS LEGERS : NOUS VALENT ARGENT : S'ILZ NE SONT D'ARGENT : ILZ SONT DE BERGERS.

Quatrième, sur le pan du côté du nord en haut : Bergers prenant un repas champêtre. Autres bergers répandus dans le paysage.

Cinquième, en descendant: Tonte de moutons. Un berger fait danser son chien au son de la flûte. Dans le fond, un autre berger, qui excite son chien à la poursuite d'un loup emportant un agneau. On lit, mais difficilement, au-dessous:

NOVS SOMES DES FINS: ASPIRĀS A FINS.

Sixième. Des pêcheurs dans une barque s'occupent de pêcher au filet. D'autres pêcheurs à la ligne se voient sur le rivage. Dans l'enfoncement du paysage, est une ville vers laquelle se dirige une villageoise portant un panier sur la tête. Au-dessus d'elle plane une espèce d'aigle marin, tenant un poisson dans ses serres. Sur la gauche est un cheval sellé et bridé, dont le cavalier est emporté dans les airs par un griffon. Un voyageur, les bras étendus, regarde cette scène avec épouvante.

L'intérieur de la tourelle renferme, au premier étage, un petit cabinet dont les

boiseries et le plafond terminé en culs-de-lampe enrichis de dorures et de peintures, méritent de fixer l'attention par la beauté des détails.

Ce fut à l'hôtel du Bourgtheroulde que logea « le comte de Scherosbery, ambassa-« deur envoyé par la reine d'Angleterre « vers sa Majesté (Henri IV), accompagné « de grand nombre de seigneurs et gentils-« hommes dudict pays, pour renouveler « les alliances du royaume de France et « d'Angleterre, et présenter au roy l'ordre « de la cheuallerie de la iartière, à lui « envoyé auec autres présens par ladicte « dame[1]. »

---

[1] *Discours de la joyevse et triomphante entrée de tres havt, tres pvissant et tres magnanime prince* HENRI IIII . . . . . *faict en la ville de Rouen* . . . . . *le mercredy saizieme iour d'octobre* CIↃ. I.Ↄ XCVI Rouen, Jean Crevel, 1599, in-4°, fig.

Ancienne Abbaye de Saint-Amand,

Rue Saint-Amand.

NON EST HIC ALIVD NISI DOMVS DEI.

Les pieuses cénobites qui faisaient graver sur la porte d'entrée de leur couvent cette inscription simple et touchante, ne se doutaient pas qu'elle offrirait un jour le plus étrange des *solécismes*. Pénétrez dans cette maison, jadis consacrée à Dieu, vous avez peine à croire que vous visitez une des plus célèbres abbayes de Rouen.

Fondé vers 1030, par la pieuse Aimeline, femme de Goscelin vicomte d'Arques, enrichi des libéralités de Robert-le-Magnifique, honoré de la protection de nos rois, cet illustre monastère est, aujourd'hui, une espèce d'enclos assez bizarre, habité par des locataires de professions diverses. Des cours mal tenues, des bâtimens dégradés, voilà ce que présente, depuis long-temps déjà, l'intérieur de Saint-

Amand. Quelques débris, néanmoins, ont échappé à l'insouciance et à la destruction. Tel est un bâtiment en bois, fort curieux, élevé vers la fin du XVIe siècle, pendant l'abbatiat de Thomasse Daniel. Cette construction est extrêmement remarquable par la minutie des sculptures qui en couvrent toute la façade, et qui représentent, pour la plupart, des fenêtres ogives. Au premier étage, est une chambre à deux cheminées, sur l'une desquelles on peut reconnaître, malgré leur mutilation, les armoiries de la famille Daniel. Les boiseries étaient encore plus curieuses que celles qui décorent la façade extérieure du bâtiment. A l'un des angles de cette façade, est une charmante petite tourelle en porte-à-faux, bâtie en pierre. Sa forme est polygone; ses ornemens sont riches et de fort bon goût. C'est une jolie production de la renaissance. On y remarque les armoiries de Marie d'Annebaut, vingt-sixième abbesse,

en 1530, sous le cardinal George d'Amboise II.

Le bâtiment à façade ionique, séparé de l'autre par la tourelle dont je viens de parler, contient aussi une chambre qui, il y a peu d'années encore, excitait l'attention des curieux. La cheminée, surmontée d'un lambris en bois de chêne, offrait, dans des niches séparées par des pilastres, quatre figures : celles de la Vierge, de l'ange Gabriel, de sainte Marguerite et de sainte Madeleine. Au milieu des arabesques qui régnaient au-dessus des figures, étaient les armes de Guillemette d'Assy, vingt-cinquième abbesse. Les poutres, le plafond, les lambris, n'étaient pas moins curieux, par les dessins variés dont ils étaient revêtus. On remarquait sur ces lambris les armoiries de la maison de Souvré, qui a donné plusieurs abbesses à ce monastère. La première, Anne de Souvré, qui prit le gouvernement de l'abbaye en 1630, et

mourut en 1651, nous fournit une anecdote singulière. Elle s'est passée de nos jours, sous nos yeux. M. de Jolimont la rapporte, avec toutes ses circonstances, dans son utile ouvrage sur les Monumens de la ville de Rouen; je la reproduirai ici par extrait.

« En 1800, on découvrit, dans un des caveaux de l'église, que l'on démolissait alors, un cercueil de plomb, où l'on trouva, dans un état de conservation parfaite, le corps de l'abbesse Anne de Souvré. On commença par s'emparer de son anneau et de sa croix pectorale; puis on jeta le corps dans une fosse, au fond de laquelle le hasard voulut que le corps restât debout. Cette circonstance, la fraîcheur étonnante de cette momie, frappèrent tellement les spectateurs, qu'ils crièrent au miracle. Une foule immense est bientôt réunie. On exhume de nouveau le corps de l'abbesse, dont les habits étaient aussi bien conservés

que sa personne, et on l'expose aux regards de la multitude. Les uns se prosternent, d'autres impriment un baiser religieux sur cette face qui semblait vivre encore après cent cinquante ans de sépulture. Mais bientôt on veut avoir des reliques de la *sainte*. On arrache son voile, sa robe et jusqu'à son dernier vêtement, dont on se dispute les lambeaux. Un perruquier même osa couper les appendices des oreilles! La nuit vient, on se sépare. Anne de Souvré est abandonnée dans un état complet de nudité; le lendemain, on retrouve le cadavre, mais noir comme l'ébène, par l'effet de l'impression de l'air. L'autorité le fit enlever. Pendant plus d'un mois après, d'effrontés charlatans vendirent, à haut prix, de vieux morceaux de serge et de crêpe noir, comme des reliques de la bienheureuse Anne de Souvré. »

On trouvera, dans l'ouvrage de M. de Jolimont, des représentations très fidèles

de la façade en bois dont j'ai parlé, de la jolie tourelle polygone, de la chambre de Thomasse Daniel, et de la cheminée dans la chambre de Guillemette d'Assy. MM. Nodier, Taylor et de Cailleux, ont également consacré de charmantes lithographies à ces différens objets, dans leur *Voyage pittoresque et romantique*. J'ajoute que M. Delaquérière en donne une descriptien exacte dans ses *Maisons de Rouen*.

Bureau des Finances,

Parvis Notre-Dame.

C'était le palais de la Cour des Aides. L'hôtel est bâti en pierres de taille : sa construction remonte à l'année 1509. Quoique cet édifice ait éprouvé des dégradations assez nombreuses, il mérite encore de fixer quelques instans l'attention des curieux. Aux arabesques qui le décorent, aux ornemens dont il est chargé, on reconnaît facilement le passage du gothique

à la renaissance. Construit dans les dernières années de Louis XII, il offre encore l'écu de France avec des porcs-épics en supports. Par la suite, sous François I, on ajouta des salamandres aux ornemens. L'hôtel a deux façades; la principale, sur le parvis Notre-Dame, l'autre sur la rue du Petit-Salut. Le genre de décoration est le même des deux côtés: ce sont des trumeaux revêtus de pilastres chargés d'arabesques; des médaillons formés de couronnes, mais dont les figures n'existent plus; des écussons, également effacés; plusieurs niches surmontées de dais, etc., etc.

En 1705, la Cour des Aides fut réunie à la Cour des Comptes, sous le titre de *Cour des Comptes, Aides et Finances de Rouen*. L'édifice actuel a toujours retenu, néanmoins, le nom de bureau des Finances.

Chambre des Comptes,

Rue des Carmes, 20.

L'établissement d'une Chambre des Comptes à Rouen remonte à l'année 1830. Supprimée en 1543, rétablie en 1580, au logis prieural de Saint-Lô, elle fut transférée, en 1591, rue des Carmes, dans l'édifice actuel, où elle était lors de sa suppression, vers 1789. Cet édifice avait deux entrées, la principale sur la rue des Carmes, l'autre sur la rue des Quatre-Vents, vis-à-vis la rue Saint-Romain. Le corps de bâtiment qui fait face en entrant par la rue des Carmes, est de 1525, sous François I. Cette date se trouve dans le trumeau de l'une des croisées du second étage, vers l'encoignure à droite : elle est assez peu lisible de loin. Quelque officieux maladroit aura voulu remédier à cet inconvénient, et a tracé, en caractères très apparens, au beau milieu de la façade :

1424 ; ce qui constitue une absurdité. Cette façade est remarquable par les ornemens qui la décorent, notamment les trumeaux des fenêtres revêtus d'espèces de vases et de divers groupes de petites figures sculptées avec goût. Le corps de bâtiment à droite est à peu près de la même époque ; mais il indique mieux la renaissance que son voisin. Son architecture est plus simple, plus élégante et moins chargée d'ornemens. Un ordre de colonnes que l'on pourrait appeler *corinthiennes*, si elles ne supportaient des chapiteaux arabesques, règne sur la largeur, à la hauteur du premier étage. Le second présente la même disposition, mais sur des dimensions plus petites. Le corps de bâtiment, à gauche, et celui qui donne sur la rue, sont tout-à-fait modernes.

La porte sur la rue des Quatre-Vents appartient aussi au temps de la renaissance. Les pieds-droits présentent deux colonnes

légères posées sur des piédestaux : les jambages et l'archivolte sont chargés d'une foule de charmantes arabesques, empâtées aujourd'hui par une couche épaisse de peinture appliquée sans réflexion.

Maisons curieuses.

Ancien Hôtel-de-Ville, à l'angle des rues de la Grosse-Horloge et Thouret.

Maisons en bois, Grande Rue, n°s 115 et 129.

Maison, rue des Cordeliers, n° 45.

Maison, rue aux Juifs, n°s 47 et 49.

Maison, rue Percière, n° 11.

Maison, rue Bouvreuil, n° 4.

Maison, rue Étoupée, n°4.

Maisons, rue des Carmes, n°s 69 à 77.

Maison, rue Caquerel, n° 13.

Maisons, rue Damiette, n° 29.

Maisons, rue Eau-de-Robec, n°s 186, 221 et 223.

Maisons, rue du Change, 2 à 8.

Maisons, rue Malpalu, nos 90 et 92.

Maison, rue du Bac, nos 28 et 30.

Maison, dite de Caradas, rue de la Savonnerie, à l'angle de la rue de la Tuile.

Maison où est né Pierre Corneille, rue de la Pie, n° 4,

Maison où est né Fontenelle, rue des Bons-Enfans, nos 132-134.

Maison où est né Jouvenet, rue aux Juifs, n° 9.

Maison où est né Boïeldieu, rue aux Ours, n° 61.

Maison où est né Édouard Adam, rue Eau-de-Robec, n° 222.



ANCIENS CHATEAUX FORTS.



Le Vieux-Château.

Vainqueur de Jean-sans-Terre, Philippe-

Auguste s'empare de Rouen, ordonne la démolition de la *Vieille-Tour* élevée par Richard I, au bord de la Seine, et fait construire, en 1205, à l'extrémité nord de la ville, une autre forteresse. Par la suite des temps, cette forteresse prit le nom de *Vieux-Château*, et subsista trois cent quatre-vingt cinq années, c'est-à-dire jusqu'en 1590, époque où l'on en commença la démolition. Le Vieux-Château occupait tout l'espace compris entre le boulevard actuel de Bouvreuil, la rue et la porte Bouvreuil, la place du Bailliage, la rue de la Truie et le nouveau passage établi près l'église Saint-Patrice. On trouve une vue du *Vieux-Château* dans un manuscrit précieux du XVI[e] siècle, conservé à la mairie de Rouen. On l'appelle aujourd'hui le *manuscrit des Fontaines*. Il était connu autrefois sous le nom de *Livre enchaîné*, parce qu'il tenait par une chaîne de fer à la muraille de l'ancien chartrier. Il fut

donné à la ville par Jacques Le Lieur, échevin en 1526[1].

De tout ce vaste édifice, il ne reste aujourd'hui qu'une tour qu'on voit encore dans le jardin des dames Ursulines, rue Morand; c'était l'ancien donjon. Celle où fut enfermée l'héroïque Jeanne d'Arc a été démolie en 1780.

La tour qui se trouvait enclavée dans la propriété de M. le marquis de Martainville, (précédemment celle de MM. Bigot), et qui donnait sur le boulevard Bouvreuil, où est aujourd'hui la rue Alain-Blanchard, n'a jamais fait partie du château construit par Philippe-Auguste. Étant d'une construction moins ancienne, elle fut appelée d'abord *Tour Neuve*, puis *Tour Bigot*, du nom d'une famille très distinguée d'où sont

---

[1] *Voyez*, sur ce Ms., la notice de M. Delaquérière. — Précis de l'Académie de Rouen, 1834, in-8°. — Et sur cette ancienne forteresse, le même Recueil, année 1841.

sortis beaucoup de magistrats et plusieurs savans. Cette tour, un des derniers témoins des fortifications de la ville de Rouen, a été démolie il y a peu d'années, ainsi que les vieilles maisons voisines, pour faire place à des habitations élégantes et commodes.

A l'époque où le Vieux-Château fut construit, il était hors la ville. Il n'y fut compris que vers le milieu du XIII[e] siècle, sous saint Louis. L'échiquier, ayant été érigé en parlement, en 1449, se tint pendant sept ans dans la grand'salle du château. Une partie de son emplacement est occupée aujourd'hui par un couvent de dames Ursulines, qui tiennent un pensionnat de jeunes demoiselles.

Le Vieux-Palais.

Voyez-vous, à l'extrémité occidentale du port, ces constructions à deux étages de belle apparence, et, derrière elles, en re-

montant un peu le boulevard de Cauchoise, ces chantiers de bois? Tout cela occupe, en grande partie, l'emplacement du *Vieux-Palais,* bâti par Henri V, roi d'Angleterre, après qu'il se fut rendu maître de la Normandie.

Là existait une tour, portant le nom de *Mau-s'y-frotte* ou *Mal-s'y-frotte;* c'est-à-dire que ceux qui seraient venus l'attaquer auraient été mal reçus. Le prince la comprit dans sa nouvelle forteresse, qu'il assit sur l'ancien Marché-aux-Chevaux, et sur quelques héritages particuliers, qui faisaient partie de la paroisse Saint-Éloi.

Commencé en 1419, ce palais, qu'on pourrait appeler à plus juste titre une forteresse, ne fut terminé que plusieurs années après, sous Henri VI. Les murs principaux avaient près de 5 mètres d'épaisseur.

En 1569, on fit le bastion qui donnait sur la rivière.

En 1706, ce bastion menaçant ruine, on le démolit. Il fut remplacé par un parapet et un escalier de communication avec la tour voisine.

Sur la porte d'entrée, où était le pont-levis, on voyait les armes de France, placées après l'expulsion des Anglais. Le commandant avait son logement dans la tour *Mal-s'y-frotte*.

En 1661, le Vieux-Palais devint le dépôt général de toute l'artillerie, des poudres et autres munitions de guerre qui existaient dans les divers magasins de la ville. Il conserva cette destination jusqu'au moment de la révolution. L'inventaire de ces objets se trouve au registre n° 11 de l'Hôtel-de-Ville, folios 31 et suivans.

La forteresse était protégée, au sud, par la Seine ; du côté de la ville, par des fossés larges et profonds.

Sur la place du Vieux-Palais s'élevait autrefois une statue d'Hercule, dont le

peuple avait fait un Henri IV. Par délibération du 27 avril 1780, l'Hôtel-de-Ville céda cette statue à M. Lefebvre, alors échevin, qui la fit restaurer. Elle se trouve aujourd'hui à Canteleu, dans la grande avenue du château de MM. Elie Lefebvre, fils de l'échevin que nous venons de nommer. Par suite d'une autre délibération du 20 juin de la même année, Jadouille, sculpteur de Rouen, fut chargé de travailler à une statue de Henri IV. Le prince était représenté en habit royal, avec une couronne de laurier, et appuyé sur un bouclier qu'il tenait de la main gauche. La main droite était chargée d'un sceptre, avec lequel il indiquait l'inscription suivante, gravée sur le bouclier : *Ma sûreté est dans le cœur de mes sujets.* Cette statue n'existe plus.

Tout près de l'emplacement du Vieux-Palais, de l'autre côté du boulevard, à partir de l'entrée du Mont-Riboudet, en

remontant vers le nord, Guillaume-Longue-Epée remporta, avec une poignée d'hommes, sur le comte de Cotentin, qui avait une armée complète, cette fameuse victoire dont le théâtre a retenu jusqu'à nos jours le nom de ***Pré de la Bataille***.

Le Petit-Château.

A l'extrémité sud de l'ancien pont de pierre, (où est aujourd'hui le Pont suspendu), existait anciennement un petit fort nommé la ***Barbacane***, élevé sur un massif environné de tous côtés par les eaux de la Seine. A la place de cette Barbacane, Henri V, roi d'Angleterre, fit construire, en 1419, une redoute que l'on a toujours nommée depuis ***le Petit-Château,*** et même ***la Barbacane***, du nom de l'ancien fort dont elle avait pris la place. Le pont de pierre étant devenu pour ainsi dire impraticable en 1564, le roi, par lettres patentes du 12 janvier, permit aux échevins de faire dé-

molir le Petit-Château, et fit don à la ville de l'emplacement aussi bien que des matériaux, à condition que le tout servirait à la réparation du pont. Cette mesure ne reçut point d'exécution. Mais, le 3 septembre 1779, M. de Crosne, alors intendant de la province, sollicita de M. le duc de Harcourt, gouverneur, la permission de faire abattre le Petit-Château, et d'en employer l'emplacement à la formation d'une esplanade devant les casernes. Les échevins joignirent leurs instances à celles de l'intendant; le fort fut démoli, les fossés comblés, l'emplacement planté, et mis dans l'état où on le voit aujourd'hui.



PONTS.



Ancien Pont de Pierre.

On attribue généralement à l'impératrice Mathilde, fille de Henri I, roi d'Angleterre

et duc de Normandie, la construction de l'ancien pont de pierre, dont on apercevait encore, il n'y a pas long-temps, quelques vestiges à la marée basse. Cette tradition s'appuie sur un passage de Robert du Mont, et rien ne s'oppose à ce qu'on l'adopte, quoique cet écrivain, dans un autre endroit, nous force en quelque sorte à douter.

Cet ancien pont de pierre, dont trois arches s'étaient écroulées le 22 août 1502, et deux autres en 1533, étant devenu tout-à-fait impraticable en 1564, malgré diverses réparations, le passage d'une rive à l'autre de la Seine s'effectua au moyen de deux grands bacs. Ils abordaient sur la rive droite, vis-à-vis la porte de Saint-Cande, qui, de ce moment, prit le nom de *Porte du Bac*. Ce fut par ces bacs et cette porte que Henri IV arriva à Rouen en 1603.

La longueur de ce pont était beaucoup plus considérable que la largeur actuelle de

la rivière, puisqu'on a trouvé le mur de quai, en creusant pour les fondations des maisons neuves, dans le voisinage de la rue Grand-Pont.

Pont de Bateaux.

Les bacs ne pouvaient suffire aux besoins de la population et du commerce; la nécessité d'un pont se faisait vivement sentir; on pensa donc à réparer l'ancien pont de pierre, ou à en construire un autre de même matière. En l'année 1625, Loisel, sieur de Périers, se fit adjuger pour trois millions de livres les travaux d'un nouveau pont de pierre; mais ils ne furent pas exécutés, car, en 1629, le pont de bateaux, que nous avons vu détruire, avait été livré à la circulation. Loisel n'en était pas l'adjudicataire; c'était une compagnie, dont un nommé Leclerc était le chef, qui l'avait construit. Le mécanisme de ce pont était fort ingénieux; il se composait de quinze ba-

teaux qui haussaient et baissaient avec la marée. Quand un bâtiment devait passer, une partie du tablier s'avançait sur la partie voisine, au moyen de roulettes de fer mises en jeu par le cabestan. Mais les frais de réparation ont été de tout temps considérables. Dès 1672, l'état du pont nécessitait de promptes réparations ; et le roi, par un arrêt du 13 septembre de la même année, ordonna à cet effet une imposition de 10,000 fr. par an, pendant trois ans, sur les contribuables aux tailles des trois généralités de Rouen, de Caen et d'Alençon. Ces frais s'élevaient, année commune, à 30,000 fr., sans compter 20,000 fr. par chaque bateau qu'il fallait remplacer.

La nécessité où se trouvait l'administration d'intercepter, presque chaque année, le passage de ce pont, qui restait ouvert plus ou moins long-temps, pour donner cours aux glaces au moment de la débâcle, les embarras qui en résultaient pour le com-

merce et la circulation en général, avaient fait décider qu'un pont de pierre serait construit à Rouen. Le pont de bois a été détruit en 1836, et remplacé par le pont suspendu.

Sa longueur était de 195 mètres.

Nouveau Pont de Pierre, et statue de P. Corneille.

Un décret fut rendu en 1810 ; il portait que le pont devait être achevé avant dix ans. Des circonstances retardèrent l'exécution du décret et suspendirent les travaux. Ils ont été repris depuis, avec une nouvelle activité, et le passage du pont a été livré au public en 1829.

Le nouveau pont est à cent cinquante mètres environ en amont de l'ancien pont de bateaux. Il se compose réellement de deux ponts séparés, appuyés l'un et l'autre sur la pointe occidentale de l'île Lacroix. Chacune des deux parties du pont a trois

arches. L'arche du milieu porte trente-un mètres d'ouverture ; les arches latérales vingt-six mètres ; les arcades pratiquées dans chaque culée, entre les socles, quatre mètres huit centimètres. La longueur totale est de deux cent soixante-six mètres. La largeur du pont, entre les bahuts, est de treize mètres quatre-vingts centimètres; celle des trottoirs, de deux mètres quarante centimètres ; celle de la chaussée, de neuf mètres. La profondeur moyenne de la rivière, dans l'emplacement du pont, est de dix mètres.

Au centre du terre-plein du pont s'élève la statue en bronze de Pierre Corneille ; elle est posée sur un piédestal en marbre blanc de Carrare, qui est supporté par un premier socle en granit de Vire.

Cette statue a douze pieds de haut, compris la plinthe, et pèse 4540 kilogrammes (9274 livres poids de marc). Elle a été fondue à Paris, par M. Honoré Gonon, d'après

le modèle exécuté par M. David, membre de l'Institut. Le piédestal est dû à M. Grégoire, architecte des bâtimens civils du département de le Seine-Inférieure.

La hauteur totale du monument est de 8 m. 66 cent.

La première pierre en a été posée le 18 septembre 1833, par le Roi. La statue a été inaugurée solennellement le 19 octobre 1834.

Sur la face antérieure du dé du piédestal sont gravés ces mots :

A
PIERRE CORNEILLE,
PAR SOUSCRIPTION,
1834.

Cette statue a été, en effet, érigée au moyen d'une souscription qui a été ouverte par la Société libre d'Emulation de Rouen. C'est à cette Société qu'on doit la première pensée et l'exécution de ce monument national.

Sous la plinthe de la statue a été déposée, lors de l'inauguration, une double boîte en cuivre contenant les œuvres complètes de Pierre Corneille et plusieurs pièces relatives à ce grand homme, la liste des souscripteurs, et des pièces de monnaie au millésime de 1834. Dans le corps de la statue a été introduite la médaille frappée pour la circonstance, et qui représente, sur la face, la tête de Pierre Corneille, avec cette légende :

Pierre Corneille, né à Rouen le 6 *juin* 1606, *mort à Paris le* 1 *octobre* 1684.

Et au revers, la statue, avec cette inscription :

Statue de bronze érigée par souscription à Pierre Corneille, dans sa ville natale, par les soins de la Société libre d'Emulation de Rouen, en 1834.

Pont Suspendu.

Les nombreux navires de commerce qui

remontent la Seine sont encore obligés aujourd'hui, faute de place, d'attendre plusieurs jours avant de pouvoir opérer leur débarquement. Il était donc essentiel d'agrandir le port, et c'est ce qui a décidé à construire le pont de pierre à l'entrée de la ville; mais cette disposition rendait un second pont indispensable; on s'était occupé, dès 1828, de la question de savoir s'il conviendrait de redescendre le pont de bateaux, soit vis-à-vis de la rue Grand-Pont, soit plus bas; mais son état de vétusté, ses frais énormes d'entretien, et la lenteur de son ouverture pour le passage des bâtimens, ont fait renoncer à cette vieille machine, regardée autrefois comme une merveille, mais qui, aujourd'hui, n'était plus en rapport avec les besoins de notre époque.

Le conseil municipal pensa d'abord à établir une *passerelle* de six mètres de large, à l'usage des piétons seulement, avec

un pont tournant du côté de Saint-Sever, pour le passage des bâtimens; ce fut l'objet d'une délibération du 19 juillet 1831; mais, après de mûres réflexions, il se prononça définitivement, le 12 février 1834, pour l'établissement, vis-à-vis la rue Grand-Pont, d'un pont suspendu, praticable pour les charrettes à un cheval et les voitures suspendues; il donna son adhésion au projet de l'ingénieur en chef, et autorisa la mairie à mettre les travaux en adjudication.

Une ordonnance du 8 juin 1834 approuva le cahier des charges, et fixa un péage dont voici les principaux articles : un piéton paiera 1 cent.; un cheval et son conducteur, 5 cent.; un âne et son conducteur, 3 cent.; une charrette et son conducteur, 10 cent.; une voiture suspendue, à un cheval, 10 cent.; idem à deux chevaux, chargée, 20 cent.; vide, 10 cent.

Enfin, le 16 octobre 1834, MM. Séguin frères, ingénieurs civils, et Pierre Colin,

entrepreneur de travaux publics, ont été déclarés adjudicataires de la construction, moyennant la concession à leur profit, pendant 99 années, des droits de péage, le pont devant être terminé au plus tard le 1er janvier 1837. A l'expiration des 99 ans, ce pont appartiendra à l'Etat.

Les adjudicataires ont présenté un nouveau plan, qui a été approuvé le 27 juin 1835, par le ministre de l'Intérieur.

Le pont a deux travées égales ; les deux piles du milieu, distantes l'une de l'autre de quinze mètres, sont réunies par des voussoirs en fonte, assis sur huit colonnes, également en fonte. Ces voussoirs se trouvent élevés à vingt-cinq mètres au moins au-dessus de l'étiage, hauteur suffisante pour le passage des bâtimens mâtés qui fréquentent ce port. C'est là que se trouve la passe mobile. Elle a quatorze mètres de longueur sur quatre de largeur, et est d'une solidité parfaite, puisqu'on a la facilité de la sus-

pendre aux voussoirs de fonte. Le lit de la rivière est dragué en cet endroit, de manière à présenter au moins trois mètres d'eau au-dessous de l'étiage.

Le tablier, qui s'ouvre pour donner passage aux navires, est un double pont-levis dont la manœuvre se fait avec autant de facilité que de promptitude.

Les piles, élevées pendant l'hiver, étaient achevées en janvier 1836, mais les fontes des colonnes et des arceaux, exécutées en Angleterre, n'arrivèrent qu'au mois de juin. Quelques jours suffirent pour placer les immenses câbles de suspension, au nombre de douze, et les poutrelles sur lesquelles repose le plancher formé d'un lit de planches de sap superposées à un autre lit de planches de chêne. Les colonnes qui supportent les câbles de suspension sont couronnées et liées entr'elles par une corniche.

Les épreuves préalables ayant parfaite-

ment réussi, M. le Préfet a fait l'inauguration du pont, le 31 août 1836.

Le pont de bateaux a été supprimé le lendemain.

La largeur, entre les faces intérieures des parapets, est de sept mètres trente centimètres, divisés en deux trottoirs de chacun un mètre trente centimètres, et, pour les voitures, une chaussée de quatre mètres soixante-dix centimètres. La longueur est de cent quatre-vingt dix-sept mètres. La dépense totale a été évaluée, par le cahier des charges, à 750,000 fr.

Le pont suspendu présente le double avantage de rendre la navigation beaucoup plus facile, et de doter la ville d'un monument plein de hardiesse et d'élégance.

A gauche du pont, du côté de la ville, on a bâti un corps-de-garde dans lequel on a réservé une salle pour rappeler à la vie les personnes asphyxiées. A droite, on a élevé une petite maison à Louis Brune,

connu pour avoir sauvé la vie à plus de 30 personnes prêtes à périr dans les flots. C'est un juste hommage rendu par la ville de Rouen au courage et au généreux dévouement d'un de ses enfans.



RIVIÈRES.



La Seine.

La Seine prend sa source en Bourgogne, au hameau d'Envergereaux, à deux lieues et demie N.-O. du village de Saint-Seine. Après un cours de plus de 200 lieues de l'est à l'ouest, elle vient se jeter dans l'Océan, entre Honfleur et le Havre. Le profondeur de la Seine à Rouen et le reflux permettent de classer cette ville parmi les principaux ports de France. On estimait, en 1839, qu'il y montait annuellement 2000 à 2500 navires de toute grandeur, tonnage moyen d'environ 80 tonneaux. Ce

nombre s'est élevé à plus de 3600 en 1841. (Voyez, vers la fin du volume, le chapitre *Commerce — Industrie.*)

Robec.

Cette rivière prend sa source au village de Fontaine-sous-Préaux, à deux lieues de Rouen, traverse cinq communes, entre dans Rouen au faubourg Saint-Hilaire, coule de l'est à l'ouest, sur toute la longueur de la rue qui porte son nom, décrit alors un détour à gauche, et se dirige du nord au sud, derrière les maisons qui bordent les rues Damiette et Malpalu, du côté droit en descendant, et va se perdre dans la Seine auprès du nouveau pont de pierre.

La rivière de Robec met en mouvement des moulins à blé, à huile, à papier, à alizari, à indigo, à tan, à fouler et à presser les étoffes. Elle alimente en outre des filatures et des imprimeries de toiles peintes, sans parler des teintureries, toujours nom-

breuses, établies sur toute la longueur de son cours.

Aubette.

Sa destination est à peu près la même que celle de Robec, sa voisine. Celle-ci lui est même redevable d'une partie de ses eaux, puisque l'Aubette, à partir de l'endroit qu'on nomme *le Choc*, se divise en deux bras, dont l'un se jette dans Robec un peu plus loin. C'est au Choc que sont établies les écluses destinées à faire passer alternativement les eaux d'une rivière dans l'autre, afin d'en pouvoir effectuer le curage, qui a lieu tous les ans vers la Pentecôte.

L'Aubette prend sa source à Saint-Aubin, petit village près de Rouen. Elle traverse Saint-Léger-du-Bourg-Denis, Darnétal, entre dans Rouen par le faubourg Martainville, et va se perdre dans la Seine à

l'entrée du cours Dauphin, près la porte Guillaume-Lion.

Renelle.

Si l'étymologie du nom de la Renelle est douteuse, il n'en est pas de même de son utilité. Elle entretient les établissements de tanneries, encore assez nombreux, dans la rue qui porte son nom. Ce genre d'industrie est fort ancien à Rouen, et n'a jamais été exercé autre part qu'en ce quartier. Le parlement avait rendu, le 22 mars 1560, un arrêt portant que les tanneurs transporteraient leurs établissements sur l'Eau-de-Robec; mais ils représentèrent qu'ils *avaient besoin d'eaux claires* pour exercer leur état, et ils furent maintenus, par ordre du roi, sur la Renelle. Cette petite rivière, ou, si l'on veut, ce gros ruisseau, provient de la source Gaalor, et part de la fontaine du Bailliage, d'où il coule, pres-

que en ligne droite, jusqu'à la Seine, où il se perd.



FONTAINES.

—

Plus il y a eu d'églises dans une ville, plus il doit y avoir de fontaines publiques. Sous l'ancienne loi, à l'entrée du temple, était une cuve où les prêtres se lavaient les pieds et les mains; sous la nouvelle, et par imitation, on plaça auprès des églises des fontaines, où les chrétiens, avant d'entrer, se lavaient les mains et le visage. Cette remarque était surtout sensible à Rouen, où le nombre des églises et des fontaines, avant la révolution, était en rapport presque parfait. Nous n'avons plus nos trente-sept églises paroissiales; mais nous comptons encore nos trente-six fontaines publiques, non compris celles qui fournissent

aux besoins de beaucoup de maisons particulières.

Toutes ces fontaines sont alimentées par cinq sources.

1° Source de Gaalor. Elle sort de terre dans la rue Porcherie, au pied de la côte du Mont-aux-Malades. Elle alimente dix-sept fontaines : celle de Saint-Lô, qui n'est pas, comme on l'a cru jusqu'ici, la fontaine des Courtisanes, *fons Meretricum;* celles de Massacre ; de la rue Saint-Romain ; de l'ancien Hôtel-de-Ville, rue Thouret ; de Saint-Pierre-l'Honoré, rue des Bons-Enfants ; de la place des Carmes ; de la Conciergerie du Palais ; de la rue des Fossés-Louis VIII ; de la Crosse ; du Marché-Neuf ; de la Haute-Vieille-Tour ; de la rue Sainte-Croix-des-Pelletiers ; de Saint-Cande, rue aux Ours ; de la place Saint-Ouen ; de la rue Cauchoise ; de la rue du Fardeau, et de la Cour royale.

2° Source d'Yonville ou de Saint-Filleul,

Elle a son réservoir près la côte du Mont-aux-Malades. L'entrée est bâtie en pierres, et surmontée d'une petite chambre ayant servi autrefois de chapelle. Elle donne sur un escalier aboutissant à une cuve, où les sources qui découlent du Mont-aux-Malades sont conduites par deux aqueducs.

Le source d'Yonville alimente neuf fontaines : celle des Cordeliers, au bas de la rue Nationale, vis-à-vis des Consuls ; de la rue de Fontenelle près la rue de Crosne ; de la place du Vieux-Marché ; de la rue de Fontenelle, près la rue de Racine ; de la rue de Crosne ; de Lisieux, rue de la Savonnerie ; de la place de Henri IV ; de Saint-Vincent, rue de la Vicomté ; de la place de la Pucelle.

3° La source de Notre-Dame : elle prend naissance non loin de la tour Bigot, et fournit de l'eau à cinq fontaines, qui sont celles de la Cathédrale, du Palais archiépiscopal, de la rue des Bonne-

tiers, de la cour de l'Albane, et de Saint-Amand.

4° La source de Saint-Nicaise, ainsi appelée parce qu'elle prend naissance derrière le chœur de cette église. Elle alimente trois fontaines : celle du Plat, au coin de la rue des Maîtresses; celle de l'Hôtel-de-Ville, et le jet d'eau du jardin.

5° La source de Darnétal ou de Carville. Elle sort de la montagne du Roule, près Saint-Léger, et alimente dix fontaines: celle de Sainte-Croix-Saint-Ouen, à l'entrée de la rue des Faulx; de Sainte-Claire; rue Saint-Hilaire; de la Croix-de-Pierre; de Saint-Maclou; des Célestins; de Saint-Vivien; des Augustins, rue de ce nom; de la rue de l'Épée; de l'Hospice général, et de la maison de Bicêtre.

De toutes ces fontaines, sept seulement méritent un examen particulier, sous le rapport monumental et historique. Ce sont les fontaines de la Croix-de-Pierre, de la

Crosse, de la Grosse-Horloge, du Marché-Neuf, de la Pucelle, de Saint-Maclou et de Lisieux.

Fontaine de Lisieux,

Rue de la Savonnerie.

Cette fontaine est la plus remarquable. Elle est ainsi nommée, parce que la maison contre laquelle elle est adossée appartenait à l'évêque de Lisieux, qui logeait dans cet hôtel quand il venait à Rouen. A l'extrémité supérieure du massif en pierre et de forme pyramidale, est Apollon, vêtu d'une manière assez bizarre; il joue de la harpe. Au-dessous du dieu des poètes est le cheval Pégase. Immédiatement après vient une figure à trois têtes, dont nos manuscrits font une *Philosophie* [1]. Les

[1] Les trois têtes, selon ces manuscrits, représentent la *Logique*, la *Physique* et la *Métaphysique*. Elles étaient surmontées d'une couronne.

neuf muses sont distribuées dans le reste du massif, au-dessous de cette *Philosophie*, qui pourrait bien être une Hécate. Des rochers, des arbres, des gazons, des moutons, composent les accessoires de ce *Mont-Parnasse*. De la base au sommet, serpente le *chemin glissant et pénible à tenir*.

L'eau jaillissait autrefois par deux salamandres en cuivre, indiquant l'époque de François I. Une des deux chantepleures qui existaient dans le réservoir de la fontaine, *servait*, dit un manuscrit, *à lâcher les eaux et faire un triomphe devant quelque personne honnête, et pour une nouveauté, en les faisant courir par les neuf instrumens des neuf Muses, les deux mamelles de la Philosophie, et par un gros bouillon d'eau jaillissant dessous le pied du cheval Pégase*. Tout mutilé qu'il est, ce monument est encore fort curieux, et mérite d'être visité. Sa construction remonte à 1518.

Fontaine de la Crosse,

A l'angle des rues des Carmes et de l'Hôpital.

C'est un petit monument du genre gothique de la fin du XV[e] siècle. Les sculptures qui la décorent sont remarquables par leur délicatesse et leur légèreté. Elle est surmontée d'une couronne royale; l'eau s'échappe par deux robinets. Son nom lui vient de ce qu'elle est située *au coin de la maison où pend* (pendait) *pour enseigne la crosse appartenant aux religieux de Notre-Dame de l'Isle-Dieu* [1].

Quelques étymologistes verraient, dans le mot crosse, l'altération du mot anglais *cross*, signifiant alors qu'en cet endroit de la ville, la direction des rues formait une croix parfaite. En 1531, cette fontaine fut entièrement restaurée.

---

[1] Manuscrit relatif aux fontaines de Rouen.

Fontaine de la Grosse-Horloge,

A l'angle des rues des Vergetiers et de la Grande-Rue.

Dès l'année 1257, la source de Gaalor fournissait l'eau à la fontaine du couvent des Cordeliers (au bas de la rue de ce nom). En 1456, on s'aperçut que les canaux perdaient beaucoup d'eau, et qu'on pourrait en établir d'autres pour une fontaine à placer au lieu dit *le Massacre*. Il fallut traiter avec les Cordeliers à cet effet. Le chapitre du couvent s'assembla, *au son de la cloche, en la manière accoutumée*, et consentit, *sans préjudice de ses droits, chartres*, etc., à ce que la ville fit les travaux nécessaires. La nouvelle fontaine fut établie. Trois cents ans plus tard environ, c'est-à-dire le 25 avril 1731, la ville passa un marché avec Jean-Pierre de France, architecte-sculpteur, pour la décoration de la fontaine Massacre. Le marché stipule :

Un piédestal sur lequel sera posé un groupe des figures d'Alphée et d'Aréthuse, avec enfans, têtes, agraffes aux clefs des croisées ; une épitaphe de marbre noir, gravée; une hydre à trois têtes en bronze, pour jeter l'eau, accompagnée de rocaille, de roseaux et de glaçons faits à même la pierre ; dorer à l'huile, d'or fin de Paris, les figures et statues de la décoration ; sculptures et armoiries ; fournir tous les matériaux et salaires des ouvriers, moyennant la somme de 5,700 *livres.*

A l'exception de l'inscription et de l'hydre à trois têtes qui n'existe plus aujourd'hui, la décoration de la fontaine est conforme aux conditions du marché que je viens de rapporter.

Fontaine de la Croix-de-Pierre,

Carrefour Saint-Vivien.

Non loin de la fontaine connue aujourd'hui sous le nom de la *Croix-de-Pierre*,

existait anciennement une croix, monument de la piété des habitans; mais on ne trouve aucun document authentique sur l'époque où cette croix fut placée; on sait seulement que ce monument fut réédifié en 1628.

La source de Darnétal, qui alimente la Croix-de-Pierre, a été conduite depuis Darnétal jusqu'à la porte Saint-Hilaire seulement, à frais communs, par le cardinal George d'Amboise, premier du nom, et l'administration municipale; la délibération est du 17 août de l'an 1500.

La fontaine, présentant trois étages en forme de pyramide, est ornée de quelques statues; son aspect est infiniment gracieux. On peut encore se faire une idée de la délicatesse de son architecture, malgré les dégradations et même les réparations dont elle a été l'objet. Elle coula pour la première fois en 1515.

Fontaine du Vieux-Marché,

Place de ce nom.

Monument moderne de forme carrée, d'ordre dorique. L'eau jaillit par les quatre côtés d'un soubassement, au-dessus duquel s'élèvent, à chacun des angles, des colonnes surmontées d'un entablement. Une table de marbre recouvre les quatre faces. L'édifice manque d'élégance et de légèreté. On le doit à Bouet, architecte de Rouen.

Fontaines de Saint-Maclou et de la Pucelle. — Puits Artésien.

Outre les fontaines que nous venons de signaler, nous indiquerons celle de Saint-Maclou, à l'angle de l'église, où l'on voit encore deux beaux enfans, élégante création de Jean Goujon. Nous mentionnerons aussi, à cause des souvenirs historiques

qui s'y rattachent, la fontaine de la Pucelle, lourde composition de Paul Slodz. Son manque de style et de noblesse fait regretter vivement la jolie fontaine triangulaire, élevée quelques années après l'exécution de l'héroïne de Vaucouleurs, monument que, au lieu de détruire, on aurait dû s'efforcer de conserver.

Les cinq sources qui alimentent nos fontaines doivent être classées ainsi qu'il suit, sous le rapport de la salubrité des eaux :

Source d'Yonville,	excellente.
de Darnétal,	très bonne.
de Gaalor,.	bonne.
de Notre-Dame,	peu saines.
de Saint-Nicaise,	peu saines.

J'ajoute que l'eau de la Seine, prise au port de Rouen, est plus pure, moins chargée de substances étrangères, et plus légère que celle de toutes les sources de nos fontaines.

— Un puits artésien a été percé, il y a

quelques années, à Saint-Sever, près de l'église, aux frais de la ville, sous la direction de MM. Flachat; mais on n'a obtenu qu'un très faible jet d'eau.

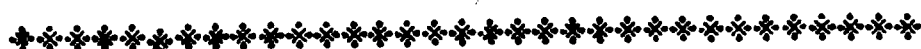


EAUX MINÉRALES.



Rouen possède aussi des eaux minérales, qui jouissent même d'une sorte de réputation jusque dans les villes voisines. J'en indiquerai, d'après Lepecq de la Clôture, trois sources principales : la première, à l'est, connue sous le nom de la *Marêquerie*, où l'on arrive par la rue Martainville; la seconde, au sud-est, dite de *Saint-Paul*; la troisième à *Déville*. Le savant médecin que je viens de nommer assure qu'il a conseillé l'usage de cette dernière source à des malades qui s'en sont bien trouvés. Il ajoute que cette source pourrait devenir

très précieuse aux habitans du quartier occidental. Elle n'a, cependant, jamais été rendue publique, et peu de personnes la connaissent aujourd'hui.



PLACES ET MARCHÉS.



Vieux-Marché et Place de la Pucelle.

Le nom de ce marché indique assez qu'il est le plus ancien de Rouen ; c'est aussi le plus considérable. Il existait dès le XIe siècle, et se trouvait alors dans le faubourg. Son étendue primitive était beaucoup plus vaste qu'aujourd'hui, puisqu'il occupait, au XVe siècle, tout l'espace compris entre la rue du Vieux-Palais, l'église de Saint-Éloi et l'église de Saint-Michel, dont on voyait encore les restes il y a quelques années, à l'encoignure sud-ouest de la Grande-Rue. Vers le commencement du XVIe siècle, on bâtit

des maisons dans le voisinage de l'église de Saint-Éloi, jusqu'à la rue du Vieux-Palais. Une d'elles subsiste encore : c'est l'hôtel du Bourgtheroulde, fameux par ses bas-reliefs, et dont j'ai parlé plus haut. Le Vieux-Marché se trouva ainsi partagé en deux portions inégales. L'endroit où fut brûlée (en 1431) l'innocente Jeanne d'Arc, a retenu le nom de place de la *Pucelle*. On l'appelle aussi place du *Marché-aux-Veaux*, à cause de sa destination primitive. C'est donc sur le Vieux-Marché que l'héroïne française fut sacrifiée à la superstition et à la vengeance, « attendu, dit le roi d'Angleterre dans une lettre à son *très cher et très aimé oncle*, attendu les grands dommages et inconvéniens, les horribles homicides, et détestables cruautés et autres maux innumérables qu'elle avait commis à l'encontre de notre seigneurie et loyal peuple obéissant. ».

Tout ce que la mort a d'horrible, tout

ce que la haine peut inventer d'humiliations et d'outrages, fut réuni pour le supplice de cette vierge, dont le seul crime était d'avoir sauvé la France. Elle fut brûlée *à petit feu*, pour s'être *vestue en habit d'homme, chose à Dieu abhominable;* elle fut brûlée parce qu'on décida qu'elle était *superstitieuse, devineresse de diables, blasphémeresse en Dieu:* injures absurdes dont on la poursuivit jusque sur le bûcher, et qu'on avait pris soin de tracer en gros caractères sur des pancartes portées devant elle au lieu du supplice.

Le jour même de l'exécution, le cardinal d'Angleterre ordonna de rassembler les restes du corps de Jeanne et de les jeter dans la Seine, ce qui fut fait par le bourreau.

Quelques années après (1455), cette *hérétique* fut déclarée innocente par un pape. On mit une croix à la place où elle avait été brûlée, et, plus tard, une fontaine trian-

gulaire d'un travail très délicat. On y voyait Jeanne d'Arc aux pieds de Charles VII. Cette fontaine a été remplacée, en 1755, par celle qu'on voit aujourd'hui, et qui laisse beaucoup à désirer. Qui pourrait, en effet, reconnaître l'héroïne d'Orléans sous les traits de Bellone? (*V.* p. 246.)

Les galeries couvertes, où sont établies aujourd'hui les marchandes de poisson, ont été construites en 1823.

Place Saint-Éloi.

(*V.* l'article *Église Saint-Éloi*, p. 118.)

Marché-Neuf.

Ce marché est établi sur une portion du terrain anciennement connu sous le nom de *Clos aux Juifs*. Une des rues aboutissantes s'appelle encore la rue aux Juifs. En 1499, Louis XII fit commencer sur ce clos le Palais-de-Justice actuel. Le Parlement ayant ordonné, en 1516, que le marché,

qui se tenait dans le *clos*, à l'orient, et qui troublait les audiences, serait transféré de l'autre côté à l'occident, on perça, depuis la rue Ganterie jusqu'au Marché-Neuf, une nouvelle rue, qui en a pris et retenu le nom de rue *Percière*. Par suite de ces dispositions, le clos aux Juifs perdit entièrement son nom, pour prendre, du côté de l'orient, celui de *place du Palais*, et de l'autre côté, à l'occident, celui de *Marché-Neuf*.

Les fruits, les œufs, les fromages, particulièrement les *bondes de Neufchâtel*: tels sont les approvisionnemens du Marché-Neuf. On y voyait encore, il y a soixante ans environ, une statue en plomb doré, représentant Louis XV dans sa jeunesse, et revêtu des habits royaux. Ce monument a été remplacé par l'obélisque actuel, qui fournit une eau abondante aux habitans du quartier.

Place Notre-Dame.

Avant 1429, cette place servait de marché aux herbes, à la volaille et autres denrées. En 1537, elle fut entourée d'un mur à hauteur d'appui, et pavée. En 1641, on plaça, aux deux encoignures, deux croix en pierre, que l'on retrouve sur quelques gravures. Au temps de Pommeraye, le parvis Notre-Dame était le lieu où s'allumaient les feux de joie dans les jours de réjouissances publiques. C'est aujourd'hui le marché aux fleurs et aux graines ; il ne tient régulièrement que le dimanche et le vendredi. Au milieu est une fontaine publique. Le rang de bornes en fonte qui décrit le demi-cercle en avant du portail, a été placé depuis quelques années.

Place de la Calende.

On l'appelait autrefois le *port Morant*, le *port des Navires*, le *port de Notre-Dame*, parce que, en effet, les vaisseaux

abordèrent en cet endroit jusqu'au moment où les premiers ducs resserrèrent le lit de la Seine. Peut-être trouverait-on encore scellés, dans les caves de quelques maisons voisines, les anneaux de fer dont parle Farin, et auxquels on amarrait les bâtimens. La façade de la maison au haut de laquelle est un cadran, précisément en regard du portail de l'église, est un reste des bâtimens de l'Hôtel-Dieu, autrefois établi en cet endroit. La place de la Calende était encore un marché en 1718; on y vendait les herbes médicinales. On n'y rencontre plus guère aujourd'hui que quelques marchands de vieux linge, le vendredi et le dimanche matin.

(Pour les places de la Haute et de la Basse-Vieille-Tour, voyez l'article *Halles*.)

Place des Carmes.

C'est une succursale du parvis Notre-Dame pour la vente des fleurs, lorsque la

célébration de quelque cérémonie religieuse exige que l'entrée de la Cathédrale soit parfaitement libre. Cette place a succédé en partie à l'ancien couvent des Carmes, dont elle a retenu le nom, aussi bien que la rue voisine. La rue de la Chaîne bordait le fossé primitif, aujourd'hui rue de l'Aumône. J'ai parlé, dans le *Précis historique*, des constructions romaines découvertes dans les fondations d'une maison de cette rue; constructions qui se liaient, à n'en pas douter, à d'autres de même nature, reconnues dans une raffinerie de sucre de la rue des Carmes, lesquelles se prolongeaient sous les jardins de l'ancien couvent de Saint-Lô, rue de ce nom.

La Rouge-Mare.

L'an 949, Othon empereur d'Allemagne, Louis IV roi de France, et Arnould comte de Flandre, mettent le siège devant Rouen.

Notre duc Richard I, surnommé Sans-Peur, sort par la porte Beauvoisine, tombe sur les ennemis, et fait un carnage effroyable de leurs soldats. Cette action eut lieu en partie à l'endroit que nous appelons encore aujourd'hui la *Rouge-Mare*, à cause du sang dont elle fut inondée. En 1630, Louis XIII donna la maison des Béguines à une religieuse professe de l'abbaye de Saint-Amand, nommée Marie Gobelin, à condition d'y établir la règle de saint Benoît. Cette religieuse était de la famille des Gobelins de Paris, qui ont donné leur nom à une de nos plus célèbres manufactures. Les Bénédictines prirent possession du couvent, non sans une vive résistance de la part des Béguines. Il fallut même les faire contenir par des soldats, pour qu'elles ne troublassent pas la cérémonie. En 1676, la communauté fut transférée sur la place de la Rouge-Mare, où elle fit construire les bâtimens occupés aujourd'hui par la gen-

darmerie. L'église du monastère était assez jolie ; elle avait été bénite sous le nom de saint Louis, premier fondateur des Béguines. Une école d'*enseignement mutuel* occupe, depuis quelques années, une partie de ces bâtimens.

En 1450, la place de la Rouge-Mare devint le marché aux chevaux, transféré, depuis la fin du siècle dernier, au *Boulingrin*, dont je vais parler. La Rouge-Mare est maintenant le marché au beurre. Le 12 janvier 1793, plus de trente mille habitans se réunirent sur cette place, pour signer une pétition tendant à demander à la Convention un appel au peuple français sur le procès du Roi.

Le Boulingrin.

Les Anglais nous ont rendu ce que nous leur avions prêté. Anciennement on n'allait point se promener sur le *Boulevard*, mais bien sur le *Boule-Verd*. Le *Boule-Verd*

était un tapis de gazon où l'on jouait à la *boule*. De ce mot *Boule-Verd* les Anglais ont fait leur *Bowling-Green*, qui en est la traduction littérale, dans l'acception primitive ; de ce mot *Bowling-Green*, nous avons fait *Boulingrin*.

Cette place, qui se trouve au point de jonction des deux rampes Beauvoisine et Saint-Hilaire, est un vaste carré entouré de maronniers. Le peuple l'appelle mal à que propos la *Nouvelle Rouge-Mare*, depuis les marché aux chevaux et autres bestiaux y a été transféré. Le tableau que présente le Boulingrin, les jours de marché, n'est point à dédaigner pour les étrangers. Ils y passeront sans ennui quelques instans, le vendredi matin.

Le Champ-de-Mars.

(*Voyez* l'article *Caserne Martainville*, page 184.)



BIBLIOTHÈQUE ET MUSÉES.

Bibliothèque publique,

A l'Hôtel-de-Ville.

Le 4 juillet 1809, eut lieu l'ouverture solennelle de la Bibliothèque publique. Depuis ce moment, les habitans et les étrangers sont admis dans l'établissement, tous les jours, excepté les dimanches, les jeudis et le temps des vacances, de onze à quatre heures, et le soir de six à neuf heures. La collection actuelle est de trente-six mille volumes.

Les manuscrits sont au nombre de plus de douze cents. Plusieurs d'entr'eux sont fort rares et très curieux, soit par leur ancienneté, soit par les miniatures dont ils sont ornés, soit enfin par les renseignemens qu'on y trouve. Je citerai en première

ligne, quoiqu'il ne soit pas à beaucoup près le plus ancien, le fameux graduel de Daniel d'Aubonne, mort en 1714. Il a 86 centimètres de hauteur, 61 centimètres de largeur; son poids est de 36 kilogrammes 5 hectogrammes. Il est garni de lames de cuivre; les armes de l'abbaye de Saint-Ouen, également en cuivre, se voient sur les deux côtés de la reliûre. Il offre, à l'intérieur, environ deux cents vignettes et initiales de toute grandeur et un nombre infini de lettres d'or. On ne saurait trop admirer le soin et la patience de l'auteur, qui employa trente ans, dit-on, à cet immense travail. La bibliothèque conserve d'autres manuscrits beaucoup plus précieux, parmi lesquels il s'en trouve plusieurs du XIe, du IXe et même des VIIe et VIIIe siècles. Les savans distinguent, parmi les manuscrits les plus importans, le curieux missel de Robert Champart, archevêque de Londres et de Cantorbéry, apporté d'Angleterre, vers l'an

1050, ainsi que le Bénédictionnaire, de la même époque, qui servait au couronnement des rois anglo-saxons. Ces deux manuscrits sont ornés de magnifiques miniatures dans le style anglo-saxon. On y remarque depuis peu de temps un très précieux manuscrit du XVIe siècle, qui représente, dans une suite de peintures, toutes les somptuosités de l'entrée de Henri II à Rouen, en 1543. Les imprimés avant 1500 sont au nombre de trois cent cinquante, dont deux cent quarante avec date ; le plus ancien est de 1468[1].

---

[1] Le premier livre imprimé à Rouen avec une date certaine a pour titre : *Les Chroniques de Normandie ;* un vol. in-fol., imprimé en 1487 par Guillaume Le Talleur. On peut regarder comme douteuse la date du grand *Coustumier du pays et duchié de Normendie*, 1483, in-fol. Tous deux, maintenant d'une excessive rareté, font honneur aux presses normandes et se trouvent à la Bibliothèque de la ville.

La Bibliothèque de Rouen possède, en outre, une quantité considérable d'excellens recueils, des collections de la plus haute valeur, des éditions de la plus grande rareté. Le gouvernement l'a enrichie de plusieurs ouvrages d'un très grand prix; la bienveillance éclairée de l'autorité municipale lui fournit encore les moyens d'accroître tous les ans son importance et son utilité. Plusieurs personnes, dont le conservateur se fait un devoir de publier les noms chaque année, mettent aussi un généreux empressement à y déposer leurs productions particulières. Le don le plus important que la Bibliothèque ait encore reçu, est celui que lui a adressé, il y a peu d'années, la commission des archives d'Angleterre, et qui se compose de la collection des documens historiques qu'elle a publiés. Ce magnifique envoi, qui sera suivi de plusieurs autres, forme déjà 71 vol. grand in-f°, et 16 vol. in-8°.

Il n'est pas sans intérêt d'ajouter que l'administration municipale a acquis la précieuse collection de M. Le Ber, qui maintenant est réunie à la Bibliothèque de Rouen, dans une salle particulière [1].

Le bibliothécaire actuel est M. André Pottier.

Musée,

A l'Hôtel-de-Ville.

L'ouverture du Musée a eu lieu le même jour que celle de la Bibliothèque (4 juillet 1809). La plupart des objets qui le composent ont été recueillis dans le département.

---

[1] Pour connaître la richesse de cette collection, nous renvoyons le bibliophile au catalogue Le Ber, Paris, 1839, 3 vol. in-8°. Quant au catalogue de la bibliothèque de la ville, 2 vol. contenant les sections sciences et arts et littérature, sont imprimés. On s'occupe de la publication du complément de ce catalogue, et surtout de celle du catalogue des manuscrits.

Le gouvernement, de son côté, a contribué à l'enrichir, en lui accordant plusieurs tableaux de différentes écoles ; le conseil municipal, en votant diverses acquisitions; quelques particuliers par des dons volontaires. Cette intéressante collection se compose de trois cents tableaux à peu près. On y remarque, entre tous, *une Vierge au milieu des Anges*, dite la *Vierge de Saint-Sixte*, de Raphaël ; admirable copie, si ce n'est pas un second original, du tableau de la galerie de Dresde, connu sous le même titre ; trois petits tableaux, formant suite, qui sont incontestablement de la main de ce grand peintre et dans sa première manière ; le Van Eyck, représentant la *Sainte Vierge au milieu d'une assemblée de jeunes filles ;* une *Messe au temps de la Ligue*, tableau curieux pour le sujet et pour les hauts personnages qu'il représente, une *Conversion de saint Mathieu*, par Valentin ; un *Saint François en extase*, par

Annibal Carrache ; *un Ecce homo* et une copie de la *sainte Famille*, par Mignard ; une *Mort de saint François*, par Jouvenet ; plusieurs *Marines*, par Vernet ; une *Descente de croix*, par Lahire ; la *Peste de Milan*, par Lemonnier, de Rouen, et un grand nombre d'autres qu'il serait trop long de citer. A l'extrémité de la galerie d'entrée est une statue, en terre cuite, de *Pierre Corneille*, par Caffiéri[1]. Quelques autres statues en marbre, et les modèles en plâtre des plus belles statues de l'antiquité, se trouvent dans une salle séparée, au fond de la grande galerie. Les statues qu'on aperçoit dans le vestibule sont celle du général Bonchamps, par David, et,

---

[1] Une autre statue en marbre de notre immortel compatriote, est placée dans la grande salle de l'Hôtel de Ville ; elle est due au ciseau de Cortot, l'un de nos plus habiles sculpteurs.

vis-à-vis, celle d'Achille, par Bougron. Cette dernière appartient à l'Académie.

Depuis 1833, il y a eu, chaque année, pendant le mois de juillet, exposition des productions des Beaux-Arts, dont la majeure partie appartient à des artistes rouennais ; mais, à partir de 1842, cette exposition n'aura plus lieu que tous les deux ans.

L'établissement est ouvert au public les dimanches et jeudis ; aux artistes et aux étrangers, tous les jours, de dix à quatre heures.

Le conservateur actuel est M. H. Bellangé.

Musée départemental d'Antiquités,

A Sainte-Marie, rue Poussin.

Ce Musée, fondé en 1833, par le conseil général du département, sur la proposition de M. Dupont-Delporte, préfet, a été livré au public en 1834. Il occupe deux des ga-

leries du cloître de l'ancien couvent de Sainte-Marie. Dans la première galerie, sont placées les antiquités gauloises, romaines et gallo-romaines, et celles du moyen-âge; dans la deuxième, en retour d'équerre, les objets d'art de l'époque dite de la renaissance. Cet ordre chronologique a été suivi autant que possible. Les fouilles opérées sur plusieurs points du département, et spécialement au théâtre romain de Lillebonne, ont fourni la majeure partie des objets antiques. Beaucoup d'autres sont dûs à la générosité des particuliers. Ce musée renferme des statues, des bustes, des bas-reliefs, des fragmens d'architecture; des sarcophages, des urnes en marbre et en pierre; des vases en bronze, en verre et en terre cuite; des médailles gauloises et romaines; des monnaies françaises, des sceaux du moyen-âge; des vitraux peints, des armes, des meubles, des ustensiles et ornemens divers

de différentes époques. Le catalogue a été dressé par M. Deville, conservateur du Musée, auquel on doit l'organisation de cet établissement.

Le Musée est ouvert les dimanches et fêtes, de 11 heures à 4 heures, et les mardis et jeudis, pour les amateurs et les étrangers, de midi à trois heures.

Muséum d'Histoire naturelle,

A Sainte-Marie, rue Poussin.

L'administration municipale de Rouen fonda le Cabinet d'histoire naturelle en 1827, mais ce ne fut qu'en 1832, et après qu'il eut été enrichi par l'administration d'alors, qu'on le jugea digne d'être offert à la curiosité publique.

L'accroissement de ce Muséum a été rapide; déjà, malgré son peu d'années d'existence, il peut être comparé avantageusement à la plupart des collections de

province ; et, en raison de la situation maritime de notre ville, on doit espérer qu'un jour à venir, il sera placé immédiatement après le Muséum de Paris. Actuellement il est remarquable par les nombreuses coquilles qu'il possède, et par quelques mammifères d'une grande rareté. M. le docteur Pouchet, auquel on en a confié le soin, s'est appliqué à y introduire une classification rigoureuse, qui en favorise l'étude. C'est la première collection française qui soit rangée d'après les vues du célèbre De Blainville.

Cette galerie est ouverte au public les dimanches et fêtes ; les étrangers et les étudians y entrent tous les jours.



SOCIÉTÉS SAVANTES.

Académie royale des Sciences, Belles-Lettres et Arts [1].

Établissemens fondés par elle : sa Bibliothèque, etc.

En rédigeant son acte de dernière volonté, M. l'abbé Legendre, né à Rouen en 1659 et mort le 1er février 1734, témoigne son étonnement et ses regrets « de ce qu'à Rouen, ville si célèbre, il ne soit point formé de société de gens de lettres, et que,

[1] L'Académie des Palinods, appelée depuis Académie de l'immaculée Conception, dont l'origine remonte à Guillaume-le-Conquérant, ne cessa d'exister à Rouen que peu d'années avant la révolution. (Voir la *Notice historique sur l'Académie des Palinods*, par M. Ballin. — Rouen, 1834 - 1838, in-8°, fig.)

pour animer la jeunesse qui a du talent, on n'y distribue point de prix honorables et publics. »

Ces motifs l'engagèrent à léguer à la ville de Rouen 1200 livres de rente, pour l'établissement de jeux floraux.

En 1735, plusieurs hommes de mérite se réunirent pour cultiver en société la botanique et la littérature. En 1741, cette société comptait déjà dans son sein les Lecat et les Cideville, et, parmi ses correspondans, le spirituel et savant Fontenelle.

Au mois d'août de la même année, on présenta à MM. de l'Hôtel-de-Ville un mémoire tendant à obtenir que la société fût par eux adoptée, comme une compagnie propre à remplir les vœux de M. l'abbé Legendre, dont le legs, en conséquence, leur serait appliqué.

Cette demande ayant été accueillie, on s'occupa sans relâche de l'obtention de

lettres patentes qui érigeassent la société en Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts.

Cependant les héritiers de M. l'abbé Legendre avaient attaqué sa donation en faveur de l'Académie. M. de Cideville fut chargé de la poursuite du procès, qu'il gagna. Il rapporta en même temps de Paris les lettres-patentes, données par Louis XV, à Lille, au mois de juin 1744. M. de Cideville avait été puissamment secondé, dans cette double mission, par Fontenelle, qui rédigea les premiers statuts ; par M. de la Bourdonnaye, intendant de la généralité de Rouen, et le duc de Luxembourg, gouverneur de la province, et depuis protecteur de l'Académie.

Les premiers travaux de la compagnie eurent pour objet particulier les sciences naturelles, et surtout la médecine.

C'est une chose digne de remarque que les principaux établissemens d'utilité pu-

blique, sous le rapport des sciences, des lettres et des arts, ont été fondés à Rouen par des membres de l'Académie. M. Lecat professa publiquement et gratuitement l'anatomie, la chirurgie et les sciences qui s'y rapportent; M. Descamps, peintre flamand, ouvrit la première école de dessin, de peinture, d'architecture, etc.; M Boin, chanoine régulier de la congrégation de France et l'un des fondateurs de l'Académie, enseigna toujours publiquement les mathématiques, la géométrie, etc.; M. Dulague propagea la science de l'hydrographie, branche des mathématiques si essentielle dans une ville que sa population, son commerce et son industrie rendent la rivale des villes maritimes les plus célèbres. Enfin l'Académie fonda le jardin botanique, dont je parlerai tout à l'heure, et ouvrit à Rouen la première bibliothèque publique. Voici l'origine de ce dernier établissement :

Par contrat passé le 17 août 1768, M. de

Cideville vendit à l'Académie sa nombreuse bibliothèque. Il était stipulé qu'encore bien que la propriété des livres fût acquise à la compagnie du jour de la passation du contrat, elle n'en aurait la jouissance qu'à compter de celui du décès de M. de Cideville. Cette vente eut lieu moyennant le prix de 400 livres de rente viagère, dont l'Académie ne fut pas long-temps chargée, M. de Cideville ayant cessé de vivre en 1776.

La compagnie entra donc en possession d'un fonds de livres considérable. Ce trésor littéraire avait reçu, et recevait habituellement des accroissemens par les offrandes volontaires de ses membres. Des donations de même nature avaient aussi rendu l'Académie propriétaire d'un très grand nombre de gravures des meilleurs maîtres, de tableaux, de bustes, de médailles, de curiosités naturelles, pétrifications, coquilles, de machines, etc., etc., qui lui faisaient

entrevoir la possibilité d'ajouter à sa bibliothèque un cabinet d'antiques, et d'en augmenter ainsi l'intérêt. Mais un local manquait encore ; l'administration municipale voulut bien donner, en 1782, une galerie au premier étage, dans l'Hôtel-de-Ville (rue Thouret) ; l'Académie y déposa ses livres, et ouvrit les portes de sa bibliothèque à tous les amis de l'étude. Le gouvernement accorda aussi à cette bibliothèque une somme annuelle de 600 livres, qui permettait de compléter beaucoup d'ouvrages et de faire de nouvelles acquisitions.

L'Académie, depuis sa fondation, en 1744, poursuivait avec succès le cours de ses travaux, lorsque la loi du 8 août 1793 vint disperser tous ses membres.

Après dix années d'interruption, c'est-à-dire au mois de juin 1803, elle fut rappelée à sa destination primitive. M. le comte Beugnot, alors préfet du département,

présida à cette restauration ; et M. de Fontenay, qui occupait la place de maire, prouva, en cette occasion, tout l'intérêt qu'il prenait à la renaissance de la compagnie.

L'administration municipale actuelle accorde à l'Académie 1800 livres de rente, pour la dédommager des 1200 livres léguées par M. l'abbé Legendre, mais les livres sont restés dans le domaine commun, et se trouvent aujourd'hui, en partie, dans la Bibliothèque publique.

Le nombre des académiciens résidans est fixé à cinquante ; celui des correspondans est illimité. La collection des mémoires de la compagnie, dont il paraît un volume tous les ans, forme aujourd'hui quarante-trois volumes, y compris l'année 1841, et cinq volumes des anciens mémoires, mis en ordre par feu M. Gosseaume, bibliothécaire-archiviste de l'Académie.

L'Académie tient ses séances particulières tous les vendredis, de sept à neuf heures

du soir ; et, chaque année, une séance publique, à la fin de laquelle elle décerne des prix sur différens sujets relatifs aux sciences, aux lettres et aux arts alternativement. Cette séance a lieu dans la grande salle de l'Hôtel-de-Ville, au commencement du mois d'août.

Les étrangers ne doivent pas manquer de visiter la salle de l'Académie, pour y voir le superbe tableau de M. Court, représentant le *grand Corneille accueilli au théâtre par le grand Condé* et le beau *portrait de Boïeldieu*, peint par M. Boullenger de Boisfremont. Cette salle est située dans l'Hôtel-de-Ville, près de celles du Musée et de la Bibliothèque publique[1].

---

[1] J'ai parlé ailleurs de la statue élevée à Corneille; c'est ici le lieu de dire quelques mots des honneurs rendus à Boïeldieu, un mois après sa mort, par la ville de Rouen où il est né. Le 13 novembre 1834, son cœur fut transporté, en

Société centrale d'Agriculture.

La *Société royale d'Agriculture*, établie à Rouen en vertu d'un arrêt du conseil d'État, du 27 mars 1761, avait été supprimée en 1793, en même temps que les Académies et autres Sociétés savantes. Plusieurs propriétaires sollicitèrent, en 1817, le rétablissement de cette société, et pré-

---

grande pompe, de l'Hôtel-de-Ville à la Cathédrale, puis au Cimetière monumental. La cérémonie, favorisée par un temps superbe, avait attiré une foule immense. A dix heures et demie, les cloches de la Cathédrale commencèrent à sonner l'office des morts; à onze heures moins un quart, aux lugubres roulemens des tambours drapés du 25e régiment de ligne et de la garde nationale, le long cortége se mit en marche; le cœur était porté sur un riche brancard, dont les draperies de velours noir, semées de lames d'argent sans nombre et bordées de lourdes franges, tombaient presque sur le pavé.

sentèrent un projet de règlement de statuts.

Conformément aux lettres du ministre de l'intérieur, en date des 31 juillet 1817 et 15 janvier 1818, le préfet du département prit, le 1er mars 1819, un arrêté portant que les signataires du projet des statuts et réglemens généraux étaient déclarés membres de la Société d'Agriculture et se réuniraient le 10 du même mois,

---

Plus de quarante lampes funéraires et de riches tentures destinées aux funérailles des rois, avaient été transportées de Saint-Denis dans la vieille et noble basilique de Rouen; un orchestre en gradins était placé au-dessous de l'orgue. Un catafalque de 44 pieds de haut, en forme de chapelle gothique, orné de statues et figurines, s'élevait au milieu de la croix de l'église, en face du jubé. Ce catafalque ne faisait pas moins d'honneur au zèle qu'au talent de peintre de M. Dumée, qui avait été secondé par MM. Bellangé, Balan, Mansson, de Malécy, Josset et Louis Walter. La messe commença un peu après onze heures, et l'or-

dans une des salles de l'Hôtel-de-Ville, afin de procéder à la nomination de nouveaux membres. La société ne tarda pas à se compléter. Depuis ce moment, elle s'occupe sans relâche des moyens de propager les connaissances relatives au but de son institution. Elle tient ses séances le deuxième et le quatrième jeudi de chaque mois, dans une des salles de l'ancien couvent de Ste-Marie, rue Poussin, et une séance publique

---

chestre, composé de deux cent cinquante musiciens, après en avoir accompagné toutes les parties sacrées, exécuta une marche de Berton, composée pour la circonstance. Le cortége sortit alors de l'église pour se rendre à sa dernière station; partout sur son passage, on voyait une foule empressée, dont le silence respectueux était le plus bel hommage rendu à l'illustre rouennais.

Sur le seuil de la chapelle funéraire était un cippe, ou l'on déposa le cœur; des discours furent alors prononcés par le maire de Rouen, le secrétaire perpétuel de la classe des lettres de l'Académie royale de Rouen, un élève de Boïeldieu,

tous les ans, la veille de la foire de Saint-Romain, c'est-à-dire vers la fin d'octobre. La Société, dans cette séance, décerne des prix et des médailles d'encouragement. Elle publie, tous les trois mois, le résultat de ses travaux.

C'est particulièrement aux soins de M. Goube, ancien conservateur des eaux et forêts, à Rouen, que l'on doit le rétablissement de la *Société centrale d'Agri-*

---

le président de la Société libre d'émulation; la lecture d'une pièce de vers, suivie d'un chant composé exprès, par M. Berton, termina cette imposante cérémonie.

Le tombeau qui a été élevé dans le cimetière monumental pour recevoir le cœur de Boïeldieu, est tout à fait digne de sa destination. L'élégance et le bon goût du dessin, la richesse et le fini des sculptures, font le plus grand honneur à M. Barthélemy, architecte, et à M. Marneuf, sculpteur, chargés de l'érection de ce monument. La ville de Rouen, en outre, a fait ériger à ses frais une statue à notre grand compositeur, sur la promenade

culture du département de la Seine-Inférieure.

La Société se compose de membres honoraires, de quarante résidans et de correspondans en nombre illimité.

Société d'Emulation.

Le 21 janvier 1792, plusieurs membres de l'Académie et de la Société d'Agriculture et plusieurs autres citoyens de Rouen se réunirent et formèrent une nouvelle société, sous le nom de *Société d'Emulation pour le progrès des Lettres et des Arts*. En 1800, quelques membres de cette société en établirent une nouvelle, qu'ils appelèrent *Lycée libre de Rouen*. Mais, d'après la

---

qui porte son nom. Exécutée en bronze, d'après le modèle de Dantan jeune, cette statue représente Boïeldieu dans un moment d'inspiration, assis, ayant à ses pieds des cahiers et des instrumens de musique.

loi du 11 floréal an X (1er mai 1802), aucun établissement ne pouvant prendre le nom de *Lycée*, spécialement consacré à l'instruction publique, le Lycée libre de Rouen fut obligé de changer de titre, et prit celui de *Société des Sciences, Arts et Belles-Lettres*. Après le rétablissement de l'Académie royale en 1803, les sociétés d'Emulation et des Sciences, Arts et Belles-Lettres, se réunirent pour ne former qu'un seul corps: c'est aujourd'hui la *Société libre d'Emulation*. Elle s'occupe plus particulièrement de tout ce qui intéresse l'avancement et l'amélioration des arts et de l'industrie manufacturière. Elle tient ses séances les 1er et 15 de chaque mois, dans une des salles de la Cour royale, et une séance publique à l'Hôtel-de-Ville le 6 juin, anniversaire de la naissance du grand Corneille, époque où elle décerne des prix et des médailles d'encouragement.

Cette Société se compose de membres

honoraires ou vétérans, de soixante membres résidans et d'un nombre illimité de correspondans. Elle a établi, en 1835, trois cours publics professés gratuitement par des membres pris dans son sein, savoir : un cours de *Tenue de Livres;* un de *Droit Commercial* et un de *Géométrie appliquée aux Arts*. Dans son origine, elle publiait ses mémoires tous les mois; mais, de 1806 à 1841, elle les a fait imprimer chaque année.

Société du Commerce et de l'Industrie.

Au mois de décembre 1796 (frimaire an V), plusieurs négocians et manufacturiers, convoqués par l'administration municipale, se réunirent pour procéder à l'élection d'un député du commerce près le ministère des finances. Ils profitèrent de cette occasion pour se constituer en société, sous le titre de *Société libre pour concourir au progrès du Commerce et de l'In-*

dustrie. Cette société a puissamment contribué au premier établissement d'une Banque à Rouen, au rétablissement de la Chambre du Commerce, à la formation d'une Caisse d'Épargnes et de Prévoyance, dont elle a fait en partie la dotation, etc. Elle tient ses séances le premier mardi de chaque mois, dans une des salles du Tribunal de Commerce.

Société de Médecine.

En vertu d'une décision ministérielle en date du 8 juin 1821, une Société de Médecine a été instituée à Rouen. Elle tient ses séances le deuxième et le quatrième mardi de chaque mois, dans l'enclave de la Cour royale, et s'occupe exclusivement de l'art de guérir. Elle correspond avec les médecins et chirurgiens du département, et avec beaucoup d'autres médecins distingués de différentes parties de la France.

Société des Pharmaciens.

Un assez grand nombre de pharmaciens de cette ville se réunissent, le premier mardi de chaque mois, dans une salle de la Tour aux Normands, rue des Espagnols, pour conférer sur tout ce qui peut intéresser l'exercice de la pharmacie.

C'est dans le même lieu que s'assemble le jury médical. On y trouve une assez belle collection d'objets tirés des trois règnes, particulièrement destinés aux examens des candidats pour la pharmacie.

Société des Amis des Arts.

Cette société, fondée en 1834, compte un grand nombre de souscripteurs. Le tirage au sort des tableaux et dessins acquis par la société et l'exposition de ces objets d'art ont lieu au Musée, tous les ans, au mois d'août.

Le prix de chaque action est de 15 fr.

Une autre société, ayant aussi pour but d'encourager les arts, a été créée en 1837, sous le titre de *Petite Société des Amis des Arts ;* mais elle n'existe plus.

Société Philharmonique.

Établie en 1834 dans le but de propager le goût de la musique, cette société tenait ses réunions dans la grande salle de l'Hôtel-de-Ville. Elle est dissoute maintenant.

Société d'Horticulture.

Elle a été fondée en 1836 : ses réunions se tiennent dans les anciens bâtimens de Sainte-Marie, le premier samedi de chaque mois, et elle fait des expositions de fleurs et de fruits deux fois par an, dans la grande salle des Consuls, ou Bourse couverte.

Commission d'Antiquités.

Un immense amas de décombres avait

soustrait, depuis près de quinze siècles, à l'admiration des amateurs d'antiquités, un monument dont ils ne soupçonnaient pas même l'existence, lorsque M. le comte de Caylus en fit mention dans ses savans mémoires, publiés en 1756. Il s'agit du théâtre romain de Lillebonne, dont on ne commença à déblayer les ruines qu'en 1812.

C'est cette découverte qui donna lieu à l'établissement d'une *Commission d'antiquités*. Elle fut formée au mois de février 1818, par M. de Kergariou, alors préfet; mais ses séances ayant été interrompues peu de temps après, elle fut réorganisée par un arrêté de M. de Vanssay, en date du 21 novembre 1821; et déjà ses archives contiennent des documens précieux sur un grand nombre de monumens auxquels se rattachent des souvenirs historiques d'un haut intérêt; on y trouve aussi beaucoup de dessins de ces mêmes monumens, dont la plupart ont été faits par E.-H. Langlois,

du Pont-de-l'Arche, et ses enfans; c'est dire assez qu'ils sont exécutées non seulement avec un rare talent, mais encore avec une exactitude scrupuleuse.

Les séances de cette société, instituée pour la recherche des antiquités et la conservation des monumens anciens dans le département de la Seine-Inférieure, se tiennent à la Préfecture; le nombre de ses membres n'est pas limité.



COURS D'INSTRUCTION PUBLIQUE ET GRATUITE.



Cours de Botanique.

JARDIN DES PLANTES.

Le goût de la botanique avait réuni les premiers fondateurs de l'Académie, et l'on peut dire que le jardin de cette société savante fut réellement son berceau.

Ce jardin était situé au faubourg Bouvreuil : un professeur fut nommé ; mais on ne tarda pas à s'apercevoir que le grand éloignement ralentissait le zèle des élèves. On forma donc le projet de réunir les plantes dans un local plus voisin et plus spacieux. La ville avait fait enclore de murs, au bout du cours Dauphin, un terrain assez vaste qu'elle destinait au dépôt des cidres[1] ; ce projet n'ayant point reçu d'exécution, ce fut sur cet enclos qu'on jeta les yeux pour y établir le nouveau jardin. Cela se passait avant 1744, et le désir de la Société, qui n'était pas encore l'Académie, ne fut réalisé qu'en 1756. Le terrain fut donc concédé à la compagnie.

---

[1] Le dépôt des cidres fut transféré, sous l'administration de M. de Crosne, près de l'église de la Madeleine, avenue du Mont-Riboudet. Il est connu aujourd'hui sous le nom de Champ-de-Foire.

Le contrat, passé au mois de mai 1758, stipulait, pour toute redevance, un bouquet que l'Académie devait offrir tous les ans au bureau de l'Hôtel-de-Ville; redevance à laquelle l'Académie ne cessa jamais de se conformer exactement jusqu'au moment de sa suppression. Le bouquet consistait presque toujours en une plante d'ananas avec son fruit.

A partir du mois de janvier 1756, le professeur reçut un traitement de 1000 liv.; le Roi accorda en outre 600 liv. de rente pour l'entretien du jardin, et conféra à l'Académie le droit de nommer des professeurs.

L'Académie ne négligea rien pour embellir et utiliser son nouveau jardin. Les clôtures en furent perfectionnées; une belle grille de fer en ferma l'entrée sur le port, on y forma un bassin en maçonnerie au milieu, avec un jet d'eau et des conduits en plomb, pour y porter les eaux qu'on élevait

de la rivière, dans un réservoir pareillement en plomb.

On construisit, sur les dessins de M. Couture, architecte, une vaste serre chaude et deux orangeries, qui l'accompagnent d'une manière symétrique.

En 1759, M. de Luxembourg, protecteur de l'Académie, fit présent des deux vases placés entre les orangeries et la serre.

M. Lecarpentier, la même année, fit présent de la sphère armillaire, en fer, et de grande proportion, qui en surmonte le fronton.

La première pierre des serres fut posée en 1758, par M. le maréchal duc de Luxembourg, représenté par M. de Brou, directeur de l'Académie.

Au moment où l'Académie fut supprimée, le Jardin des Plantes comptait déjà trois mille espèces; il en possède aujourd'hui plus de quatre mille.

Rétablie dans ses fonctions, l'Académie

royale a dû regretter sans doute de voir échapper de ses mains cet objet favori de ses complaisances ; elle s'en est consolée, néanmoins, par l'idée qu'on lui devait toujours l'un des établissemens les plus utiles, et particulièrement digne de fixer l'attention des étrangers.

Le désir de vivifier et d'assainir le quartier Martainville, a fait concevoir à l'administration municipale le projet d'ouvrir une rue à l'entrée de la ville, sur l'emplacement même de ce jardin ; elle s'est, en conséquence, occupée des moyens de l'établir ailleurs, et a jeté les yeux sur le *parc de Trianon*, où l'on s'empressait naguère de visiter les belles serres et la rare collectiont de dahlias de M. Calvert, horticulteur anglais distingué.

Cette propriété appartenait, au commencement du XVIIIe siècle, à une famille *Planterose*, et fut connue pendant long-temps sous la dénomination de *Jardin de madame*

Planterose (voir le Dictionnaire des rues de Rouen, par P. Periaux; 1819, p. 84). En 1777, elle passa entre les mains de M. Jacques *Delessart,* ancien négociant de Rouen; puis, en 1801, elle fut acquise par M. François *Thillard*, limonadier, pour y donner des fêtes publiques, d'où elle conserve encore aujourd'hui le nom de *Trianon*, dont il l'a décorée. En 1811, l'empereur la fit acheter et la réunit à la sénatorerie du général Rampon, dont la résidence était au château d'Eu. A la restauration, elle fit retour au domaine, qui la céda, le 13 décembre 1832, à la ville de Rouen.

Elle est située à l'extrémité de la rue d'Elbeuf, à main droite, vers les bruyères de Saint-Julien, et forme, à peu près, un carré de 45,500 mètres de surface. Vis-à-vis, et à peu de distance de la grille d'entrée, est une maison d'assez chétive apparence.

L'administration a fait rédiger un programme pour donner une idée de ses inten-

tions, et un concours fut ouvert en septembre 1835.

Plusieurs des projets envoyés, au nombre de onze, attestaient la capacité de leurs auteurs. Enfin, après de longues discussions et un examen réfléchi, le conseil municipal se décida, dans sa séance du 13 avril 1836, en faveur de celui de M. Lejeune, architecte à Paris, originaire de Rouen et membre de l'Académie royale de cette ville, dont les talents s'étaient déjà révélés à ses concitoyens, par les beaux dessins qu'il avait exposés au Musée, à son retour d'Italie, et par divers travaux exécutés sous ses ordres, tant à Rouen qu'à Paris. Voici une idée de son plan, qui est déjà en cours d'exécution.

La principale entrée sera reportée au rond-point qui termine la rue d'Elbeuf, à l'angle sud du terrain ; et cette disposition aura l'avantage de laisser apercevoir, du dehors, presque tout l'ensemble de l'éta-

blissement. Au milieu d'un jardin paysage, où les gazons, les corbeilles de fleurs, les massifs d'arbres, les routes seront disposées de la manière la plus agréable aux promeneurs et la mieux appropriée aux besoins, se trouvera, dans un carré long, entouré d'une grille de fer, le jardin botanique proprement dit, d'une surface de 12,000 mètres, étendue suffisante pour cultiver au moins 7000 espèces de plantes, c'est-à-dire environ le double de ce qu'en possède le jardin actuel. Au centre sera un grand bassin avec un jet d'eau presque continuel; la dimension de ce bassin permettra d'y réunir un certain nombre d'espèces de plantes aquatiques.

A la suite de ce jardin, toujours en vue de la grille d'entrée et en amphithéâtre, seront placées, à l'exposition du sud quart-d'est, deux rangs de serres, qui ensemble n'auront pas moins de 120 mètres de long. La hauteur des petites sera de 3 mètres

50 centimètres, celles des grandes de 5 mètres; au milieu s'élèvera un vaste pavillon carré, de dix mètres de côté, sur 9 mètres de hauteur, pour recevoir, en pleine terre, certaines espèces de grands végétaux des pays chauds; les pavillons des extrémités seront de moindres dimensions.

Une température appropriée à chaque partie des serres, suivant les diverses plantes qui s'y trouveront, sera entretenue par le système de chauffage à la vapeur de M. Grouvelle, ingénieur civil, déjà employé dans plusieurs grands établissemens, tels que l'Institut et la Bourse; ce système convient d'autant mieux à des serres, qu'il répand dans l'air une humidité qui reproduit artificiellement, et à volonté, le phénomène de la rosée, si utile à l'hygiène des plantes. Il y aura, dans chacune des serres, un réservoir d'eau à la température de l'atmosphère, pour les arrosemens; ceux de la serre chaude et du grand

pavillon seront assez spacieux pour recevoir des plantes aquatiques des pays chauds.

La façade de ces serres sera entièrement en fer, ce qui permettra de donner aux diverses pièces de la charpente, avec toute la solidité désirable, une ténuité telle, que la lumière ne rencontrera que très peu d'obstacle pour y pénétrer, condition essentielle dans ces sortes de constructions.

Enfin, des points de vue ont été ménagés avec beaucoup de sagacité, et les connaisseurs qui ont examiné les plans, assurent que l'architecte est parvenu à la solution du problème de l'*utile dulci*, qu'il était à la fois si difficile et si important d'obtenir dans les circonstances données. Tous les travaux nécessaires pour compléter ce bel établissement ne pourront être terminés avant quelques années, à raison surtout de l'insuffisance des fonds alloués par la ville.

Le cours de botanique a lieu au Jardin des

Plantes, trois fois la semaine, dans la belle saison, les lundis, mercredis et samedis, à 6 heures du soir.

Profess. M. *Pouchet*, doct. en médecine.

Conservateur du Jardin, M. *Du Breuil*[1].

Cours de Chimie.

Ce cours a lieu tous les ans, à partir du 1er décembre, les mardis et vendredis, à midi et demi, dans l'enceinte du ci-devant monastère des dames de Sainte-Marie, rue Poussin. Les leçons ont pour objet principal l'application de la chimie aux arts et à l'industrie.

Ce cours embrasse les trois règnes. Il

---

[1] L'ancien directeur du Jardin des Plantes était M. Varin, qui, ayant semé, en 1777, des graines de lilas perse, obtint de ces semences une très belle variété, connue aujourd'hui de tous les amateurs sous le nom de *Lilas-Varin*. Un arbuste provenant du premier semis existe encore à Incarville, petite commune près de Louviers.

est ordinairement suivi d'un autre, où le même professeur enseigne les principes et les procédés de la teinture, et toutes les connaissances utiles à l'art du blanchîment. Ce dernier cours est mis à la portée des artisans étrangers aux dénominations chimiques et au langage de la science en général. Il se termine vers le mois d'août.

Professeur, M. J. *Girardin*.

Depuis 1835, M. J. Girardin fait, chaque dimanche, à midi, une leçont rès élémentaire pour les ouvriers, qui, en raison de leurs occupations, ne peuvent assister aux leçons de la semaine.

Cours de Physique.

Le cours de physique, institué en 1835, est professé par M. *Person*. Il a lieu les mercredis et samedis, à une heure, à Sainte-Marie. Un second cours élémentaire a lieu tous les dimanches à une heure et demie, en faveur de la classe ouvrière.

Cours de Dessin.

J'ai déjà dit que l'école de dessin fut fondée à Rouen par M. Descamps, auteur de la *Vie des Peintres flamands*.

Ce cours avait lieu dans un local dépendant de la *Haute-Vieille-Tour*. L'administration l'a établi, aussi bien que les Cours de chimie, de physique et de mathématiques, dans l'ancien monastère de Sainte-Marie, où il est placé plus convenablement.

Le cours de dessin comprend tout ce qui intéresse les arts libéraux et industriels. Il commence au mois de novembre, et finit avec le mois d'août. Les leçons ont lieu, tous les jours, les dimanches et jeudis exceptés, de une heure à trois heures après-midi.

Professeur, M. *Gustave Morin*.

Cours d'Histoire naturelle.

Il se divise en deux parties : la *Bota-*

nique est enseignée pendant l'été, au Jardin des plantes, les lundis, mercredis et samedis, à 6 heures et demie du soir, et il y a herborisation le jeudi. La *Zoologie* est enseignée pendant l'hiver, à l'Amphithéâtre, rue Poussin.

Professeur, M. le docteur *Pouchet*.

École départementale d'Agriculture et d'Économie rurale de la Seine-Inférieure, instituée par le Conseil général, en 1838.

Cours de culture, le mercredi à 7 heures du soir ; profess., M. *Alph. Du Breuil*.

Cours de chimie agricole, le mercredi à 8 heures du soir; professeur, M. *Girardin*.

Zoologie agricole, le jeudi à 8 heures du soir; professeur, M. *Pouchet*.

Ces cours ont lieu à partir du mois de décembre jusqu'à Pâques, dans l'amphithéâtre d'histoire naturelle, rue Poussin.

Ecole préparatoire de Médecine et de Chirurgie.

Les divers cours sont professés tous les jours, dans les hôpitaux, par les médecins attachés à ces établissemens. M. *Couronné*, médecin en chef adjoint de l'Hospice général, en est le directeur.

Cours de Droit commercial.

Cours public et gratuit, fondé en 1834 par la Société libre d'émulation de Rouen.

Professeur, M. *Bourlet de la Vallée.*

Cours de Tenue des livres et de comptabilité commerciale.

Il est professé par M. *Gaugain.*

Cours de Géométrie et de Mécanique industrielle.

Professeur, M. *Marion.*

Ces cours ont lieu tous les dimanches, à Sainte-Marie, rue Poussin, à 2 heures et demie.

École gratuite des Sourds-Muets.

Cette École fut fondée à Rouen, en 1835, par le généreux dévouement de M. l'abbé Lefebvre, vicaire de Sainte-Madeleine, qui continue à la diriger avec succès et un zèle d'autant plus méritoire, qu'il n'a reçu jusqu'ici que de bien faibles encouragemens.



THÉATRE DES ARTS.

—

Avant la construction de la salle de spectacle actuelle, il y en avait une rue des Charrettes, vis-à-vis la rue Herbière. La forme en était désagréable, les loges mal disposées et incommodes, l'accès difficile, aussi bien que la sortie. Elle présentait, d'ailleurs, des dangers pour la sûreté pu-

blique, entourée qu'elle était d'habitations particulières et de magasins [1].

Le 23 mars 1773, François Gueroult, architecte de Rouen, présenta requête tendant à obtenir l'autorisation de construire une autre salle de spectacle sur l'emplacement de la Petite-Boucherie.

Le 1er avril suivant, le projet de Gueroult fut approuvé par le maire et les échevins de la ville.

Certaines clauses de la décision muni-

---

[1] A propos de l'histoire des représentations scéniques à Rouen, nous rappellerons qu'en 1474 fut représenté, sur la place du Neuf-Marché, le mystère de l'Incarnation et de la Nativité ; qu'en 1492, le mystère de la Passion de N. S. Jésus-Christ fut joué avec grande magnificence, dans le cimetière du couvent des Jacobins, et qu'une nouvelle représentation de ce mystère eut lieu, en 1498, dans le cimetière de Saint-Patrice, mais avec moins de magnificence, dit-on, que six ans auparavant.

cipale parurent à M. le duc d'Harcourt un empiétement sur ses prérogatives, comme gouverneur de la province. La décision fut réformée : on en rédigea une autre, que le gouverneur approuva ; elle est du 28 juillet 1773.

C'est alors que fut construite la salle actuelle, dont la coupe est heureuse, agréable et commode. La première pierre en a été posée le 18 juin 1774, et l'ouverture eut lieu le 29 juin 1776, jour de Saint-Pierre, fête de Corneille. Cette salle, qui a été restaurée et dont la distribution a été modifiée en 1835, est éclairée par le gaz depuis la même époque, et peut contenir 17 à 1800 personnes. Elle se compose d'un *parquet assis* (ce qu'on nomme l'*orchestre* à Paris), de deux rangs de stalles, d'un parterre debout, d'une galerie de face et de baignoires à droite et à gauche ; aux premières sont une galerie de face, des loges de chaque côté, et, par derrière,

dans tout le pourtour, un rang un peu plus élevé de loges fermées ; il y a, en outre, trois étages de loges supérieures, et des loges entre les colonnes de l'avant-scène.

Le plafond est dû au pinceau de Lemoine, peintre de Rouen : il représente l'*Apothéose du grand Corneille*.

A l'époque des bals masqués, le plancher du parterre s'élève jusqu'au niveau de la scène, et présente ainsi un vaste emplacement pour les quadrilles.

Le péristyle donnant sur la rue des Charrettes décrit un quart de cercle, et se compose de colonnes de l'ordre ionique. Sur l'entablement qu'elles supportent est sculpté le médaillon de Pierre Corneille. En regard du médaillon, on voit Melpomène armée d'un poignand ; de l'autre côté est Thalie tenant un masque.

Il existe un second théâtre, place du Vieux-Marché : le *Théâtre Français*. Cet emplacement était autrefois occupé par un

jeu de paume ; on y construisit une salle de spectacle, qui fut livrée au public le 2 février 1793. Elle n'est ouverte que pendant six mois de l'année, à partir de la fin d'octobre ; elle a été restaurée en 1837, et peut contenir 1200 personnes.

On pourrait citer un troisième théâtre, l'*Ambigu Dramatique*, rue Lafayette, destiné primitivement à l'usage d'un Cirque Olympique. Les représentations de ce théâtre n'ont lieu qu'en hiver, et rappellent un peu celles du boulevard du Temple à Paris.



PROMENADES DE ROUEN.



Cours de la Reine.

Cette promenade publique, créée en 1650, « pour la promenade des dames », dit Farin, est une des plus belles du

royaume ; elle offre tout ce qui peut charmer les regards. Sa longueur est d'environ 674 toises. Quatre rangées d'ormes règnent sur toute son étendue. Au nord, un fleuve majestueux parsemé d'îles verdoyantes, sillonné par les barques voyageuses du Port-Saint-Ouen, d'Oissel, de Tourville et d'Elbeuf ; de l'autre côté de la Seine, de majestueuses montagnes, prolongeant à l'est un rideau magnifique ; au sud, des prés émaillés de mille fleurs; à l'extrémité orientale, l'immense prairie de Sotteville, dont l'œil cherche en vain les limites; des maisons de campagne groupées çà et là dans le paysage; d'humbles hameaux dans la plaine ou sur les hauteurs ; leurs modestes clochers, qui fixent la vue et l'empêchent de s'égarer dans l'espace : tout se réunit pour enchanter l'ami de la nature, assis ou se promenant sous les frais ombrages des allées. Que la cloche de la chapelle villageoise fasse entendre dans le

lointain un son religieux, la scène devient ravissante, et le charme est complet.

Au mois de février 1784, la ville étant sur le point de manquer de bois, une assemblée générale des *Vingt-Quatre* fut convoquée pour prendre une délibération nécessitée par les circonstances. Il fut arrêté que les arbres du Cours, ou du moins une partie, seraient abattus, en commençant par l'allée du milieu. Brillante parure de l'été, ces nobles végétaux devinrent une ressource contre les rigueurs de l'hiver.

Le 9 mars 1785, de jeunes arbustes reformèrent les avenues du Cours.

Au mois de février 1787, fut creusé le fossé qui règne aujourd'hui sur toute la longueur de la promenade, du côté du sud, et qui la termine à l'extrémité orientale.

C'est le jour de l'Ascension, dans l'après-midi, que commencent les promenades au Cours de la Reine. La toilette des dames, l'empressement des cavaliers, le nombre

des équipages, rappellent tout-à-fait la journée de Longchamp. Ces promenades sont continuées ensuite, tous les dimanches, tant que la saison le permet.

Le cours de la Reine était anciennement une dépendance du prieuré de Grammont, situé tout près de là, au bout de l'allée transversale que l'on trouve à main droite en remontant le cours de l'eau. Ce prieuré avait été fondé en 1156, par Henri II, roi d'Angleterre et duc de Normandie. Il possédait une bibliothèque considérable et d'immenses priviléges. C'est aujourd'hui un dépôt de poudre de guerre. Geoffroy, archevêque d'York, et fils de Henri, fut inhumé dans l'église de ce monastère.

C'est à l'entrée du Cours que doit être placé le débarcadère du chemin de fer de Paris à Rouen.

Cours Dauphin.

(*Voyez* l'article *Saint-Paul*, page 115.)

Avenue du Mont-Riboudet.

On appelle *Mont-Riboudet* ce monticule qui commence à l'extrémité de l'avenue, et finit un peu au-delà des barrières. La prairie qu'on aperçoit du côté de la Seine s'étendait, il n'y a pas encore cinquante ans, jusque vers le pied de la côte du Mont-aux-Malades. On sortait de Rouen et l'on y entrait par la route connue aujourd'hui sous le nom de *pavé de Déville*, qui aboutit d'un côté à la barrière, et de l'autre à la place Cauchoise.

L'avenue du Mont-Riboudet fut donc percée à travers la prairie, et plantée d'une quadruple rangée d'ormes. C'est aujourd'hui la principale entrée de Rouen, en venant du Havre ou de Dieppe. Le coup d'œil est admirable, surtout du monticule. A gauche, un vaste amphithéâtre de jardins potagers ; à droite, d'immenses pâturages terminés par le fleuve ; plus près de la ville,

un tableau de *marine*, si je puis dire ainsi, que Vernet eût été jaloux de reproduire : cela forme un ensemble qui ne peut manquer de fixer délicieusement les regards du voyageur attentif.

Les Boulevards.

Ils occupent en très grande partie la place des anciens fossés de la ville, et ont été exécutés entre les années 1770 et 1780, en commençant par celui de Cauchoise, qui fut aussi pavé le premier, aux frais de la ville, en 1783. Les plantations remontent à plus de cinquante ans. C'est à M. de Crosne, alors intendant de la province, que la ville est redevable de cette magnifique ceinture dont elle est entourée à partir de l'avenue du Mont-Riboudet jusqu'au carrefour Martainville. Cette suite d'avenues prend différentes dénominations selon les quartiers. Le boulevard de Cauchoise s'étend depuis l'extrémité occidentale du port

jusqu'au carrefour Cauchoise. Le boulevard Bouvreuil, du carrefour Cauchoise au carrefour Bouvreuil. Le boulevard Beauvoisine, du carrefour Bouvreuil à la place Beauvoisine. Le boulevard Saint-Hilaire, de la place Beauvoisine au carrefour Saint-Hilaire. Enfin, le boulevard Martainville, ou de l'Hospice, du carrefour Saint-Hilaire au carrefour Martainville, où commence le Champ-de-Mars. L'administration projette, autour du faubourg Saint-Sever, des plantations qui complèteraient l'enceinte tracée par M. de Crosne, du côté de la ville. Quelques avenues qui existent déjà en très grande partie, suffiraient pour lier ces nouveaux boulevards à la forêt de Rouvray, et formeraient ainsi, sans dépenses considérables, un ensemble de promenades que nous envieraient les plus grandes capitales.

Parmi nos promenades, nous ne devons pas oublier le jardin de Saint-Ouen, la Bourse découverte, et le cours Boïeldieu,

quai du Havre, aujourd'hui le rendez-vous des *fashionables*.



PROMENADES HORS LA VILLE.



La beauté des environs de Rouen, la facilité qu'on a de les parcourir, le peu de dépenses qui en résultent, le charme délicieux qui naît de ces aimables excursions : tout se réunit pour déterminer l'étranger à ne point quitter la ville sans en avoir visité les alentours.

Parcourons d'abord la chaîne de montagnes qui la domine circulairement, à l'est, au nord et à l'ouest.

La côte *Sainte-Catherine* se présente la première [1]. On peut s'y rendre également,

---

[1] La nature de son sol est à la fois calcaire et siliceuse. Elle contient beaucoup de coquilles en-

ou par la grande route de Paris, au sud, ou par les petites-eaux Martainville, au nord. Moins fréquenté que l'autre, ce dernier chemin est préférable peut-être, par le tableau varié que présentent, jusqu'au pied de la montagne, la rivière d'Aubette que l'on côtoie, les teintureries qu'elle alimente, les prés qui la bordent, et les bosquets qui l'ombragent. En quittant l'Aubette, on suit un sentier tournant, protégé contre le soleil de midi par les taillis élevés du *bois Bagnières*, qui s'étend sur le versant de la montagne, au nord et à l'est. Nous voici sur le planitre de la côte : un magnifique panorama se découvre à nos

tières et de différens genres, telles que des cornes d'Ammon, unies ou à tubercules de forme pyramidale, à stries fines et transversales. On y trouve aussi des nautiles de plusieurs sortes, une multitude de madrépores, surtout de ceux qui sont en forme d'entonnoir; des oursins, des buccins, etc.

yeux. L'azur d'un beau ciel ; l'éclat de l'atmosphère, l'aspect de la ville, qui s'élève en amphithéâtre à nos pieds ; la ceinture de feuillage dont l'entourent les boulevards la Seine, avec ses îles verdoyantes et ses nombreux navires ; d'immenses prairies dont nous n'apercevons point les limites; de vastes forêts qui se perdent à l'horizon méridional : tout cela compose un tableau ravissant, dont les beautés solennelles échappent à la description.

Que le voyageur ne cherche pas, sur la côte Sainte-Catherine, l'antique abbaye de la *Sainte-Trinité du Mont*, ni la chapelle du *prieuré de Saint-Michel*, ni le fort d'où le marquis de Villars repoussa les assauts de Henri IV ; rien de cela n'existe aujourd'hui, excepté deux débris de muraille menaçant d'écraser sous leur chute l'imprudent qui s'arrête à les contempler de trop près.

De cette position élevée, en tournant ses

regards vers le nord-est, on découvre la vallée de *Darnétal*, devenue si riche par l'industrie de ceux qui l'habitent. L'œil se repose avec complaisance sur la grande tour de *Carville*, tour gothique de forme carrée, dont Henri IV, selon des traditions vraisemblables, fit un poste d'observation quand il assiégea le fort de la ligue. N'oublions pas de dire qu'un détachement anglais, qui servait dans l'armée du roi, se conduisit bravement dans les différentes attaques dont il fut chargé.

De l'autre côté de la vallée de Darnétal, vers le nord, sont les côtes de *Saint-Hilaire*, voisines de celle des *Sapins*, où se trouve le Cimetière monumental. Cette dernière se lie à la côte du *Bois-Guillaume*, dont les *rues vertes*, fraîches, solitaires, et par conséquent silencieuses, offrent autant de promenades enchanteresses, que l'ami de la nature ne se lasse jamais de parcourir. Tout magnifique, cependant,

tout admirable qu'est le point de vue pris des hauteurs du Bois-Guillaume, du côté de Rouen, il le cède en quelque chose à celui de la montagne Sainte-Catherine, qui s'avance, comme un promontoire superbe, au-dessus de l'immense vallée de la Seine, tandis que celle du Bois-Guillaume, ou de Beauvoisine, se trouve au fond de la ligne circulaire décrite par les côtes, de l'est à l'ouest, en inclinant au nord.

Le Bois-Guillaume touche à *Saint-Aignan*. On traversera cette dernière commune pour arriver au *Mont-aux-Malades*, autrefois le *Mont-Saint-Jacques*. Les archéologues ne manqueront pas d'aller saluer, en cet endroit, une église, vénérable débris de l'architecture romane. Il en existait deux, mais l'une d'elles est aujourd'hui presque détruite. Si le voyageur que je conduis est anglais, je lui dirai que les rois-ducs ont laissé des souvenirs en ce lieu ; que Henri I prit plaisir à doter *les*

frères de la bonne congrégation de Saint-Jacques; que Henri II, son petit-fils, *qui avait*, dit un historien, *une inclination grandement naturelle pour les pauvres lépreux, et désirant attirer de tous côtés des peuples sur cette montagne*, y érigea une foire qui se tenait tous les ans, le 1er septembre. Je recommanderai ensuite à tous ceux qui font une promenade dans ces environs, de se rendre sur le bord du versant méridional de la côte, s'ils veulent jouir de l'un des plus beaux aspects qui soient au monde.

J'ajouterai que la côte de Canteleu ne doit pas être oubliée dans l'énumération de nos promenades, puisque la vue prise de son sommet est, sans contredit, l'une des plus étendues et des plus magnifiques qu'on puisse imaginer [1].

---

[1] La plupart des côtes dont je viens de parler renferment sans doute à leur centre une base fer-



CIMETIÈRES DE ROUEN.



Cimetière Monumental.

Il existe en ce moment sept cimetières pour les catholiques, et un huitième pour les protestans [1]. Un grand nombre de demandes ayant été formées par les familles pour obtenir la faculté d'élever un monument sur la tombe d'un parent, et les autorisations de cette nature ayant été toujours

rugineuse, puisqu'il en sort, en plusieurs endroits, aux deux extrémités de la ville, des sources d'eaux minérales chargées de mars.

[1] Les cimetières de Saint-Gervais, de Saint-Maur, de Beauvoisine, du Val-de-la-Jatte, du Mont-Gargan, de Saint-Sever, pour les catholiques, et celui du Champ-des-Oiseaux pour les protestans. A ce nombre, il faut ajouter le Cimetière monumental.

accordées, il en est résulté une diminution sensible de terrain pour les inhumations. L'administration municipale dut prévoir les conséquences qui pouvaient en résulter, et, le 24 avril 1823, sur la proposition de M. le marquis de Martainville, maire alors, le conseil décida qu'un cimetière monumental serait établi à l'est de Rouen, sur une portion de la côte des Sapins, côte à peu près stérile, et dont on pouvait disposer sans inconvénient.

Le 28 janvier 1824, une ordonnance royale approuva cette délibération.

Le nouveau cimetière comprend une superficie de dix acres environ, entourés de murs. La chapelle s'élève sur le point culminant de la côte. Il a été construit un caveau pour le dépôt provisoire des corps qui ne pourraient pas être inhumés de suite. Un tarif règle les sommes à payer pour acquérir un emplacement dans le cimetière.

Au moyen du cimetière monumental, les

familles ne craindront plus, à chaque instant, de voir enlever la pierre funéraire qu'elles auront placée sur les restes d'un parent ou d'un ami, ni de s'égarer, dans le séjour du repos éternel, à la recherche des objets de leur tendresse et de leurs regrets.

Parmi les tombeaux les plus remarquables, nous citerons ceux élevés à Boïeldieu, E.-H. Langlois et Marquis.



COMMERCE, INDUSTRIE.

—

Rouen est une des villes les plus commerçantes du royaume. Les deux branches d'industrie probablement les plus anciennes dans nos murs, sont la fabrication de la *toile* et la *teinturerie*. Notre archevêque saint Ouen en parle dans la *Vie de S. Eloi*, écrite au VIIe siècle, et il n'en parle point comme d'un genre d'industrie nouvellement établi.

Une charte de Dagobert 1er, datée de 632, confirme ce renseignement. Il y est dit que les gens de Rouen qui viendront à la foire de Saint-Denis, pour y acheter du vin, du miel, ou de la *garance*, paieront douze deniers par voitures, « *secundum antiquam consuetudinem*. »[1]

Jusqu'en 1787 environ, on filait le coton à la main, dans Rouen et tout le département. Vers cette époque, on essaya quelques machines importées d'Angleterre; elles furent brisées par les ouvriers, dans l'insurrection qui eut lieu à Rouen en 1789.

Cependant, les avantages résultant de l'emploi des mécaniques avaient été appréciés; les filatures hydrauliques et à manége se multiplièrent sur tous les points. Les premières ont obtenu beaucoup plus

---

[1] *Hist. de l'abbaye de Saint-Denis*, par Doublet, 656.

de succès que les autres ; au commencement de 1823, on en comptait 121 sur les différens cours d'eau du département : sur ce nombre, il y en avait 95 dans le seul arrondissement de Rouen. On ne trouve plus de filatures à manége dans ce département, depuis qu'on y a substitué, avec un immense avantage, la force motrice de la vapeur à celle des chevaux, ce qui a donné aux établissements industriels une impulsion dont il est difficile de prévoir les résultats.

A la fin de 1841, le nombre des *appareils à vapeur*, dans le département, s'élevait à. . . . . 327, dont 33 chaudières à vapeur et 294 machines.

Ces machines, qui sont généralement à deux cylindres (système Woolf, force de 8 à 10 chevaux), à condensation et à détente, marchent à une pression de 5 à 6 atmosphères. Leur consommation est de 3 à

5 kilog. de charbon anglais par heure et par cheval de vapeur.

En calculant sur une moyenne de quatorze heures de travail par jour, on trouve une consommation moyenne de 161,280 kilog. ; soit, par an, 48,384,000 kilog., ou près de 50,000,000 kilog.

D'après les renseignements pris à une source officielle, et les données qu'ont bien voulu nous procurer des industriels, des mécaniciens, notamment M. Slawecki, ingénieur garde-mines à Rouen, la force totale de ces machines est estimée à 2,880 chevaux de vapeur.

Les appareils à vapeur sont répartis comme il suit :

Filatures de coton.	92
Fabriques de drap.	60
— d'indiennes. . . .	53
Ateliers de construction. . .	22
— de tissage.	19
Scieries de bois.	11

Teintureries.	9
Raffineries de sucre. . . .	9
Et à divers emplois, tels que filatures de lin, fabriques de papier, moulins à blé, brasseries, fabriques de chocolat, de produits chimiques, de plâtres, de savon, blanchisseries, ateliers pour les apprêts, etc.	52
Total égal. .	327

On a commencé en 1817 [1] seulement à monter des appareils à vapeur dans ce département. On en a établi, pendant les

[1] Les deux premières machines à vapeur établies dans le département, l'ont été, l'une dans une filature de coton appartenant à Madame veuve Mesnard, avenue de Caen, 9, à Rouen; l'autre, dans la fabrique de draps de M. Delafosse, à Elbeuf. La première a été construite à Dartford en Angleterre, par M. Hall, et la deuxième à Chaillot près Paris chez MM. Perier. Toutes deux présentaient une force de 10 chevaux.

17 premières années, c'est-à-dire jusqu'en 1834, 97, qui, pour la plupart, ont été construits en Angleterre. Alors, encore, les esprits prévenus propageaient le doute que l'on pût jamais, non seulement dans la Seine-Inférieure, mais dans nos autres contrées manufacturières, arriver à soutenir une concurrence réelle avec les insulaires, pour le nombre et la perfection de ces constructions. Comme beaucoup d'opinions émises de nos jours, lorsqu'il s'agit de comparer l'intelligence mécanique des deux nations, ce doute était une erreur et une injure. De 1835 à 1842, c'est-à-dire pendant 7 ans, le nombre de nos appareils à vapeur s'accroissant dans une progression rapide, nos mécaniciens eurent l'orgueil de tenter de n'être plus tributaires des Anglais, à cet égard. Le premier essai que l'on fit bientôt à Rouen ayant réussi, la route était désormais tracée ; si bien que, durant la période dont nous venons de parler,

228 appareils à vapeur furent construits exclusivement par les mécaniciens français ; maintenant l'affranchissement est assuré, et quoi qu'on fasse.

En étudiant l'augmentation successive de tous ces appareils, on trouve que, pendant la première période de 1817 à 1835, elle variait de 5 à 6 par an ; qu'en 1836, elle était de 53 ; en 1837, de 27 ; en 1838, de 26 ; en 1839, de 24 ; en 1840 de 18, et en 1841, de 17.

Après chaque année propice pour les industries du département, on voit s'augmenter le nombre des machines à vapeur. Ainsi, il résulte du tableau ci-dessus qu'après les années 1832, 1833 et 1834, qui ont été favorables aux produits de nos filatures, on a construit (en 1835 et 1836) quatre-vingt-dix appareils à vapeur. Par cette même raison, nous pouvons prédire, presque avec certitude, qu'une progression proportionnelle se manifestera en 1842,

car, l'année dernière a permis aux filateurs de couvrir les pertes qu'ils avaient éprouvées de 1835 à 1841.

Le filage du lin ne pouvait manquer d'obtenir chez nous quelques développemens ; aussi vient-on d'établir à Rouen plusieurs filatures de lin.

Le chanvre se sème en petite quantité dans le département. Il se file à la main dans les différentes communes où on le récolte, comme on faisait autrefois pour le lin.

Rouen possède un grand nombre de teintureries. Les rouenneries se fabriquent avec des cotons teints, soit à Rouen, soit dans les environs immédiats de cette ville. On distingue communément trois espèces de teint : le *grand teint*, le *bon teint, le petit teint*.

Le grand teint résiste long-temps à l'action du soleil, de la lessive, du savon et des alcalis. Le petit teint n'offre que très

peu de solidité ; le plus faible acide le détruit. Le bon teint est intermédiaire entre les deux autres.

Jusqu'en 1747, la couleur petit teint fut la seule praticable en France. A cette époque, trois fabricans nommé Fesquet, Houdart et D'Haristoy, attirèrent en France des teinturiers grecs, et formèrent deux établissemens, dont l'un à Darnétal, à une petite lieue de Rouen. De ce moment, on teignit chez nous en *rouge des Indes*, et le Levant perdit l'impôt que jusque-là nous avions été forcés de lui payer.

Le nombre des teintureries en toutes couleurs, dans le département, était, en 1823, de 177. Le seul arrondissement de Rouen en contenait 162, dont 49 à l'intérieur de la ville, sur la rivière de Robec.

Parmi toutes les étoffes qui sortent de nos fabriques, il faut distinguer les *Rouenneries ;* c'est le nom général qu'on donne à ces toiles rayées ou à carreaux qui ser-

vent à divers usages, et qui se confectionnent dans tout le département, mais en grande partie pour le compte des maisons de Rouen. L'extension immense donnée à ce genre de fabrication a déterminé successivement une diminution sensible dans le prix de ces produits, et cette diminution des prix a multiplié le nombre des produits, parce que la quantité des ventes est devenue bientôt une condition rigoureuse des bénéfices. Un plus grand nombre d'ouvriers sont aussi devenus nécessaires. Nos fabricans sont allés en chercher dans les environs de Péronne, de Cambrai, d'Arras, de Saint-Quentin, et la place de Rouen dépensait, en 1830, plus de trois millions par an, pour le prix de la main d'œuvre et du transport des toiles fabriquées hors du département.

Depuis long-temps on fabriquait dans ce département une espèce de nankin *beurre frais* dit *nankin de Rouen*; on tenta, pour

la première fois, en 1810, d'imiter celui des Indes. Les premiers essais furent malheureux, mais, en 1819, les efforts de M. Delarue, teinturier à Darnétal, furent couronnés d'un plein succès. Il a reproduit la teinte, le grain et l'odeur de ces nankins. On est même parvenu à imiter jusqu'au papier qui leur sert d'enveloppe et dont la substance était inconnue, les feuille de papier coloriées, odorantes, et couvertes de caractères indiens, que renferme chaque pièce, et les cordelettes d'herbes qui les nouent. Six cent mille pièces, de 4 mètres 80 cent. chacune, sont annuellement fabriquées dans le voisinage de Rouen, et le prix de la plus belle n'excède pas 4 francs.

Quant aux blanchisseries des environs de Rouen, il est reconnu qu'elles donnent aux toiles un blanc supérieur aux blanchisseries de Paris, de Saint-Denis, de Saint-Quentin, etc. Celles-ci ne surpassent

peut-être les nôtres que dans l'apprêt des calicots.

Les toiles peintes forment une branche considérable de notre commerce. Il en existe aujourd'hui plus de cent imprimeries dans le département.

Le filage de la laine est aussi fort ancien dans le département. Depuis le commencement de ce siècle, la laine est soumise, pour cette première préparation, aux grands systèmes imaginés pour le coton. Les premiers établissemens ont été formés, à Elbeuf, qui, en 1830, en comptait plus de 30, mûs, soit par les chevaux, soit par la vapeur. Au moyen de ce dernier procédé, qui imprime à la machine un mouvement plus régulier, on obtient un fil plus doux et plus égal. Il existait, en outre, 3 filatures hydrauliques sur la rivière de Bresle, arrondissement de Neufchâtel, 4 sur la rivière de Robec, et 3 sur la rivière d'Aubette.

Le filage de la laine à la mécanique ou à la main, dans Elbeuf, occupait, en 1830, deux mille quatre cents ouvriers. La quantité de la laine filée annuellement était de 580 mille kilogrammes.

A Darnétal, il occupait 700 ouvriers. La quantité de laine filée annuellement était de 180 mille kilogrammes.

A Aumale, cette préparation occupait 220 ouvriers, qui filaient annuellement 88 mille kilogrammes. Le filage de la laine sans l'emploi de l'huile commence à s'introduire dans le département, et l'on en espère un succès complet; l'un de ces procédés consiste principalement à soumettre la laine à la vapeur d'eau ou d'eau alcaline.

Les premiers teinturiers en laine s'établirent à Rouen; il se forma aussi quelques établissemens à Darnétal. Il réussissaient particulièrement dans la couleur noire et l'écarlate. Depuis le milieu du dernier siè-

cle, on suit, pour cette dernière couleur, les procédés des Gobelins. On ne compte plus aujourd'hui que 3 teintureries en laine à Rouen, parce que le plus grand nombre des manufacturiers sont allés s'établir à Elbeuf.

Pour donner une idée de la voie de progrès où cette ville s'achemine depuis longues années, nous reproduirons quelques renseignemens extraits d'une *Notice* publiée, dans la *Revue de Rouen*, par M. Ballin, en août et septembre 1834. L'état des choses est encore à peu près le même aujourd'hui, sauf quelques nouvelles améliorations dans l'industrie du tissage.

En 1789, il y avait, à Elbeuf, 55 fabriques et 12 teintureries, dont 10 en petit teint et deux en grand teint, qui confectionnaient environ 15,000 pièces de drap de 33 à 36 mètres. Elles employaient 12,000 ouvriers, dont 3,000 à l'intérieur

et 9,000 à l'extérieur, et les produits s'élevaient à 14 ou 15 millions.

En 1814, il y avait 80 fabriques et 13 teintureries, dont 10 en petit teint et 3 en grand teint, qui confectionnaient 25 à 30 mille demi-pièces de chacune 43 à 45 mètres. Elles employaient 18 mille ouvriers, dont 8 mille à l'intérieur et 10 mille à l'extérieur, et les produits s'élevaient à 25 millions.

Enfin, on compte aujourd'hui 200 fabriques et 25 teintureries, faisant à la fois le grand et le petit teint, qui confectionnent 60 à 70 mille demi-pièces, de chacune 48 mètres. Elles emploient au moins 25 mille ouvriers, dont 10 mille à l'intérieur et 15 mille à l'extérieur, et les produits annuels s'élèvent à environ 45 millions.

Ces divers établissemens comprennent :

300 carderies et leurs jenny-mulls de 60 à 120 broches;

45 machines à vapeur, dont les forces

réunies équivalent à celle de 750 chevaux atelés ;

15 autres machines à vapeur servant de calorifères ;

250 laineries mécaniques ;

150 tondeuses grandes et petites ;

2 fouleries par machine à vapeur ;

15 dégraisseuses mécaniques.

L'industrie de la ville de Darnétal, qui est, pour ainsi dire, un faubourg de Rouen, mérite aussi une mention particulière. On y compte 18 fabriques de draps, castorines et flanelles, 6 teintureries, 9 fabriques d'indienne, 15 filatures de coton, et 5 de laine, etc. En résumé, elle occupe plus de 4,000 ouvriers, tant hommes que femmes et enfans. On peut voir, pour plus amples renseignemens, la *Notice historique*, *topographique et statistique sur Darnétal*, publiée en 1835 par M. Alexandre Lesguilliez.

L'*industrie cotonnière* est d'une si haute importance dans ce département, que nous

croyons devoir en présenter le tableau détaillé, que nous extrayons en grande partie d'un mémoire adressé, en 1834, au jury d'exposition, par M. P.-S. Lelong, de Rouen, président de ce jury.

La filature française du coton prit naissance en Normandie, et particulièrement à Rouen ou aux environs, vers 1700, et c'est à cette époque que remonte l'invention des *rouenneries*.

En 1767, le tissage et la bonneterie consommaient déjà chaque année en Normandie une quantité de coton qui ne peut être évaluée à moins de. . . 700,000 kil.

En 1790, le nombre des fileuses au rouet, dans le département de la Seine-Inférieure seulement, dépassait 19,000, et le produit annuel de leur travail représentait . . . . 3,000,000 k.

En 1800, les filatures mécaniques à eau, à manége et à bras, commencèrent à compter pour une production annuelle

d'environ. . . . . 1,500,000 k.

En 1829, le rouet était abandonné, et, après diverses vicissitudes dont beaucoup avaient été funestes, les produits des filatures s'étaient élevés à . . 10,000,000 k.

Et, si l'on tient compte de la finesse comparative des filés de 1829 à ceux de 1800, on peut considérer que les produits du département étaient plus que décuplés.

Vers 1834, environ 280 filatures faisaient mouvoir un milliard de broches, et employaient 21 mille ouvriers; le tissage 65 mille; les teintureries 5 mille; les fabriques de toiles peintes ou indiennes, 9 mille; à quoi il faut joindre au moins 7 mille ouvriers dont les travaux se rattachent à la même industrie; ce qui fait ensemble 107 mille ouvriers; et, si l'on veut y ajouter les artisans, commis, marchands et commerçants, qui s'occupent directement ou indirectement de l'industrie cotonnière, on peut porter à près de

300 mille le nombre des individus dont l'existence dépend de cette industrie.

Depuis quelques années, beaucoup de petites filatures n'ayant pu soutenir la concurrence, ont cessé leurs travaux; mais les grands établissemens, dont le nombre est aujourd'hui d'environ 200, ont augmenté les leurs, et ont produit, en 1838, plus de . . . . 12,000,000 k.

La *fabrication des indiennes* fait des progrès remarquables, tandis que celle des rouenneries va en déclinant; quoiqu'il soit impossible d'assigner le chiffre rigoureux de la production, j'ai lieu de croire que les renseignemens suivans approchent beaucoup de la vérité :

On compte, dans l'arrondissement de Rouen, une quarantaine de fabriques de toiles peintes produisant ensemble, chaque année, environ 550,000 pièces, dont près de 450,000 sont fournies par 18 des principaux établissemens.

Le département de l'Eure envoie à Rouen près de 100,000 pièces.

Il existe à Bolbec et à Lillebonne une vingtaine de fabriques, produisant 400,000 pièces.

Bien que le nombre des établissemens de l'arrondissement du Havre ait diminué d'environ un tiers depuis cinq ans, la production peut être évaluée au double de ce qu'elle était alors, si l'on considère que les pièces, qui ne se composaient autrefois que de 30 mètres, en contiennent aujourd'hui 48. La progression n'a pas été la même dans l'arrondissement de Rouen, où elle ne peut guère s'évaluer qu'à un tiers en sus.

Quant au nombre des ouvriers, il doit être resté à peu près le même ; l'augmentation des produits étant due principalement à la propagation et au perfectionnement des machines, parmi lesquelles on doit citer, comme l'une des plus récentes

et des plus ingénieuses, la *Perrotine*, qui permet, avec une grande économie de temps et de travail, l'application immédiate et simultanée de plusieurs couleurs.

Au surplus, les établissemens industriels sont aujourd'hui montés de manière à augmenter encore leurs produits, s'ils en trouvaient l'écoulement, car ils sont arrivés, ce qui est à peine croyable, à pouvoir transformer, dans un espace de cinq à six jours au plus, du calicot blanc en indienne à quatre et cinq couleurs, fixées à la vapeur.

Les métiers mécaniques à tisser ont été introduits dans ce département vers 1826 ; en 1834, on en comptait environ 600, et ils se sont bien multipliés depuis; mais la création de vastes établissemens de tissage à la mécanique ne date guère que de deux ou trois ans ; ils ont à peu près anéanti la fabrication des calicots à la main, et les ouvriers qui s'y employaient, particulièrement dans l'arrondissement du Havre, se

sont livrés au tissage des mouchoirs de coton, dont la production, qui est à peu près doublée, peut s'évaluer aujourd'hui à environ 67,000 pièces ou à plus de sept cent mille douzaines par an.

La halle de Rouen, qui se tient le vendredi, était autrefois le centre unique où venaient aboutir tous les produits de l'industrie cotonnière ; mais il n'en est plus de même depuis long-temps, et beaucoup de fabricans vendent leurs produits, soit dans leurs établissemens, soit dans la galerie Saint-Jean, la rue du Tambour et ailleurs, soit dans la galerie du Commerce, rue de Fontenelle : les relevés des ventes effectuées à la halle, depuis 1834, donnent encore un terme moyen annuel de plus de 237,000 pièces de calicot écru ou de rouenneries ; mais ce chiffre ne peut guère être considéré que comme le tiers ou peut-être même le quart de celui des affaires générales.

J'ajoute que des fabriques de tulles et de toiles à voiles d'une très bonne qualité, complètent la série des établissemens qui se rattachent à l'industrie cotonnière.

Les tissus de coton donnent lieu à des exportations considérables; les tableaux comparatifs des expéditions faites par la douane de Rouen, pendant l'année 1841, donnent les résultats suivans en kilogrammes:

Rouenneries.	365 948	kil.
Indiennes.	120,855	»
Calicots..	38,673	»
Mouchoirs..	34,962	»
Ensemble.	560,438	»

Dont plus des 2/3 pour l'étranger et le reste pour nos colonies.

Ces quantités sont à peu près les mêmes qu'en 1838 et 1839, mais elles avaient été dépassées de beaucoup en 1840. On sait qu'un kilogramme de tissu de coton peut être évalué, terme moyen, à près de 10 f.

de sorte que la valeur totale des exportations de 1841 n'a pas été de moins de 5 millions 600 mille francs.

Les exportations en tissus de laine se sont élevées à 117,673 kilogrammes, dont la valeur déclarée était de plus de 3 millions 900 mille francs.

Un département où l'industrie est portée à un si haut degré de perfection et d'activité, ne pouvait manquer de diriger aussi ses spéculations vers les produits chimiques. Ce genre de fabrication a fait chez nous d'immenses progrès depuis cinquante ans. Les acides sulfurique, nitrique, muriatique et pyrolignique ; les sulfates de fer, de cuivre et de zinc ; l'alun, le muriate d'étain, la soude, le soufre, le savon ; la colle-forte, la colle de Flandre, la colle des toiliers ; les huiles rousses, à l'usage de corroyeurs, et beaucoup d'autres produits de natures diverses, sortent de nombreux établissemens, tant à l'inté-

rieur qu'aux environs de Rouen et dans le département. Pendant les années 1819, 1820, 1821, et les six premiers mois de 1822, l'administration a autorisé quatre cent treize établissemens du genre de ceux que nous venons d'indiquer, et parmi lesquels se trouvent deux cent quatre-vingt-sept fourneaux seulement pour la teinture.

Il serait presque impossible, et d'ailleurs beaucoup trop long, d'énumérer tous les établissemens industriels de Rouen et du département ; nous nous bornerons à indiquer approximativement le nombre de ceux qui se trouvent sur les cours d'eau.

Moulins à blé.	566 *
— à huile.	58 *
— à papier..	27 *
— à alizari et à indigo. .	37
A reporter.	688

* La plupart des nombres portés dans notre édi-

Report.	688
Moulins à tan.	23*
— à fouler et à presser les étoffes.	38
Filatures.	248
Imprimeries de toiles peintes. .	119
Teintureries.	217
Curanderies.	209
Blanchisseries.	48
Tanneries.	93
TOTAL. . . .	1683

De cette immense quantité de produits qui sortent annuellement de nos fabriques, résultent nécessairement des relations commerciales et maritimes fort étendues, soit à l'intérieur du royaume, soit avec les

tion de 1830 étaient exagérés ; ceux qui sont marqués d'une astérisque ont été donnés par la préfecture ; les autres sont probablement moins exacts.

divers continens d'Europe, soit avec les colonies, l'Inde et l'Amérique.

Le mouvement du port de Rouen est considérable et tend à s'augmenter chaque année, ainsi que le démontrent les renseignements suivants :

BASSIN D'AMONT, *correspondance avec Paris et points intermédiaires.*

Ce service a été fait, en 1838, par 898 bateaux de toute espèce, portant ensemble 238,000 tonneaux ; en 1841, il y en a eu 1054, dont le tonnage était de 268,683 tonneaux de marchandises diverses, principalement des vins (72,000 t.), des sucres (24,800 t.), des bois du Nord (24,000 t.), des eaux-de-vie (13,000 t.), du sel marin (12,000 t.), etc., etc.

Le prix du fret, qui, en 1838, était au prix moyen de 15 f. 08 c., n'est plus aujourd'hui qu'à 13 f. 88 c.

BASSIN D'AVAL, ***navires montants et descendants.***

Tableau comparatif des années 1838 et 1841.

Les colonnes de chiffres désignent : 1° le nombre des navires ; 2° celui des hommes d'équipage ; 3° le tonnage.

	1838.			1841.		
Cabotage et navigation de la rivière........	2221	10352	248000	2724	14162	234890
Bât. franç. ven. de l'étr.	387	2047	30600	218	1353	17224
Totaux des bât. fran.	2608	12399	278600	2942	15515	252114
Navires étrangers...	425	incon.	27000	690	3694	61583
Totaux généraux....	3033	»	305600	3632	19209	313697

Les bâtimens français venant de l'étranger importent principalement d'Angleterre, des charbons et des fers ; d'Italie, des huiles, fruits secs et marbres ; d'Espagne, des plombs et laines.

Les navires étrangers apportent : les Anglais, des

charbons et des fers; les Hollandais, des fromages et du zinc; les Hanovriens, du zinc et du bois, etc etc.

Nous ne comprenons pas, dans ce nombre, les bateaux à vapeur qui transportent des voyageurs, soit en remontant jusqu'à Paris, soit en descendant jusqu'au Havre.

Nos maisons de commerce tirent leurs cotons de la Guadeloupe, de la Martinique, de Cayenne, du Sénégal, de St-Domingue, de la Havane, de l'Amérique septentrionale, de la Louisiane et du Brésil, de l'Inde, etc., etc. L'indigo, la cochenille, la laque le roucou, toutes les autres substances tinctoriales, et beaucoup de bois de teinture, nous arrivent de la Martinique, de la Guadeloupe, de St-Domingue, de Saint-Thomas, de St-Iago, du Mexique, du Brésil, de Cayenne, de l'île Bourbon et du Bengale. La garance et l'alizari se tirent du levant et des contrées méridionales de la France. D'un autre côté, nous exportons

nos tissus de toutes espèces et nos toiles peintes dans les colonies françaises, en Amérique, en Italie, en Espagne, etc. Il s'en fait aussi, à l'intérieur du royaume, une consommation considérable.

Sans parler de la foire de Beaucaire, où les négociants italiens et espagnols viennent s'approvisionner de rouenneries; des foires de Caen et de Guibray, qui fournissent aux besoins de toute la Basse-Normandie, nous dirons que la ville de Rouen en compte six annuelles, qui se tiennent le 20 février, la veille de l'Ascension, le 20 juin et le 23 octobre [1].

La faïencerie de Rouen jouit aussi d'une certaine réputation. La première fabrique de cette nature fut établie, en 1673, dans le faubourg Saint-Sever.

---

[1] On ne cite que quatre jours pour six foires, parce qu'il s'en tient deux le 20 juin, et deux le 23 octobre, l'une pour les *merceries* de toute espèce, l'autre pour les *bestiaux*.

Une autre industrie particulière à notre ville est celle des sucreries de toute espèce. Nos dragées et nos pistaches rivalisent avec celles de Verdun ; on y fait la meilleure gelée de pommes,

Et le premier citron à Rouen fut confit.

De tout ce que nous venons de dire, il résulte que la ville de Rouen, si intéressante sous tant de rapports divers, ne le cède à aucune autre place sous celui du commerce, et surtout de l'industrie manufacturière.

Renseignemens divers qui contribueront à donner une plus ample connaissance du commerce de ce département.

Port du Havre. En 1838, le mouvement du port du Havre a été beaucoup plus actif que l'année précédente, où cependant il avait été déjà considérable. Voici les chiffres qui se rapportent à l'année 1838 :

Entrées.

564	navires au long cours, jaugeant environ.	198,700 t.
1229	— du grand cabotage,	214,000
2766	— du petit cabotage,	200,300
4559	navir. jaugeant ensemble	613,000

Sorties.

496	nav. pour le long cours,	178,000 t.
915	— pour le grand cabot.	168,000
2925	— pour le petit cabot.	380,000
4336	nav. jaugeant ensemble,	726,000

Les marchandises arrivées peuvent être évaluées au chiffre énorme de 200 millions de francs réparties à peu près ainsi qu'il suit :

Cotons, environ.	90 millions.
Sucre	22 »
Cafés.	12 »
Indigos.	10 »
Marchandises diverses . . .	66 »
	200 millions.

98 millions ont été introduits sous pavillons français, et 102 sous pavillons étrangers. C'est le maximum du mouvement maritime qu'ait atteint le port du Havre. (*Journal de Rouen*, *du 4 janvier* 1839.)

En 1838, la France a reçu 391,000 balles de coton, dont les 3/4 environ, c'est-à-dire près de 300 mille balles, sont entrées au Havre. (*Journal de Rouen, du* 14 *janv.* 1839.)

Banque de Rouen,

Place Saint-Éloi, 15.

La Banque de Rouen, constituée par les ordonnances royales des 7 mai 1817, 7 juin 1826 et 14 juin 1840, vient d'être maintenue jusqu'au 31 décembre 1863, par la loi du 5 juin 1842. Le capital est de trois millions de francs. Le conseil d'administration se compose du directeur, président, de douze administrateurs et de trois censeurs.

Cette banque est autorisée à escompter les effets de commerce payables à Rouen, Paris, le Havre, Elbeuf, Darnétal, Yvetot, Bolbec, Fécamp, Dieppe et Louviers.

Ses opérations ont pris un accroissement considérable depuis quelques années ; on peut s'en faire une idée par les résultats suivans, qui concernent l'escompte seulement.

1838.	14047	effets sur	Paris, mont. à	31,813,292 f.
	9331	—	Rouen. . . .	15,521,498 »
	661	—	Le Havre . .	1,170,457 »
	24039	effets,	ensemble, .	48,505,247 »
1841.	15678	—	Paris	36,161,412 f.
	15405	—	Rouen. . . .	25,184,291 »
	1497	—	Le Havre. .	2,763,687 »
	32580	effets,	ensemble. . .	64,109,390 »

L'extension donnée aux opérations par la nouvelle loi, doit nécessairement en augmenter de beaucoup l'importance.

Le taux de l'escompte n'a pas dépassé 4 p. 0/0, depuis 1826.

Les dividendes se sont élevés, en 1841, à 100 f. par action de 1000 f. Ces actions, qui, à la fin de 1840, étaient cotées à 1850 f., le sont aujourd'hui à 2500.

Banque du Havre.

Cette banque a été autorisée par ordonnance royale du 25 août 1837, et n'a commencé ses opérations qu'en 1838. Voici le résultat de celles de 1841, en ce qui concerne l'escompte :

7925	effets sur le Havre, mont. à	8,731,880	f.
3103	— Rouen	7,077,875	»
8451	— Paris	37,403,608	»
19,479	effets, mont. ensemble à	53,213,363	»

Le dividende a été de 50 f. par action de 1000 fr.

Conseil des Prud'hommes de Rouen.

En 1841, le nombre d'affaires introduites a été de 1843, dont 648 ont été retirées par les parties, 1176 ont été conciliées

et 19 ont été jugées; trois seulement étaient susceptibles d'appel.

En 1838, il n'y avait eu que 1103 affaires, dont 22 avaient donné lieu à jugement.

Le *Conseil des prud'hommes d'Elbeuf* a eu à s'occuper, en 1841, de 574 affaires; 148 ont été conciliées; 4 seulement ont été jugées.

Tribunal de Commerce de Rouen.

Récapitulation des affaires commerciales introduites pendant l'année 1841.

Aff. jug. contrad[t] en 1[er] ressort	245;	en d[r] res.	361;		606
— par défaut	—	154	—	1792	1946
— terminées par renvoi devant arbitres....					322
— par transactions, radiations, etc.......					960
Restant à juger au 31 décembre 1841..					157
Total.................					3991
Au 31 décembre 1840, il restait à juger.........					138
Ainsi, en 1841, il en a été introduit.....					3853

La cour royale a statué, en 1841, sur

l'appel de 38 jugemens, dont 10 seulement ont été réformés.

Faillites ouvertes pendant l'année 1840 : 95.



DIEPPE ET ARQUES.

Dieppe.

Port de mer à douze lieues de Rouen.

Il serait bien difficile de remonter à l'origine précise de cette ville. Plusieurs archéologues sont portés à croire qu'elle doit naissance aux fréquentes communications qui s'établirent entre la Normandie et l'Angleterre, après la conquête. Ils ajoutent qu'elle ne commence à figurer dans l'histoire qu'à la fin du XII[e] siècle, c'est-à-dire en 1195, et ils rapportent, à cette occasion, la victoire gagnée par Philippe-Auguste sur les Normands. Je suis

disposé à penser moi-même que l'expédition de Guillaume a pu déterminer, sinon la naissance, rigoureusement parlant, du moins l'accroissement et l'importance de Dieppe; mais je retrouve des traces visibles de son existence, près d'un siècle avant la victoire de Philippe-Auguste. Entre toutes les donations que Guillaume de Tancarville fait, en 1114, à l'abbaye de Saint-Georges, fondée par son père, je vois, en effet : « *De plus, je donne et confirme . . . la dîme de tout ce qui m'appartient dans* DIEPPE *et dans Epinay.* » Remarquons encore que la charte de Guillaume de Tancarville porte tous les caractères d'une *confirmation*, plus encore que d'une donation; et, s'il ne fait ici, comme on peut le croire, que confirmer les donations de son père Raoul, il résulterait que Dieppe existait avant la conquête de l'Angleterre. On n'en doutera plus en lisant ce passage d'une charte de Robert : « *Et unum fisigardum in Dieppa, et apud por-*

tum ipsius Dieppæ », etc. Cette charte est de 1030.

Peut-être cette ville prouvera-t-elle, un jour, que ses marins ont fait les premières expéditions sur les côtes occidentales de l'Afrique ; qu'ils ont les premiers doublé le cap de Bonne-Espérance, et ouvert aux Européens le chemin du nouveau Monde, mais il est démontré, dès à présent, que Dieppe tient une place des plus honorables dans l'histoire de la navigation française. On attribue généralement à Auber et à Vérazan, marins dieppois, la découverte du Canada ; aux frères Parmentier, celle des îles de Fernambouc. Les capitaines Guerard et Roussel arborèrent le pavillon français sur la terre de Maragnan en Amérique, long-temps avant que les Espagnols s'y fussent établis. Ribaud aborda le premier dans la Floride. Dumesnil explora les côtes du Malabar. Lambert fit des établissements au Sénégal. Pierre Legrand fut

l'un des plus intrépides flibustiers dont l'histoire fasse mention. Le riche, le fameux Ango était connu aux Moluques, à Siam, et dans l'Inde entière. Le nom de Duquesne, enfin, est l'un des plus beaux dont s'honore la marine française. Les recherches de M. L. Estancelin, sur les voyages et découvertes des navigateurs normands, jettent un grand jour sur cette question. Je lis, en outre, dans les lettres patentes données par Louis XIV, le 18 janvier 1668, pour l'établissement d'un hôpital général à Dieppe, ce passage extrêmement remarquable : « *Personne n'ignore que les succès favorables de la navigation dépendent le plus souvent du travail et de la manœuvre des matelots et gens d'équipage des vaisseaux. . . . Et comme il est de tous temps sorti de notre bonne ville de Dieppe les plus expérimentés capitaines et pilotes, et les plus habiles et hardis navigateurs de l'Europe; que ceux de ce lieu-là ont fait les*

premières découvertes des pays les plus éloignés : ce que les habitans d'icelle désirant continuer et conserver cette bonne réputation et notre estime particulière », etc.

Avant la révocation de l'édit de Nantes et le bombardement du 23 juillet 1695, par la flotte anglaise, bombardement qui détruisit Dieppe, à quelques maisons près, cette ville était très florissante. Après la paix de Ryswick, les habitans commencèrent à rebâtir, sous la direction d'un architecte nommé Ventabrun, envoyé tout exprès par la Cour. Selon toute apparence, ils n'eurent pas beaucoup à se louer des talens de Ventabrun[1], puisqu'ils le surnommèrent *sieur de Gâteville*.

---

[1] Ce Ventabrun, dans toutes les maisons de la Grande-Rue qu'il avait construites sur un plan uniforme, avait oublié de réserver une place pour l'escalier, qu'il fallut ensuite ajouter tant bien que mal.

Dieppe était autrefois célèbre par ses ouvrages d'ivoire ; elle rivalisa long-temps aussi avec Argentan et Caen pour la fabrication des dentelles. Quoique ces deux genres d'industrie soient un peu tombés aujourd'hui, c'est encore en cette ville que l'on travaille l'ivoire avec le plus d'art et de délicatesse; et la petite dentelle, dite *Poussin*, est toujours recherchée, à cause de la modicité de son prix, de son effet agréable et de sa solidité. Depuis 1826, il existe à Dieppe une école-manufacture de dentelles, fondée par la duchesse de Berry. Cette fabrique est aujourd'hui active et florissante.

Ce fut à Dieppe que, le 25 juillet 1815, la duchesse d'Angoulême débarqua après les *Cent jours*.

Saint-Jacques et Saint-Remy sont deux églises qui méritent d'être visitées. La première a été fondée à la fin du XIIIe siècle : mais la construction en fut lente. Les cha-

pelles n'ont été faites qu'en 1354; les voûtes du chœur en 1443, et celles de la croisée en 1628. Ce monument offre de belles parties d'architecture gothique. Les chapelles qui entourent le chœur ont été embellies d'ornemens curieux et variés, qui indiquent visiblement l'époque brillante de la renaissance des arts. C'est dans le bas-côté, à gauche du chœur, qu'on remarque des arabesques et un curieux bas-relief que l'on croit se rapporter aux voyages des navigateurs dieppois. La chapelle du Saint-Sépulcre est d'un effet admirable. Sous de sombres voûtes gothiques repose l'image du Sauveur, éclairée par quelques cierges, soigneusement renouvelés par la piété des fidèles. Du haut de la tour de Saint-Jacques, dit Bruzen de la Martinière, et dans un temps serein, on peut apercevoir les côtes d'Angleterre; mais il est à croire que cette vue ne peut être que l'effet du phénomène connu sous le nom de *mirage*. Cette tour,

de forme carrée, est remarquable par son élévation. C'était dans cette église de Saint-Jacques que se célébrait, à Dieppe, une espèce de *Mystère* en mémoire de la retraite forcée des Anglais, le 4 août 1443.

L'église actuelle de Saint-Remy a été commencée sous l'épiscopat du cardinal Georges d'Amboise II. Mais, en 1610, il n'y en avait encore que la moitié de construite, parce que les Calvinistes, qui étaient en grand nombre dans cette paroisse, n'y contribuaient point du tout, et que les catholiques y contribuaient peu. Elle n'a été mise en l'état où on la voit aujourd'hui, que vers l'an 1670. C'est dans l'église de Saint-Remy, à la droite de l'autel, dans la chapelle de la Vierge, que repose le généreux De Sigogne, qui refusa de faire égorger les protestans de Dieppe, en 1572; à gauche, sont les restes d'Aymar de Chatte, qui prêta un vaillant appui à Henri IV, quand ce prince se réfugia sous les murs

de Dieppe. Tous deux furent gouverneurs de cette ville. Dans la même chapelle, on remarque encore les tombes de deux autres gouverneurs de Dieppe ; celle de Charles Timoléon, fils de Réné de Sigogne, mort en 1611, et celle de Philippe de Montigny, mort en 1675.

Le château de Dieppe est du XVe siècle ; il fut commencé en 1435, augmenté en 1450, puis, successivement, vers 1574, 1625, 1692 et 1730. C'est un monument d'un plan original, dit l'éloquent narrateur des *Voyages pittoresques et romantiques*, d'un style bizarre, qui offre, dans les élévations de ses tours, dans les profils de ses murailles, dans l'austérité imposante de son entrée, dans sa vue étendue et solennelle sur la mer, une variété singulière de scènes sévères et romantiques, et qui fait revivre dans la pensée je ne sais quel mélange de souvenirs d'esclavage et de souvenirs de gloire. Semblable à tant d'autres

institutions faites pour les hommes, il a servi indistinctement à les défendre et à les opprimer.

Il existe à Dieppe un établissement moderne dont la ville a déjà éprouvé les heureux résultats : je veux parler des bains de mer, qui tous les ans attirent un grand concours d'étrangers. La plage de cette ville, plus que toute autre, réunissait les conditions qui peuvent assurer le bon effet des bains de mer; mais les baigneurs n'avaient pour abri, avant l'établissement dont il s'agit, qu'une baraque en mauvais état, un petit nombre de tentes assez incommodes, et une espèce de hangar sous lequel étaient disposées quelques baignoires. Une compagnie d'actionnaires se forma; l'établissement actuel prit naissance. Il se divise en deux parties distinctes; la première comprend les constructions sur la plage, destinées à recevoir les baigneurs qui s'exposent à la *lame*. Elles se composent d'une longue

galerie terminée à chacune des extrémités par un pavillon. Au milieu de la galerie est un arc ouvert. A proximité de ces pavillons sont placés des escaliers en bois, qui offrent un facile accès sur le galet, où sont disposées de nombreuses tentes. La seconde partie de l'établissement consiste dans l'hôtel destiné aux personnes qui prennent les bains chauds. Cet hôtel est en ville, mais il n'est séparé des bains à la lame que par une place où l'on a construit, il y a cinq ans, de jolies boutiques.

Le commerce de Dieppe se borne à peu près à l'importation de fers, de charbon de terre de Newcastle, de bois du Nord, et aux produits des pêches : celles de la morue et du hareng sont les plus importantes. Depuis quelques années, on a livré au commerce maritime un bassin qui permet aux navires de rester constamment à flot. Le voyageur ne doit pas négliger d'aller visiter le faubourg du Pollet. Il y trouvera encore

quelques restes d'un costume du XVI[e] siècle, un idiome à part, une simplicité de mœurs digne d'observation. Presque toujours en mer, les Poletais sont long-temps restés étrangers à la civilisation moderne. A peine savent-ils, disait, il y a cinquante ans environ, un écrivain dieppois, quatre cents mots de notre langue, qu'ils prononcent avec l'accent qui leur est propre. A chacun de ces mots, pour ainsi dire, ils ajoutent un *jurement* qui leur tient lieu d'épithète. Ils s'accusent de cette faute à confesse, en *jurant* qu'ils ne la commettront plus [1].

C'est auprès de Dieppe que se trouve la *cité de Limes* ou *camp de César*, objet depuis bien long-temps des recherches de nos antiquaires. D'après l'opinion de M. Féret,

---

[1] *Mémoires chronologiques pour servir à l'histoire de Dieppe;* par Desmarquets.—Paris, 1785, 2 vol. in-12.

qui a rédigé un savant mémoire à ce sujet, il faut voir, dans cette cité de Limes, un *oppidum* gaulois. M. Sollicoffre, il y a quelques années, inspecteur des douanes à Dieppe, a découvert des traces visibles du séjour des Romains dans les communes de Sainte-Marguerite et de Saint-Aubin-sur-Mer, hameau de Saucemare. Plus récemment encore, M. Féret a signalé des établissemens romains ou gallo-romains à Bonne-Nouvelle-sous-Neuville (à un quart de lieue de Dieppe.)

Depuis avril jusqu'à novembre, il y a des paquebots à vapeur qui font la navigation de Dieppe à Brighton, en neuf ou dix heures. Le trajet est de vingt-sept lieues.

Dieppe renferme environ 17,000 habitans.

Arques, le Bourg et le Château,

à une lieue et demie de Dieppe.

Ville au IX[e] siècle, place de première

importance au commencement du XIe, Arques ne figure aujourd'hui dans nos annuaires que comme bourg, ayant foire et marché. Peu de points de notre département sont aussi féconds en souvenirs de tous les genres. La promenade de Dieppe à Arques est charmante, soit qu'on s'y rende par la rivière d'Arques, ou par la vallée.

Les environs d'Arques ont vu les amours de Richard I, dit *Sans-Peur*, troisième duc de Normandie : «Vn iour, comme il chassoit, surpris de la nuict, se logea chez son forestier, à Sargueille [1], près Arques. La femme dudict forestier, nommé Sébire, luy sembla si belle, que par conuoitise il la demande à son mary, qui ne l'osa esconduire. Et incontinent en vint auertir sa femme, laquelle secrettement supposa, la nuict, en

---

[1] Esquiqueville.

son lieu, sa sœur Gonord, fille qui la surpassoit en beauté, dont le duc se contenta, et la prit quelque temps après pour femme et espouse.» (*Chroniques de Normandie.*)

Les armées *normande* et *française* se mesurèrent plus d'une fois dans ces plaines. La Ligue y succomba sous les coups de Henri IV.

Les plus belles parties de l'église d'Arques sont du XVIe siècle[1]. Le vaisseau est soutenu par des contre-forts liés à l'édifice par des arcs-volans sculptés à jour avec infiniment de goût et de richesse. On remarque l'élégant jubé en pierre dont l'architecture date de la renaissance. L'escalier en escargot qui y conduit présente beaucoup de légèreté. Le chœur et les chapelles ont été dépouillés en grande partie des jolies verrières qui les décoraient au-

[1] L'architecte est Nicolas Bediou, mort en décembre 1572.

trefois. Des pendentifs et quelques boiseries des XVIe et XVIIe siècles, travaillés avec soin, méritent de fixer l'attention des curieux.

La position du château d'Arques est admirable, et domine tout le pays d'alentour; il fut bâti au XIe siècle par Guillaume, comte de Talou, oncle de Guillaume-le-Conquérant, qui essaya, mais en vain, de déposséder son neveu. Notre duc conquit, par la force, les droits que semblait lui refuser sa naissance. C'est au fond des souterrains de cette citadelle que Osmont de Chaumont, fait prisonnier par le roi Henri I (d'Angleterre), à la bataille de Noyon-sur-Andelle, expia, enchaîné, la perfidie dont il s'était rendu coupable. Tour-à-tour assiégé par Philippe-Auguste, qui voulait l'enlever à Richard; par Richard, qui en redevint maître à la paix de 1196; par les Anglais, sous le commandement de Warwick et Talbot, qui s'en emparèrent en

1419, le château d'Arques rentra sous la domination française par suite des victoires de Charles VII, en 1449. Un siècle et demi plus tard environ, Henri IV y pointait le canon qui foudroya les lansquenets infidèles et la ligue aveuglée [1].

Rien, peut-être, n'excite plus puissamment à la méditation du passé, n'éveille de plus nobles sentimens, n'inspire de réflexions plus profondes, que la vue d'un vieux château s'écroulant sur le majestueux sommet qu'il habite. C'est aux débris de la citadelle d'Arques qu'il faut surtout demander les émotions de cette nature. Élévation immense, isolement complet, silence que rien n'interrompt, si ce n'est l'harmonie

---

[1] Du haut du château, on aperçoit, sur la côte opposée, une colonne élevée par souscription, en 1829, pour perpétuer le souvenir de la bataille d'Arques La souscription fut ouverte au milieu d'une fête que la ville de Dieppe donna à la duchesse de Berry, sur l'ancien champ de bataille.

des vents au milieu des ruines ; au-dessous de soi, des gorges profondes, des collines boisées, des rivières sinueuses, de vastes prairies ; la ville de Dieppe dans le lointain ; l'Océan, dont l'œil humain cherche en vain les limites ; les bateaux pêcheurs, dont les voiles blanchâtres brillent accidentellement à l'horizon ; la voûte céleste qui encadre de tous côtés ce tableau magnifique : tout se réunit pour étonner la pensée, ravir l'imagination, enchanter les esprits. Cette gigantesque construction de briques et de pierres, occupe une grande superficie, et présente encore, dans son état actuel, des masses imposantes.

M. Sollicoffre a fait la découverte d'un mémoire très curieux qui donne l'état du château d'Arques en 1708. L'enceinte était de maçonnerie fort épaisse, flanquée de quatorze tours, tant grosses que petites, rondes ou carrées, toutes voûtées, à deux et trois étages, mais dont la plupart étaient

comblées par les ruines des parapets supérieurs. Dans le passage d'entrée, du côté de Dieppe, il existait des galeries pratiquées dans l'épaisseur des murs, percés eux-mêmes de créneaux ; de sorte que, pour le franchir, il fallait passer entre deux feux. Le donjon, de forme carrée, était divisé en deux, à l'intérieur, par une muraille de cinq pieds d'épaisseur. De chaque côté se trouvaient divers magasins, des chambres, des galeries, une chapelle. La voûte supportait une plate-forme dominant toutes les hauteurs environnantes. Du pied de ce donjon, un escalier de cinquante-deux marches conduisait sous l'escarpe du fossé, à des souterrains portant six pieds de haut sur quatre de large. Fossé profond, escarpement rapide à franchir, tour menaçante, position redoutable, tout semblait prévu pour défier le pied et la lance des preux qui en auraient tenté autrefois la conquête. Ce colossal monument eût bravé, pendant de

longues années encore, la puissance du temps ; ce que n'eussent point fait les siècles, la main des hommes l'a exécuté. Devenu propriété du gouvernement, le château d'Arques fut abandonné aux particuliers qui vinrent y chercher des pierres pour se construire des maisons[1]. On peut dire que le château de Derchigny, à deux lieues de Dieppe, est un *débris* de l'antique manoir de Goscelin (vicomte d'Arques)[2]. Il existe, sous la date de 1780, une autorisation d'enlever *le peu de matériaux restant au château d'Arques*. Aujourd'hui tout est muet, au-dedans et au-dehors. Plus de harpe ni de ménestrel ; plus de cliquetis des épées; plus d'ennemis qui attaquent, plus de châtelain qui se dé-

[1] A partir de 1753.

[2] Fondateur du monastère de Saint-Amand de Rouen, et de la Sainte-Trinité du Mont-Sainte-Catherine, près la même ville.

fende. Mais, si le château d'Arques est devenu le refuge des oiseaux nocturnes, il n'en est pas moins vénérable aux yeux du voyageur éclairé, qui s'empressera toujours d'y aller interroger les souvenirs que huit siècles écoulés ont déposés sur ses ruines [1].

---

[1] Ces vénérables débris, devenus la propriété de Mad. Reiset, sont destinés à rester debout pendant long-temps encore. L'un de nos antiquaires les plus distingués, M. A. Deville, correspondant de l'Institut, en a publié, en 1839, une histoire complète, qui ne peut manquer d'exciter un vif intérêt.

—



BIOGRAPHIE ROUENNAISE.

Adam (Edouard-Jean), chimiste et physicien, né le 11 octobre 1768, mort le 11 nov. 1807. (*Voir* la notice de M. Girardin, Rouen, 1837, in-8o.)

Alexandre (Noël), savant dominicain, professeur de théologie et docteur en Sorbonne, né le 19 janvier 1639, mort à Paris le 21 août 1724. Son principal ouvrage est une *Histoire ecclésiastique*, en 8 vol. in-fol.

Auzout (Adrien), célèbre mathématicien, membre de l'Académie des Sciences; mort en 1691, inventa le micromètre à fil mobile, qui sert aujourd'hui aux astronomes pour mesurer le diamètre apparent des petits objets.

Bardin (Pierre), littérateur, membre de l'Académie française, né en 1590, mort en 1637. — En voulant sauver M. d'Humières son

élève, qui était sur le point de se noyer, il périt dans les flots.

BASNAGE DE BEAUVAL (Jacques), ministre protestant, né en 1633, mort en Hollande, en 1723. Les plus célèbres de ses ouvrages sont: l'*Histoire de l'Eglise*, 1699, 2 vol. in-fol., l'*Histoire des Juifs*, 1716, 15 vol. in-12. Il était fils de Henri Basnage de Fraquenay, né en 1615 près de Carentan, avocat au Parlement de Rouen et connu par ses *Commentaires sur la Coutume de Normandie*, in-fol., qui ont été réimprimés bien des fois.

BASNAGE DE BEAUVAL (Henri), frère du précédent, né en 1656, avocat au Parlement, fut obligé, après la révocation de l'édit de Nantes, de passer en Hollande. Il mourut à la Haye, en 1710. On a de lui, *Tolérance des Religions; Hist. des ouvrages des savans*, journal commencé en sept. 1687, et fini en juin 1709.

BASTON (Guillaume-André-René), savant ecclésiastique, né le 9 nov. 1741, et mort le 16 septembre 1825 (*V.* la Notice de M. Duputel, Rouen, 1825, in-12.) Nommé à l'évêché de

Séez, où il siégea quelques années, il revint mourir dans sa ville natale et reprit le titre de vicaire général. Il a laissé un grand nombre d'ouvrages, parmi lesquels on cite : *Réclamation pour l'église de France et pour la vérité contre l'ouvrage de M. de Maistre, intitulé :* Du Pape, etc. Paris, 1821-24, 2 vol. in-8° ; *Voltairimeros,* ou *Première journée de M. de V. (Voltaire), dans l'autre monde.* Bruxelles, 1779, 2 v. in-12. *Exposition de la conduite* que M. G. A. R. Baston, nommé à l'évêché de Séez par décret du 14 avril 1813, a tenue dans ce diocèse, et de celle qu'on y a tenue à son égard. Rouen, 1816, in-8.

BAULDRY (Paul), né en 1639, professeur d'histoire sacrée à Utrecht, où il s'était retiré après la révocation de l'édit de Nantes. Mort en 1706. On a de lui une édition du Traité de Lactance : *De Mortibus persecutorum*, Utrecht, 1692; un grand nombre de dissertations, etc.

BEAUMONT (Guillaume-Robert-Philippe-Joseph-Jean de), curé de Saint-Nicolas de Rouen, mourut en 1761, à Rouen, sa ville natale.

Il est auteur de l'*Imitation de la Sainte Vierge*, et de plusieurs autres ouvrages de piété.

Beaumont (Mad. Le Prince de), se consacra à la composition d'ouvrages pour l'éducation de la jeunesse, dont *Magasin des enfans*, *Magasin des adolescentes*, *Magasin des pauvres*, etc., formant environ 60 vol. in-12. Née le 26 avril 1711 elle mourut à Chavanod, près Anneci, en 1780.

Becquet (Robert), architecte du XVI[e] siècle. Ce fut sur ses plans et sous sa direction que fut érigée l'élégante pyramide en bois recouverte de plomb, qu'on admirait sur la tour du milieu de la Cathédrale de Rouen, et qui fut incendiée par la foudre le 15 sept. 1822.

Bérault (Josias), avocat au Parlement de Rouen, sous Henri III, mort en 1640, est auteur d'un *Commentaire sur la Coutume de Normandie*, Rouen, 1684, in-f°.

Bernard (Catherine), poète dramatique. Elle a donné au théâtre *Laodamie* et *Brutus*, tragédies. Née en 1662, elle mourut à Paris en 1712.

Berruyer (Joseph-Isaac), jésuite, né en 1681, mort à Paris en 1758, est surtout connu par l'*Histoire du peuple de Dieu*, Paris, 1728, 7 vol. in-4°, avec 1 v. supp., 1734.

Bessin (Dom Guill.), bénédictin, né à Rouen, mort dans la même ville en 1726. Il a donné l'édition la plus complète des *Concilia rothomagensis Provinciæ*, 1717, in-fol.

Bigot (Emery), érudit, né en 1626, mort le 18 octobre 1689, doyen de la Cour des Aides de Normandie. Possesseur d'une riche bibliothèque où se trouvaient plus de 500 manuscrits, qui, après sa mort, furent achetés par la bibliothèque du roi.

Blondel (Jacques-François), architecte, né en 1705, mort en 1774. Il est auteur des articles concernant l'architecture, dans l'Encyclopédie publiée par Diderot et D'Alembert.

Boccage (Marie-Anne Lepage, épouse de Fiquet du), née le 23 nov. 1710, mariée en 1727, morte en juillet 1802. La meilleure édition de ses œuvres est celle de Lyon, 1762, 3 vol. in-8°.

BOCCAGE (Pierre-Joseph Fiquet du), mari de la précédente, littérateur, né en 1700, mort en 1767.

BOCHART (Samuel), ministre protestant et célèbre orientaliste, né en 1599, mort subitement d'une attaque d'apoplexie le 16 mai 1667. Ses œuvres ont été recueillies en 3 vol. in-fol. Leyde, 1692 et 1712. Sur ce savant, voir l'intéressante notice de M. Paumier, pasteur de l'église réformée à Rouen; Rouen, 1840, in-8; et celle de M. Edward-Herbert Smith, Caen, 1833, in-8.

BOIELDIEU (François-Adrien), musicien et habile compositeur, né le 16 déc. 1775, mort à Paris le 9 octobre 1834. Il est auteur du *Calife de Bagdad*, de *Zoraïme et Zulnar*, de *Beniowski*, de *Ma Tante Aurore*, de *Jean de Paris*, de la *Dame Blanche*, des *Deux Nuits*, etc.

BOISFREMONT (Boulanger de), peintre, né le 22 juin 1773, mort à Paris le 5 mars 1838. (*V.*, sur ce peintre, la Notice de M. Hellis, Rouen, 1838, in-8°.)

BOISGUILBERT (Pierre Le Pesant, sieur de),

lieutenant-général au bailli ge de Rouen, mort en 1714. On lui doit les traductions de l'*Histoire de Dion Cassius de Nicée*, abrégée par Xiphilin, du grec en français, Paris, 1674; de l'*Histoire d'Hérodien*, 1675, etc., etc.

Boullay (Charles-Nicolas Maillet du), né le 6 février 1729, conseiller de la Cour des comptes de Normandie, secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen, pour la partie des Belles-Lettres, mort le 13 sept. 1769. A laissé des manuscrits relatifs à l'histoire de Normandie, et 18 Éloges académiques, parmi lesquels on remarque celui du peintre Restout. (*V.* son *Éloge historique*, par M. l'abbé Cotton-Deshoussayes, Rouen, 1770, in-8°; et son *Éloge* par M. Haillet de Couronne, Rouen, 1771, in-8°.)

Brinon (Pierre), conseiller au Parlement de Rouen, né dans le XVIe siècle, mort vers 1620. On a de lui quelques pièces de théâtre, entr'autres des tragédies traduites en vers, du latin de Georges Buchanan.

Broche, musicien-compositeur, organiste de

la Cathédrale de Rouen, élève de Martini, premier maître de Boïeldieu; né le 20 février 1752, mort dans sa ville natale le 7 vendemiaire an XII (30 septembre 1803.)

Brumoy (Pierre), jésuite et littérateur distingué, né en 1688, mort le 16 avril 1742. Le meilleur de ses ouvrages est la traduction du *Théâtre des Grecs*, dont la dernière édition a paru en 1825, 16 vol. in-8°.

Bulteau (Louis), pieux et savant écrivain, né en 1625, mort à l'abbaye de S.-Germain-des-Prés, en 1693. Son principal ouvrage est l'*Abrégé de l'histoire de saint Benoît et des moines d'Occident*, 1684-1694, 2 vol. in-4°.

Bunou (Philippe), jésuite, né vers 1680, mort à Rennes le 11 octobre 1739; a donné un *Traité sur les baromètres*, Rouen, 1710, et plusieurs autres ouvrages

Cantel (Pierre-Joseph), savant et laborieux jésuite, né en 1645, mort à Paris en 1684. On lui doit, dans la collection *ad usum Delphini*, le *Justin* et le *Valère-Maxime*.

Carel (Jacques), sieur de Sainte-Garde, conseiller et aumônier du roi, né vers 1620; est auteur d'un poème intitulé *Childebrande*, signalé par Boileau comme l'œuvre d'un poète ignorant.

Carrel (Armand), né le 8 août 1800, l'un des principaux rédacteurs du *National*, tué en duel le 24 juillet 1836. Est auteur de : *Résumé de l'Histoire d'Écosse*, 1825, in-18; *Résumé de l'Histoire des Grecs modernes*, 1825, in-18; *Histoire de la Contre-Révolution en Angleterre*, sous Charles II et Jacques II, 1827, in-8.

Champmeslé (Marie Desmares), actrice célèbre, née en 1644, morte à Paris en 1698, fut en relation avec les gens de lettres les plus distingués de son temps, surtout avec Lafontaine et Racine, de qui elle reçut des leçons de déclamation.

Chapelain (Charles-Jean-Baptiste Le) jésuite, né en 1710, mort en 1779, acquit quelque célébrité par ses prédications à Versailles, à Vienne et à Paris. Parmi ses ouvrages on cite un recueil de Sermons, 1767, 6 vol. in-12.

Clérel (Nicolas), chanoine de la Cathédrale de Rouen, est connu par une relation des actes des États provinciaux de Rouen en 1578, et le recueil des discours qu'il prononça pendant la tenue de ces États. Il mourut peu de temps après l'impression de cet ouvrage.

Colombel (Nicolas), peintre, élève de Lesueur, naquit à Sotteville, près de Rouen en 1646, et mourut à Paris en 1717.

Corneille (Pierre), surnommé le Grand Corneille, père de la tragédie française, né le 6 juin 1606, mort à Paris le 1er oct. 1684. La meilleure édition de ses œuvres est celle qui a été publiée par Lefevre, Paris, 1825, 12 vol. in-8°

Corneille (Thomas), frère du précédent, né en 1625, mort au grand Andely le 8 déc. 1709. Outre ses œuvres dramatiques, contenant 42 pièces, il est auteur d'une traduction des *Métamorphoses d'Ovide*, et d'autres ouvrages.

Courayer (Pierre-François Le), chanoine et bibliothécaire de Ste-Geneviève, né le 7 novembre 1681, mort à Londres le 16 oc-

tobre 1776. Il est connu par son *Traité sur la Validité des ordinations de l'Église anglicane*. Bruxelles, 1723, 2 vol. in-12.

Couture (Guillaume), architecte distingué, né en 1732, mort en 1799. Fut chargé de diriger les travaux de l'église de la Madeleine, à Paris, commencés par Constant d'Ivry. Il en modifia les plans, en changeant l'élévation de l'église, et en décorant l'entrée d'un péristyle corinthien.

Dambourney (Louis-Alexandre), secrétaire de l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Rouen, né le 10 mai 1722, mort à Oissel le 2 juin 1795; joignit la culture des Beaux-Arts et des Lettres à la profession du commerce. On doit à cet estimable savant : *Instruction sur la culture de la garance*, Imprimerie royale, in-4°; *Recueil de procédés et d'expériences sur les teintures solides*, etc., Paris, 1786, in-4°, avec un supplément publié en 1788, réimprimé à Rouen en 1793, in-8, et divers mémoires agricoles, insérés dans la collection des mémoires de la Société d'Agriculture de Rouen. (*Voir* la notice de M. Girardin, Rouen, 1837, in-8°.)

Daniel (Gabriel), jésuite et historien, né en 1649, mort à Paris en 1728. Son *Histoire de France*, dont la meilleure édition est celle de 1755-1760, en 17 vol. in-4°, et son *Hist. de la milice françoise*, 1721, 2 vol. in 4°, lui ont donné une juste célébrité.

Defontenay (Pierre-Nicolas), né le 27 sept. 1743, mort à Paris le 11 fév. 1806. Négociant distingué, administrateur intègre et habile, sénateur. Il fut pendant long-temps maire de la ville de Rouen.

Desalleurs (Pierre Puchot), diplomate, mort à Paris en 1725. Il fut ambassadeur extraordinaire auprès de la Sublime-Porte, pendant plusieurs années.

Deschamps (Gilles), évêque de Coutances, puis confesseur de Charles V, cardinal, mort le 15 mars 1413. Il fut enterré dans la Cathédrale de Rouen.

Desfontaines (Pierre-François Guyot), célèbre critique, né le 29 juin 1685, mort à Paris le 16 décembre 1745. Les principaux ouvrages de l'abbé Desfontaines sont : une traduc-

tion en prose de *Virgile*, une traduction des *Voyages de Gulliver*, un *Dictionnaire néologique*, etc.

DESHAYES (Jean-Baptiste), peintre, né en 1729, mort à Paris en 1765. Fut élève de Vanloo, fit le voyage de Rome et devint membre de l'Académie de peinture en 1758. Le plus remarquable de ses tableaux est son *Saint Benoît mourant*, composé pour une église d'Orléans. (*Voir*, sur ce peintre, les lettres de Cochin fils, Paris, 1765, in-12.)

DUCASTEL (F.-B.-L.), avocat célèbre et député de la Seine-Inférieure à l'Assemblée législative. Né à Rouen en 1740, il mourut dans cette ville le 17 messidor an VII (5 juillet 1799). En 1773, il publia un mémoire étendu sur les dîmes, pour le clergé de Normandie, contre les cultivateurs de la même province. Caen, in-8°.

DULONG (Pierre-Louis), chimiste et physicien célèbre, né le 12 février 1785, mort à Paris le 19 juillet 1838. Nous renvoyons à la Biographie universelle et portative des Contemporains, t. V, supplément, pour connaître ses

découvertes scientifiques et la liste de ses nombreux ouvrages.

Durdent (R.-J.), né vers 1776, mort à Paris le 30 juin 1819. L'un des écrivains les plus féconds de nos jours. Est auteur de plusieurs romans, entr'autres d'*Adriana*, 1812, 3 vol. in-12, et d'un grand nombre d'abrégés historiques sous le nom de *Beautés*, destinés à l'éducation de la jeunesse.

Echard (Jacques), religieux dominicain, né en 1644, mort à Paris en 1724. Est auteur de *Sancti Thomæ summa suo autori vindicata*, 1708, in-8°, et de *Scriptores ordinis prædicatorum recensiti*, 1719-1721, 2 vol. in-fol.

Esneval (Robert Leroux, vidame d'), diplomate, fut chargé de plusieurs missions importantes. Né en 1609, il mourut le 15 février 1693.

Farin (Nicolas), prieur de Notre-Dame-du-Val, né à Rouen, mort dans la même ville en 1675; est connu par son *Histoire de la ville de Rouen*, dont la premièré édition est de 1668, 3 vol. petit in-12; *La Normandie chrétienne*, 1659, in-4°.

FILLEUL (Nicolas), poète, né vers 1530, a composé plusieurs tragédies qu'il a réunies sous le titre de : *Les Théâtres de Gaillon*, Rouen, 1566, in-4° ; — *la Couronne de Henri-le-Victorieux, roi de Pologne ;* Paris, 1573, in-4°.

FOLLIE (Louis-Guillaume de la), chimiste, né vers 1739, mort dans sa ville natale le 2 février 1780, a fourni à l'Académie de Rouen un assez grand nombre de mémoires chimiques, et a publié un livre intitulé : *Le Philosophe sans prétention*, ou *L'Homme rare*, Paris, 1775, in-8°.

FONTENELLE (Bernard Le Bovier ou Le Bouyer de), un des savants les plus aimables des XVIIe et XVIIIe siècles, né le 11 février 1657, mort à Paris le 9 janvier 1757 ; était neveu du Grand Corneille. Ses *Entretiens sur la pluralité des mondes* ont été traduits dans presque toutes les langues de l'Europe. La meilleure édition de ses œuvres est celle de Bastien ; Paris, 1790, 8 vol. in-8°.

FORFAIT (Pierre-Alexandre-Laurent), ingénieur des constructions navales, membre correspon-

dant de l'Académie des Sciences, ministre de la marine sous Napoléon, naquit en 1732, et mourut dans sa ville natale, le 8 novembre 1807. On a de lui : *Traité élémentaire de la mâture des vaisseaux*, 1788, in-4° ; idem, 2e édition, annotée par MM. Villaumez et Rolland, 1815, in-4° ; *Mémoire sur les canaux navigables*, couronné en 1775, et un grand nombre de mémoires envoyés à l'Académie des Sciences.

FOSSÉ (Pierre-Thomas du), savant littérateur, né le 6 avril 1634, mort à Paris, le 4 décembre 1698. On a de lui : *Vie de dom Barthelemi des martyrs ;* Paris, 1663, in-8° ; *Vie de S. Thomas, archevêque de Cantorbéry et martyr ;* Paris, 1674, in-4° ; et plusieurs autres ouvrages estimables.

FRAMERY (Nicolas-Etienne), né en 1745, mort à Paris le 26 nov. 1810, cultiva tout ensemble la musique, la poésie et l'art dramatique. Ce fut lui qui, le premier, imagina de parodier en français quelques opéras italiens Il a donné, en société avec Panckoucke, une traduction en prose de la *Jérusalem délivrée ;*

Paris, 1785, 5 vol. in-18. — Une autre de *Roland furieux*; Paris, 1787, 10 vol. in-12; etc.

GÉRICAULT (Jean-Louis-André-Théodore), peintre d'histoire, élève de Carle Vernet et de Guérin, né à Rouen, paroisse Saint-Romain, le 26 septembre 1791; il mourut le 18 janvier 1824. Ses principaux tableaux sont: *Le Naufrage de la Méduse*; *Un chasseur à cheval*; *Un Cuirassier blessé*; *Une forge de village*.

GIBBES (Jacques-Alban), médecin et littérateur, né vers 1616, mort à Rome le 26 juin 1677. On a de lui plusieurs ouvrages en vers latins et un *Traité de médecine*, en 3 livres.

GODEFROY (François), graveur, l'un des meilleurs élèves de Lebas, né en 1743, au Bois-Guillaume près Rouen; il mourut à Paris, en 1819.

GRAINVILLE (Pierre-Joseph de), jésuite, humaniste et antiquaire, mort en 1730, à Rouen sa patrie. Il a laissé plusieurs lettres, dissertations, remarques sur des médailles et autres objets d'antiquité, qui sont insérées dans les

Mémoires de Trévoux, dans le *Journal des Savants* et dans le *Mercure de France*.

GROUCHY (Nicolas de), philologue et savant professeur de grec au collège de Bordeaux, né dans le XVIe siècle, mort à la Rochelle, en 1572. On a de lui : *De Comitiis Romanorum libri tres* ; Paris, 1555, in-fol., etc.

GUÉRARD (Dom Robert), religieux de la congrégation de Saint-Maur, né en 1641, mort dans sa ville natale, à l'abbaye de Saint-Ouen, le 2 janvier 1715, fut chargé de la révision des œuvres de S. Augustin. Il est auteur de : *Abrégé de la sainte Bible*, en forme de questions et de réponses familières, avec des éclaircissemens tirés des SS. Pères et des meilleurs interprètes ; Paris, 1707, 2 vol. in-12. Ouvrage estimé et souvent réimprimé.

GUÉROULT (Pierre-Claude-Bernard), savant distingué et professeur célèbre de l'ancienne et de la nouvelle Université, né en 1745, mort à Paris en 1821. On a de lui : *Morceaux extraits de l'Histoire naturelle* de Pline, 1809, 2 v. in-8° ; *La Journée de Marathon*, pièce historique en quatre actes et en prose,

1792, in-8° ; *Constitution des Spartiates, des Athéniens et des Romains*, 1794, in 8°; *Discours choisis de Cicéron*, 1810, in-8°, et plusieurs autres ouvrages.

GUÉROULT (Pierre-Remy-Antoine-Guillaume), frère du précédent, né en 1749, mort à Paris en 1816. Savant professeur de l'Université de Paris. On a de lui : *Dictionnaire abrégé de la France monarchique*, Paris, 1802, in-8° (avec son frère Bernard) ; le 8ᵉ vol. de la traduction de Cicéron, publié de 1783 à 1789, etc.

GUEUDEVILLE (Nicolas), né en 1650, mort à la Haye, en 1720. On a de lui un grand nombre d'ouvrages, parmi lesquels il suffira de citer : *Critique générale des Aventures de Télémaque*, Cologne, 1700, 2 v. in-12; *Le Grand Théâtre historique*, etc., Leyde, 1703, 5 vol. in-fol ; *Atlas historique*, etc., avec un supplément par Limiers, Amsterdam, 1713-21, 7 volumes in-fol ; des traduct. de *Plaute*, d'*Erasme*, de *Th. Morus*, etc.

GUIOT (Joseph-André), bibliothécaire de l'abbaye de St-Victor, prieur de St-Guenault à

Corbeil, historiographe de l'ancienne Académie des Palinods ; né en 1739, mort curé du Bourg-la-Reine, près de Sceaux, en 1807 ; a laissé les ouvrages suivans : *Notice périodique* de l'Histoire moderne et ancienne de la ville et district de Corbeil, 1792, in-18 ; *Hymnes et Proses pour les fêtes de saint Spire et S. Leu, patrons de Corbeil*, mis en vers français, 1801, in-18 ; *Sermons sur l'Altération de la Foi*, 1805, in-8° ; et quelques autres écrits.

Guyot (Alexandre-Toussaint), maître des comptes à Rouen, mourut dans sa patrie en 1734. Il était frère de l'abbé Guyot-Desfontaines. Il a publié, sous le voile de l'anonyme : *Histoire des reines Jeanne première et Jeanne seconde, reines de Naples et de Sicile*; Paris, 1700, in-12 ; *Le chemin du Ciel*, etc. ; *Le Testament, ou Préparation à la mort*, traduit du latin du cardinal Bona, 1708, in-16, réimprimé plusieurs fois.

Haillet de Couronne (J.-B.-G.), lieutenant-général criminel au bailliage de Rouen, président au présidial de la même ville, où il naquit

en 1728, remplit pendant 32 ans ses fonctions de magistrat ; il se livra en même temps à la culture des Lettres et à l'étude de l'Histoire et de la Bibliographie, et fut secrétaire perpétuel de l'Académie de Rouen. Il mourut à Paris, en 1810.

HAUTEMER (Farin de), acteur et auteur dramatique, né vers 1700, mort dans sa ville natale, vers 1769. Nous ne citerons de lui qu'une *Lettre de M. l'abbé Desfontaines à M. Fréron*, 1756, in-12; et sa comédie en vers, intitulée: *le Docteur d'Amour*, 1749, in-8°.

HÉRISSANT (François-David), médecin, né en 1714, mort en 1773, a fourni plusieurs mémoires à l'Académie des Sciences, qui l'avait nommé associé en 1748.

HOUEL (J.-P.-L.-L), peintre et graveur, né en 1735, étudia la peinture à l'école de Casanove et la gravure sous Lemire. On a de lui: *Voyage pittoresque de Sicile, de Malte et de Lipari*, avec 264 planches gravées par lui, 4 vol. in-fol.; *Histoire naturelle des deux éléphants, mâle et femelle, du Muséum de*

Paris, grand in-4°, avec 18 planches. Houel est mort à Paris, en 1813.

JADOULLE, sculpteur, né en 1736, mort dans sa patrie en 1803. Peu favorisé de la fortune, il eut encore le chagrin de voir détruire les ouvrages qui lui avaient mérité dans notre ville la considération des amis des arts. Il était élève de Michel-Ange Slodts.

JORE (Claude-François), imprimeur-libraire à Rouen, fut dépouillé de la maîtrise pour avoir imprimé, en 1731, vingt-cinq lettres philosophiques de Voltaire. On a de Jore : *Aventures portugaises*, Bragance (Paris, Duchesne), 1756, 2 vol. in-12. Né à Rouen, il mourut à Milan, où il s'était réfugié.

JOUVENET (Jean), peintre d'histoire, né le 12 avril 1644, mort à Paris le 5 avril 1717. La cathédrale de Paris, le Musée du Louvre et celui de Rouen possèdent quelques-uns de ses tableaux. Devenu paralytique du côté droit, il s'habitua à peindre de la main gauche, et réussit à peindre aussi facilement que de la main droite.

JUDDE, jésuite, né en 1661, mort à Paris en 1735, a laissé divers écrits moraux et ascétiques recueillis par l'abbé Duparc, sous le titre suivant : *Collection complète des œuvres spirituelles du P. Judde;* Paris, 1781-82, 7 vol. in-12. Cet homme distingué par sa piété et ses lumières, avait joui de l'estime de Bourdaloue, qui, en mourant, le désigna pour être le dépositaire de ses papiers.

LALLEMANT (Richard Conteray), imprimeur, né en 1726, mort à Rouen en 1807, s'est acquis une réputation méritée par les bonnes éditions des Classiques qu'il a publiées.

LALLEMANT (Nicolas), son frère et son associé, a eu part à la rédaction de la *Bibliothèque des thereuticographes*, ou auteurs qui ont écrit sur la chasse.

LALLEMANT (Richard-Xavier-Félix), frère des précédents, né le 8 mars 1729, et mort le 15 avril 1810, a été vicaire général d'Avranches. On lui doit une traduction des *Fables de Phèdre*, avec des notes, et un Catalogue des éditions de cet auteur.

LEBARBIER aîné (Jean-Jac.-Franç.), membre de l'Institut, né le 11 nov. 1738, mort à Paris le 7 mai 1826, peintre-dessinateur. Outre une quantité prodigieuse de vignettes et de grands dessins, il a produit un nombre assez considérable de tableaux, parmi lesquels on distingue (à Beauvais), Jeanne Hachette, combattant sur les remparts de cette ville et repoussant les assiégeans.

LEBRUMENT (Jean-Baptiste), architecte, né le 7 janvier 1736, mort en 1804. On lui doit l'église de la Madeleine et les deux escaliers de l'hôtel de ville.

LEBRUN-DESMARETTES (Jean-Baptiste), né en 1650, mort à Orléans le 19 mars 1731. Il est auteur des ouvrages suivants : *Vie de saint Paulin, évêque de Nole*, 1686, in-8°; *Voyages liturgiques en France*, 1718, in-8°; *Concordantia librorum regum et paralypomenon*, 1682, in-4°. Son père était libraire à Rouen.

LECARPENTIER (Mathieu), architecte, né en 1707, mort à Rouen en 1775. Parmi les constructions dont il a donné les plans, on cite

les bâtimens modernes de l'Arsenal ; les châteaux de Courteilles et de La Ferté, dans l'ancienne province du Perche, et celui de Balinvillers, sur la route de Paris à Orléans. Il dirigea également les constructions du Palais-Bourbon, où siége aujourd'hui la Chambre des Députés. C'était d'après ses plans que devait s'élever le nouvel hôtel de ville de Rouen, place du Vieux-Marché, dont le projet forme un cahier in-folio ; Paris, 1758.

Lecerf (Philippe), religieux bénédictin de la congrégation de St-Maur, né en 1677, mort à l'abbaye de Fécamp en 1748, a laissé la *Bibliothèque historique et critique des auteurs de la Congrégation de Saint-Maur*, La Haye, 1726, in-12; *Histoire de la Constitution* Unigenitus, *en ce qui regarde la Congrégation de Saint-Maur*, Utrecht, 1736, in-12; *Bibliothèque des auteurs de Normandie*, 1748, in-12.

Lecerf de la Vieville ou Vieuville (Jean-Louis), garde des sceaux du Parlement de Normandie, né en 1674, mort dans sa patrie le 10 nov. 1707, n'est guère connu que par

quelques écrits polémiques sur les disputes musicales. Nous citerons : *Comparaison de la musique italienne et de la musique françoise*; Bruxelles, 1704-05, 2 parties in-12; *L'Art de décrire ce que l'on n'entend pas, ou le Médecin musicien;* Bruxelles (Rouen), 1706, in-12.

LEGENDRE (Louis), ecclésiastique et historien, né en 1655, mort chanoine de la Cathédrale de Paris, le 1er février 1733. Est auteur de plusieurs ouvrages, dont les principaux sont : *Nouvelle Hist. de France jusqu'à la mort de Louis XIII.* Paris, 1718, 2 vol. in-fol., et 1719, 8 vol. in-12; *Vie du cardinal d'Amboise, premier ministre de Louis XII.* Rouen, 1724, 2 vol. in-12, ou 1724, 1 vol. in-4°.

LEGROS (Jacques), fils de Richard Legros, médecin distingué de cette ville, naquit vers 1560, et mourut à la fin du XVIe siècle. Avocat au Parlement de Rouen, il cultiva les lettres avec succès. On a de lui une traduction d'Hésiode (*Les Besognes et les Jours*), en vers alexandrins; Paris, 1586, in-12.

Lemaître (Charles-François), sieur de Claville, président au bureau des finances de Rouen, né en 1670, mort en 1740. Il est auteur du *Traité du vrai mérite de l'homme dans tous les âges et dans toutes les conditions*, Paris, 1735, 2 vol. in-12. Ouvrage presque oublié aujourd'hui, mais qui, dans le temps, eut une vogue si extraordinaire, qu'on en compte jusqu'à dix éditions.

Lémery (Nicolas), médecin et chimiste, né le 17 nov. 1645, mort le 19 juin 1715. Ses principaux ouvrages sont : *Cours de chimie*, 1756, in-4° ; *Traité de l'antimoine*, 1707, in-12 ; *Pharmacopée universelle*, 1697, in-4° ; *Dictionnaire universel des drogues simples*, 1698, in-4°, etc. (*Voir* la notice de M. Cap ; Rouen, 1838, in-8°.)

Lemire (Noël), graveur au burin, né le 20 nov. 1724, mort à Paris en 1801, était élève de Descamps et de Lebas. Il a gravé des marines, des portraits et un grand nombre de vignettes.

Lemoine, peintre, né en 1741, mort à Rouen en 1803. On cite, comme le plus remarquable de ses tableaux, l'apothéose du grand Cor-

neille, formant le plafond du Théâtre des Arts, à Rouen.

LEMONNIER (Anicet-Charles-Gabriel), peintre d'histoire, né en 1743, mort à Paris en 1824. Élève de Vien, il remporta le grand prix de peinture en 1770. Au nombre de ses tableaux il faut remarquer: une *Lecture chez Mme Geoffrin, François I recevant, à Fontainebleau, la sainte Famille, de Raphaël*; et *Louis XIV assistant à l'inauguration de la statue de Milon de Crotone, par Puget.* Ces trois tableaux se trouvent dans la galerie de Munich. Le Musée de Rouen et le Tribunal de Commerce de la même ville possèdent plusieurs bons tableaux de Lemonnier.

LEPELLETIER (Jean), négociant, né en 1635, mort en 1711. S'appliqua successivement à la peinture, à l'étude des langues vivantes et mortes, des mathématiques, de l'astronomie, de l'architecture, de la médecine, même de l'alchimie, tout en s'occupant de ses intérêts commerciaux.

LEROY (Alphonse-Vincent-Louis), professeur d'accouchemens à Paris, né en 1741, mort

assassiné à Paris en 1816. Ses ouvrages les plus connus sont : *Maladies des Femmes*, 1768, 2 v. in-8°; *Pratique de l'art des accouchemens*, 1776, in-8°; *La Médecine maternelle*, 1830, in-8°; *Manuel des goutteux et des rhumatisans*, 1830, in-8°.

Lesueur (Pierre), célèbre graveur sur bois, né en 1636, et mort à Paris en 1716.

Lesueur (Pierre), son fils aîné, mourut en 1698, âgé de 33 ans ; il était également graveur distingué.

Lesueur (Vincent), son deuxième fils, étudia la gravure sous son père à Rouen, puis sous Papillon à Paris, et surpassa ce dernier dans la pratique des entretailles. Il mourut en 1743.

Lesueur (Nicolas), neveu des deux précédens, graveur au burin, avait autant de goût que de délicatesse, et porta à sa perfection le genre dit *Camaïeu*. Il mourut à Paris en 1764.

Lesueur (Élisabeth), sa sœur, est célèbre par son talent pour la gravure en bois. Le corps

municipal de la ville de Rouen lui fit une pension de 2000 fr., pour avoir gravé les estampilles ou marques des toiles pour les Halles.

Lesuire (Robert-Martin), littérateur, né en 1737, mort à Paris en 1815; lecteur de l'infant duc de Parme, professeur de législation à l'école centrale de Moulins. De ses nombreux ouvrages nous citerons seulement : *L'Épitre à Voltaire*, 1761, in-8°; *Le Philosophe parvenu*, 1788, 6 vol. in-12; *Le Crime*, 1789, 4 vol. in-12; *Le Repentir*, 1789, 4 vol. in-12; etc.

Letellier (Nicolas), peintre, neveu et élève du Poussin, né en 1614, mort en 1676. Ses tableaux se distinguent par la noblesse et la simplicité du style. On en voit plusieurs au Musée de Rouen.

Letourneux (Nicolas), prédicateur célèbre, qui eut d'étroites liaisons avec les solitaires de Port-Royal; né en 1640, il mourut à Paris en 1686, laissant, entr'autres écrits : *Le Catéchisme de la Pénitence*, 1676, in-12; *Principes et règles de la vie chrétienne*,

1688, in-12; une *Vie de Jésus-Christ*, et l'*Année chrétienne*.

LEVEAU, graveur, élève de Descamps et de Lebas, né vers 1750, mourut en 1786. Il a gravé les *Bergers romains*, d'après Lemettay, de Fécamp, les *Amans à la pêche*, d'après J. Vernet, nombre de paysages et de vignettes.

LEVESQUE (Louise Cuvelier, dame), né en 1703, morte à Paris en 1745, est auteur de divers ouvrages peu connus aujourd'hui. Titon du Tillet lui a consacré un article dans le supplément du *Parnasse français*.

LUCAS (Paul), fameux voyageur du XVII[e] siècle, né en 1664, mort à Madrid le 12 mai 1737. On a de lui: *Voyage au Levant*, Paris, 1704, 2 vol. in-12; *Voyage dans la Grèce, l'Asie Mineure, la Macédoine et l'Afrique*, Paris, 1710, 2 v. in-12; *Voyage dans la Turquie, l'Asie, Syrie, Palestine, Haute et Basse-Égypte*, Paris, 1719, 3 vol. in-12.

MAUBERT DE GOUVEST (Jean-Henri), littérateur, moins connu par ses écrits que par ses aventures romanesques; né en 1721, et mort à

Altona le 21 nov. 767. — Il est auteur, entr'autres, du *Testament politique du cardinal Alberoni, par le comte de R. B. M.* Lausanne, 1753, in-12.

Maufer (Pierre), imprimeur célèbre du XVe siècle, né à Rouen vers 1440, est mort à Padoue, où il avait établi une imprimerie dès 1474.

Mazeline (Pierre), sculpteur, né en 1632, mort en 1708; a fait, pour les jardins de Versailles, plusieurs morceaux estimés, parmi lesquels on distingue les statues d'*Europe* et d'*Apollon Pythien*.

Mesnager (Nicolas Lebailli), célèbre diplomate, né en 1658, mort subitement en 1714. Sous Louis XIV, il contribua à la paix d'Utrecht et remplit avec honneur et désintéressement plusieurs missions importantes, que le roi lui avait confiées.

Monstier (Arthus du), religieux récollet, né au commencement du XVIIe siècle, s'appliqua particulièrement à rechercher et à rassembler les titres et chartes relatives à l'histoire de la Normandie, publia quelques

ouvrages de piété, et mourut en 1662. Son principal ouvrage est la *Neustria pia*, 1663, in-fol., qui est le 3e vol. d'une histoire de Normandie en 5 volumes. Les tomes 1, 2, 4 et 5 n'ont jamais été imprimés, et se trouvent manuscrits à la Bibliothèque royale, à Paris.

Motteux (Pierre-Antoine), littérateur, né en 1660, quitta la France lors de la révocation de l'édit de Nantes, et se retira en Angleterre, où il se familiarisa tellement avec la langue de cette nouvelle patrie, que les traductions anglaises qu'il publia de l'espagnol ou du français, semblent des compositions originales. On cite particulièrement la traduction de *Don Quichotte* et celle de *Rabelais*. Il mourut à Londres le 19 février 1717.

Nagerel (Jean), chanoine et archidiacre de Rouen dans le XVIe siècle. Est auteur d'une *Description du pays et duché de Normandie*, etc., publiée à la suite de la *Chronique de Normandie*, in-8o, éditions de 1578, 1581, 1589 et 1610.

Néel (Louis-Balthasar), né à Rouen, et mort

dans la même ville en 1754, est auteur du *Voyage de Paris à Saint-Cloud par mer, et retour de Saint-Cloud à Paris par terre*, très souvent réimprimé; *Histoire du maréchal de Saxe*, Mittau, 1752, 2 vol. in-12; *Histoire de Louis duc d'Orléans*, in-12.

PELHESTRE (Pierre), littérateur, fils d'un tailleur de Rouen, né vers 1653 et mort en 1710, sous-bibliothécaire du couvent des Grands-Cordeliers. On a de lui une édition du *Traité de la lecture des Pères*, Paris, 1697, in-12; des *Remarques critiques* contre les *Essais de littérature de l'abbé Tricand*, Paris, 1703, in-12; des articles dans les Mémoires de Trévoux, etc.

POMMERAYE (Dom Jean-François), bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, né en 1617, mort d'apoplexie en 1687, composa : *Histoire de l'abbaye de Saint-Ouen de Rouen, de Saint-Amand, et de Sainte-Catherine de la même ville*, 1662, in-fol.; *Histoire des Archevêques de Rouen*, 1667, in-fol.; *Histoire de la Cathédrale de Rouen*,

1668, in-4°; *Conciles et sinodes de Rouen*, 1677, in-4°.

Pradon, poète dramatique, né en 1632, mort à Paris en 1698, est moins connu par ses ouvrages que par l'honneur qu'il eut d'être comparé à Racine, et par les traits plaisants que son nom a fournis au satirique français.

Raguenet (François), littérateur estimable, né vers 1660, mort vers 1722. On a de lui : *Hist. d'Olivier Cromwel*, Paris, 1691, in 4°, ou 2 vol. in-12 ; *Des monuments de Rome*, *ou Description des plus beaux ouvrages de peinture, de sculpture et d'architecture qui se voient à Rome et aux environs*, Paris, 1700 ; *Histoire du vicomte de Turenne*, in-12, souvent réimprimée.

Resnel du Bellay (Jean-François du), abbé de Sept-Fontaines, membre de l'Académie Française et de celle des Inscriptions, né le 29 juin 1692, mort à Paris le 25 février 1761, s'est fait connaître par sa traduction en vers des *Essais sur la critique et sur l'Homme, de Pope*, publiée en 1730 et 1737, et par

celle du poème de la *Boucle enlevée*, du même auteur.

RESTOUT (Jean), peintre ordinaire du roi et directeur de l'Académie de peinture, né à Rouen le 26 mars 1692, mourut à Paris le 1er janvier 1768. Il était neveu et élève de Jouvenet.

RÉVÉREND (Dominique), ecclésiastique, né en 1643, mort à Paris en 1734, est auteur des ouvrages suivants : la *Physique des Anciens, ou la Physique traitée dans un nouvel ordre, selon le sentiment des philosophes anciens et modernes*, Paris, 1701, in-12; *Mém. historiques de Nickols, sur les derniers troubles de Transylvanie*, Rouen, 1734, 2 vol. in-12.

RICHER D'AUBE (François), jurisconsulte, était neveu de Fontenelle, à la mode de Bretagne. On a de lui un ouvrage très volumineux, mais assez médiocre, intitulé : *Essai sur les principes du droit et de la morale*. Paris, 1745, in-4°. Né en 1686, il mourut à Paris en 1752.

SACQUESPÉE, peintre, contemporain de Letellier

et élève de Vouet, né au commencement du 17e siècle, est mort dans un âge avancé. Le Musée de Rouen possède plusieurs de ses tableaux.

Saint-Amand (Marc-Antoine-Gérard, sieur de), poète, né en 1594, mort à Paris en 1660. Ses poésies diverses ont été plusieurs fois réimprimées, sous le titre de *OEuvres du sieur de Saint-Amand,* in-4o et in-12. Son principal ouvrage est le poème de *Moïse sauvé.*

Salle (Robert de la), voyageur, né dans le XVIIe siècle, alla chercher fortune au Canada en 1670. Le marquis de Seignelai, alors ministre de la marine, l'ayant chargé de reconnaître cette contrée, De la Salle navigua sur le Mississipi, prit possession du pays des Akansas, reconnut l'embouchure du fleuve, le remonta ensuite jusqu'au pays des Illinois, et se rendit à Québec. Il fut tué dans une nouvelle expédition, le 20 janvier 1687.

Sanadon (Noël-Etienne), jésuite et savant littérateur, né le 16 février 1676, mort à Paris le 22 oct. 1733. On a de lui des traductions et imitations de poètes grecs, des poésies la-

tines fort estimées. Il a publié entr'autres une traduction d'Horace, 1728, 2 vol. in-4°, ou 8 vol. in-12.

SIGNÈRE (Guillaume LE), imprimeur célèbre du XVe siècle, mort en Italie, où il avait établi une imprimerie dès 1474.

SIMON DE VERVILLE, médecin, physicien orientaliste, né vers l'an 1715, fut choisi par l'Académie des Sciences pour aller en Perse faire des recherches sur la physique, la botanique et l'histoire naturelle. Il se fixa à Ispahan, où il enseigna les mathématiques aux jeunes gens de la Cour, et mourut vers 1757.

THILLAYE (Jean-Baptiste-Jacques), médecin, né en 1752, mort à Paris le 5 mars 1822, étudia la chirurgie sous Le Cat. Il a publié : *Traité des bandages et appareils*, Paris, 1798, 1808 et 1815, in-8°; et une traduction de Singer, *Éléments d'électricité et de galvanisme*, 1816, in-8°.

VIGER (François), jésuite, né à Rouen, où il mourut le 15 décembre 1647, a laissé une excellente traduction latine des livres de la *Préparation évangélique d'Eusèbe*, avec

des notes, Paris, 1628, 3 vol. in-f°; et un traité *de Idiotismis præcipuis linguæ græcæ*, 1632, in-12.

VILLERAY (Pierre-François Lecoq de), littérateur, né en 1703, mort à Caen en 1778, est auteur des ouvrages suivants : *Histoire des révolutions de Hongrie;* La Haye, 1739, 2 vol. in-4° ou 6 vol. in-12; *Traité historique et politique du droit public d'Allemagne*, Paris, 1748, in-4°; *Abrégé de l'hist. de la ville de Rouen*, Rouen, 1759, in-12.

YART (Antoine), l'un des premiers membres de l'Académie de Rouen, né en 1710, mort en 1791, curé de Saussay, dans le Vexin. Il est connu par un ouvrage intitulé : *Idée de la poésie anglaise*, Paris 1749-56, 8 vol. in-12.

Nous ajouterons à ces courtes biographies celles de deux hommes qui, nés hors de Rouen, ont cependant jeté trop d'éclat sur cette ville, pour que leurs noms ne trouvent pas place ici.

LE CAT (Claude-Nicolas), célèbre chirurgien, naquit à Blérancourt en Picardie, le 6 septembre 1700. Il obtint, en 1731, la survivance de la place de chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu de Rouen. En mars

1736, il établit dans cette ville un amphithéâtre de dissection. Auteur d'un grand nombre d'ouvrages, de dissertations et de mémoires académiques, il mourut à Rouen, le 20 août 1768.

LANGLOIS (Eustache-Hyacinthe), peintre, dessinateur, graveur et antiquaire, naquit au Pont-de-l'Arche le 3 août 1777 Il vint, en 1816, se fixer à Rouen, où il mourut le 29 septembre 1837. Ses principaux ouvrages sont : *Notice sur l'incendie de la Cathédrale de Rouen ;* 1823, in-8°, fig. — *Essai sur l'Abbaye de Saint-Wandrille ;* 1827, in-8°, fig., et réimprimé en 1834, in-8°, fig.—*Essai sur la peinture sur verre, ancienne et moderne*, etc.; 1832, in-8°, fig.—*Essai sur les Énervés de Jumiéges,* etc ; 1838, in-8°, fig.—*Stalles de la Cathédrale de Rouen;* 1838, in-8°, fig.— *Essai sur la calligraphie des Manuscrits du moyen-âge et sur les ornemens des premiers livres d'heure imprimés ;* 1841, in-8°, fig. Il a laissé en manuscrit un travail curieux sur *la Danse des morts*, accompagné d'un grand nombre de planches. (Voir, sur la vie et les ouvrages de Langlois, la notice de M. Richard, Rouen, 1838, in-8°, et reproduite en tête des *Stalles de la Cathédrale de Rouen.*)



TABLEAU

DES MONUMENS ET ENDROITS LES PLUS REMARQUABLES DE LA VILLE DE ROUEN, DIVISÉS EN CINQ PROMENADES, POUR EN FACILITER LA VISITE AUX ÉTRANGERS.

La première, au sud-ouest.

Théâtre des Arts.
Ancien Bureau des Finances.
Maison de Jouvenet.
Palais de Justice.
Tour et Voûte de la Grosse-Horloge.
Deux anciennes Maisons en bois, Grande-Rue, nos 115 et 129.
Maison de Boïeldieu.
Église de Saint-Vincent.
Église de Saint-Éloi.
Place de la Pucelle d'Orléans.
Hôtel du Bourgtheroulde.
Vieux-Marché.
Maison de Fontenelle.
Maison du grand Corneille.
Hôtel de la Préfecture.
Hôtel-Dieu.
Église de la Madeleine.

Champ de Foire.
Avenue du Mont-Riboudet.
La Douane.
Les Consuls.
La Statue de Boïeldieu.

La deuxième, au nord-ouest.

Église de Saint-Godard.
Ancienne Église de Saint-Laurent.
Tour du Donjon.
Église de Saint-Romain.
Les Boulevards.
Église de Saint-Patrice.
Ancienne Maison en pierre, rue Étoupée, n° 4.
Église et Crypte de Saint-Gervais.

La troisième, au nord-est.

Fontaine de la Crosse.
Église de Saint-Ouen.
Hôtel de Ville.
Musée.
Bibliothèque publique.
Jardin de Saint-Ouen.
Collége.
École Saint-Louis.
Musée d'Antiquités.
Muséum d'Histoire naturelle.
Église de Saint-Nicaise.

Boulingrin.
Cimetière monumental.
La Visitation.
Fontaine de la Croix-de-Pierre.
Église de Saint-Hilaire.

La quatrième, au sud-est.

Fontaine Lisieux.
Maison dite de Caradas.
Les Halles.
Monument dit de Saint-Romain.
Église Saint-Maclou.
Cathédrale et Archevêché.
Vieilles maisons, rue du Change.
Ancienne Chambre des Comptes, rue des Carmes.
Ancienne Abbaye de Saint-Amand.
Église de Saint-Vivien.
Rivière de Robec.
Prison de Bicêtre.
La Maréquerie; Eaux minérales.
Hospice général et Église.
Rivière d'Aubette.
Montagne de Sainte-Catherine.
Église de Saint-Paul.
Cours Dauphin.
Caserne Martainville.
Place du Clos St-Marc.

La cinquième, au midi, faubourg Saint-Sever.

Les Quais.
Les Ponts.
Statue de Corneille.
Le Cirque ou Ambigu dramatique.
Caserne Saint-Sever.
Ancienne Église des Emmurées.
Etablissemens de l'éclairage par le gaz, rue des Emmurées, et île Lacroix.
Église de Saint-Sever.
Caserne Bonne-Nouvelle.
Saint-Yon : hospice des Aliénés.
Ancien Prieuré de Saint-Julien, aux Chartreux.
Trianon, nouveau Jardin des plantes.
Grammont.
Les Abattoirs.
Grand Cours, et travaux du chemin de fer de Rouen à Paris.





BUREAUX DES DILIGENCES.

PARIS.	Messageries Royales, *rue du Bec*, deux départs : le matin à 7 heures route d'en bas, le soir à 7 heures et demie.
	Jumelles et Vélocifères, *rue du Bec*, deux départs : le soir à 7 heures par Magny, et à 9 heures par Gisors.
	Lafitte et Caillard, *rue Thouret*, deux départs : le soir à 6 heures et demie, route d'en bas, et à 8 heures par Magny.
	Mainot, *rue des Carmes*, le soir à 6 heures et demie, route d'en bas.
	Berlines du Commerce, *rue des Carmes* : le soir à 7 heures, route d'en bas.
LE HAVRE.	Vélocifères, à 9 heures du soir.
	Mainot, à 9 heures du matin par Caudebec.
	Messageries Royales à 8 h. du matin.
DIEPPE.	Messageries Royales : le matin à 9 h. et le soir à 10 heures.
	Jumelles : le matin à 9 heures.

CAEN.	Messageries Royales, à 6 h. du mat. Jumelles, à 5 heures 1/2 du soir.
ANDELYS.	Quai de Paris, à 4 heures du soir. Rue et hôtel des Augustins, à 6 h. du matin.
CAUDEBEC.	Jumelles, à 4 heures du soir.
AMIENS.	Rue de Fontenelle, à 5 h. du soir.

BATEAUX A VAPEUR.

Elbeuf, quai de Paris.

Paris, les Dorades, quai du Grand-Cours.

— Les Étoiles, *ibid.*

La Bouille, l'Union n° 1 et n° 2, quai du Havre.

Le Havre, la Normandie et la Seine, quai d'Harcourt.

POSTES.

Postes aux Lettres, *rue Saint-Nicolas.* — Dernière levée pour Paris 8 heures du soir, et affranchissement jusqu'à 6 heures.

Poste aux Chevaux, *rue de Fontenelle*, n° 20.

CONSULATS.

Consul d'Angleterre, *rue de la Vicomté.*

— des Pays-Bas, *rue des Charrettes.*

— de Suède, *place de la Pucelle.*

— de Danemarck, *idem.*

— de Prusse, *boulevard Cauchoise.*
— d'Autriche, *rue Herbière.*
— de Sardaigne, *rue des Charrettes.*
— des États-Unis, *place de la Pucelle.*

HOTELS.

Hôtel de Rouen, *quai d'Harcourt.*
— d'Albion, *quai du Havre.*
— d'Angleterre, *cours Boïeldieu.*
— de Paris, *quai de Paris.*
— de France, *rue des Carmes.*
— Vatel, *idem.*
— des Vélocifères, *rue du Bec.*
— de Normandie, *idem.*
— des Messageries, *idem.*
— du Nord, *Grande-Rue.*
— Thouret, *rue Thouret.*
— de la Pomme-de-Pin, *rue Saint-Jean.*
— de Confiance, *rue des Fossés-Louis VIII.*
— du Midi, *rue des Charrettes.*



Hocquart Jne à Paris



Ouvrages

RELATIFS A L'HISTOIRE DE NORMANDIE.

BALLIN. Notice historique sur l'Académie des Palinods. 1834—38, in-8°, fig. 4 50

BONNIN et CHASSANT. Puy de musique, érigé à Evreux, en l'honneur de madame sainte Cécile; publié d'après un manuscrit du XVIe siècle. 1837, in-8°. 3 »

CANEL. Essai historique, archéologique et statistique sur l'arrondissement de Pont-Audemer. 1833, 2 vol. in-8°, et atlas. 16 »

CAPEFIGUE. Essai sur les invasions maritimes des Normands dans les Gaules. 1823, in-8°. 6 »

COLLEN-CASTAIGNE. Histoire de la Ville de Bolbec. 1839, in-8°, fig. 4 50

COURTY. Michel, chronique normande du XIe siècle. 1841, 2 vol. in-8°. 14 »

D'AVANNES. Esquisses sur Navarre. 1839—1841, 2 vol. grand in-8°, fig. 17 »

DE LA RUE. Essais historiques sur les Bardes, les Jongleurs et les Trouvères normands. 1834, 3 vol. grand in-8°. 60 »

DELAQUÉRIÈRE. Description historique des Maisons

de Rouen les plus remarquables. 1821—1841, 2 vol. in-8°, fig. 16 »

— Rouen. Revue monumentale, historique et critique. 1835, in-18. 3 50

Depping. Histoire des Expéditions maritimes des Normands, et de leur établissement en France au Xe siècle. 1826, 2 vol. in-8°. 15 »

— Histoire de la Normandie sous le règne de Guillaume-le-Conquérant et de ses successeurs, depuis la conquête de l'Angleterre jusqu'à la réunion de la Normandie au Royaume de France. 1835, 2 vol. in-8° (ouvrage adopté par l'Université). 12 »

Deshayes. Histoire de l'Abbaye royale de Jumiéges. 1829, in-8°, fig. 6 »

Deville (Achille). Essai sur l'Église et l'Abbaye de Saint-Georges-de-Bocherville, près Rouen. 1827, grand in-4, fig. 15 »

— Histoire du Château-Gaillard et du siége qu'il soutint contre Philippe-Auguste en 1203 et 1204. 1829, grand in-4°, fig. 15 »

— Tombeaux de la Cathédrale de Rouen. 1837, in-8°, fig. 7 »

— Histoire du Château et des Sires de Tancarville. 1834, in-8°, fig. 6 »

— Notice historique sur Robert-le-Diable. 1836, in-8°. 1 25

— Histoire du Château d'Arques. 1839, in-8°. 10 »

Dibdin. Voyage bibliographique, archéologique et pittoresque en Normandie, traduit de l'anglais par Th. Licquet. 1825, 2 vol. in-8°, fig. 20 »

DIBON (Paul). Essai historique sur Louviers. 1836, in-8°, fig. 5 »

DU BOIS (Louis). Résumé de l'Histoire de Normandie. 1825, in-18. 2 »

— Itinéraire de la Normandie. 1828, in-8°, fig. 10 »

DUCAREL. Antiquités Anglo-Normandes, traduites de l'anglais par Léchaudé d'Anisy. 1823, grand in-8°, fig. 30 »

DUMESNIL. Chroniques Neustriennes, ou Précis de l'Histoire de Normandie. 1825, in-8°. 6 »

ESTANCELIN. Histoire des Comtes d'Eu. 1828, in-8°, fig. 6 »

— Recherches sur les voyages et découvertes des Navigateurs normands, en Afrique, dans les Indes Orientales et en Amérique. 1832, in-8° 6 »

FERET. Dieppe en 1826. 1827, in-12 3 »

FLOQUET. Histoire du privilége de Saint-Romain, en vertu duquel le Chapitre de la Cathédrale de Rouen délivrait anciennement un Meurtrier, tous les ans, le jour de l'Ascension. 1833, 2 vol. in-8°, fig. 16 »

— Histoire du Parlement de Normandie. 1840—1842, 7 vol. in-8°. 50 »

— Essai historique sur l'Echiquier de Normandie. 1840, in-8° (tiré à 120 exempl.) 7 »

— Diaire ou Journal du Voyage du chancelier Seguier en Normandie (1639—1640), après les séditions des Nu-Pieds; publié pour la première fois d'après les mss. de la Bibliothèque royale. In-8°, fig. 7 »

FRÈRE. Voyage de Paris au Havre, in-18, avec 11 grav. et 2 cartes. 2 50

— Voyage de Rouen au Havre, in-18, avec 6 grav. et une carte. 1 50

GAULTIER-D'ARC. Histoire des Conquêtes des Normands en Italie, en Sicile et en Grèce, 1016 — 1085. 1830, in-8°, et atlas. 12 »

GILBERT. Description de la Cathédrale de Rouen. 1837, in-8°, fig. 5 »

- Description historique de l'Eglise de Saint-Ouen de Rouen. 1822, grand in-8°, fig. 5 »

GOUBE. Histoire du duché de Normandie. 1815, 3 vol. in-8°, fig. 18 »

GUILBERT. Mémoires biographiques et littéraires des grands Hommes du département de la Seine-Inférieure. 1812, 2 vol. in-8° 6 »

GUILLAUME DE JUMIÉGES. Histoire des Ducs de Normandie, suivie de la vie de Guillaume-le-Conquérant, par Guillaume de Poitiers, traduit par M. Guizot. 1826, in-8° 6 »

GUTTINGUER. Jumiéges, prose et vers. 1839, in-18. 2 50

JOUY. L'Hermite en Normandie. 1824 — 1827, 2 vol. in-12, fig. 6 »

LANGLOIS (E.-H.) Notice sur l'incendie de la Cathédrale de Rouen. 1823, in-8°, fig. 6 »

— Essai sur les Enervés de Jumiéges et sur quelques Décorations singulières des Eglises de cette abbaye, suivi du miracle de Sainte-Bauteuch. 1838, in-8°, fig. 6 »



CHEMIN DE FER

DE

ROUEN A PARIS.

A ROUEN,

CHEZ A. LE BRUMENT, LIBRAIRE,

quai de Paris, 45.

ROUEN. Imprimerie de A. PÉRON.

CHEMIN DE FER DE ROUEN A PARIS.

A Rouen, Embarcadère : sortie rue de Seine, et entrée quai du Grand-Cours. — A Paris, rue Saint-Lazare, 120.

Immense entreprise achevée dans l'espace de deux ans, et dont les dépenses peuvent être évaluées à 50 millions. L'inauguration de cette ligne, sans contredit l'une des plus pittoresques de France, a eu lieu le 3 mai 1843, en présence du duc de Nemours, du duc de Montpensier son frère, de plusieurs ministres, pairs de France, députés, généraux; en un mot, d'un grand nombre de notabilités de tous genres. Jamais cérémonie n'avait été aussi brillante et n'avait attiré à Rouen un aussi grand concours d'étrangers. Dans cette fête d'inauguration, qui a duré deux jours, l'administration municipale a fait preuve d'intelligence et de goût, en imitant, sur une grande échelle, les fêtes populaires de Belgique, de Suisse et d'Allemagne; les populations voisines de tout l'arrondissement (157 communes, 248,115 habitans), les divers corps d'états, le commerce, l'industrie, les arts et les lettres,

le clergé même, avaient été conviés à cette fête vraiment nationale, et leurs nombreux représentans faisaient partie du cortége.

La ligne de Rouen à Paris a 136 kilom. 33 m. de long, sur 10 mèt. de large. Elle est parcourue en 4 heures, sans stations, et en 5 heures avec stations.

Le tunnel de Tourville a 435 mèt. de long.

— De Venables, 346 mètres.

— De Villers, 1700 mèt.

— De Bonnières à Rolleboise, 2625 m.

— Des Batignoles, 329 m.

M. Locke, ingénieur-constructeur du chemin de fer, et M. Thibaudeau, secrétaire-général du Conseil d'administration, ont reçu des mains de M. le duc de Nemours, au moment de la cérémonie d'inauguration, la décoration de la Légion-d'Honneur.

DÉPARTS *de Rouen pour Paris, indiquant les stations où s'arrêtent les trains* :

6 h. du matin, toutes les stations.

9 h., toutes les stations, voitures de 3e classe.

Midi, Tourville, Saint-Pierre-de-Vauvray, Vernon, Mantes, les Mureaux, Poissy, Paris.

3 h., toutes les stations, voitures de 3e clas.
6 h., toutes les stations par signal.

Tous les trains s'arrêtent à toutes les stations, soit par signal, soit par réglement.

PRIX *des places, de Rouen, pour chaque station*:

	1re voit.		2e voit.		3e voit.	
Tourville (Elbeuf)	1	50	1	20	"	90
Alizay (Pont-de-l'Arche) ..	2	20	1	75	1	30
S.Pre-de-Vauvray (Louviers).	3	75	3	"	2	25
S.P.-de-la-Garenne (Gaillon)	5	50	4	40	3	25
Vernon	7	25	5	75	4	25
Bonnières.................	8	50	7	»	5	25
Rosny....................	9	"	7	25	5	50
Mantes...................	10	"	8	»	6	»
Epône....................	11	"	9	"	6	80
Les Mureaux (Meulan).....	12	"	9	80	7	45
Vernouillet (Triel).........	13	"	10	50	7	90
Poissy....................	14	"	11	"	8	"
Etoile-de-Conflans.........	14	50	11	50	8	50
Maisons	15	"	12	"	9	"
Paris.....................	16	"	13	"	10	"

Il est alloué à chaque voyageur 15 kilog. sans

supplément de prix. Les voitures de 3e classe ne font partie que des convois de 8 heures 1 2 du matin et de 3 heures du soir. Ces voitures ne sont pas couvertes.

STATIONS DU CHEMIN DE FER.

TOURVILLE (Seine-Inférieure), joli village situé sur la rive droite de la Seine, en face d'Oissel, petit port avec lequel il communique par un pont de dix arches. Cette station dessert Elbeuf, ville active, industrieuse et célèbre par son commerce de draps.

ALIZAY (Eure), petit village dont l'église offre quelques parties intéressantes dans le style gothique. Le nom d'Alizay rappelle les cures merveilleuses des abbés Souris et Leblond. Population, 570 habitans. Cette station est destinée à desservir le Pont-de-l'Arche, qui n'en est éloigné que de 3 kilomètres. A une petite distance de ce point, au Manoir, on traverse la Seine une deuxième fois sur un pont de six arches.

SAINT-PIERRE-DU-VAUVRAY (Eure), village de 450 habitans, sur la rive gauche de la Seine, à 6 kilomètres de Louviers, dessert cette ville, renommée par ses fabriques de draps.

SAINT-PIERRE-DE-LA-GARENNE (Eure), rive gauche de la Seine, population 500 habitans, à 8 kilomètres de Gaillon, dessert ce bourg où l'on voit encore quelques vestiges de l'ancien et splendide château des archevêques de Rouen, converti aujourd'hui en maison centrale de correction, renfermant 1,200 détenus.

VERNON (Eure), ville de 5,300 habitans, sur la rive gauche de la Seine, dans une position agréable. Édifices remarquables : la cathédrale dont quelques parties remontent aux XII et XIII[e] siècles, l'hôpital fondé par saint Louis, la tour où sont actuellement déposées les archives, reste de l'ancien château, la caserne pour les équipages du train d'artillerie, le château royal de Bizy. Cette ville est à 35 kilomètres d'Evreux et à 57 kilomètres de Rouen.

BONNIÈRES (Seine-et-Oise), commune située sur la rive gauche de la Seine, marché important, population 700 habitans. C'est à Bonnières que commence le vaste souterrain qui conduit à Rolleboise, et dont le parcours demande quatre minutes au moins. La montagne, dans sa partie centrale, est élevée de 75 à 80 mètres au-dessus du tunnel. 800 mètres de ce tunnel ont été taillés dans le roc vif. Au Mesnil-Regnard, hameau

dépendant de Bonnières, et à Rolleboise, on visite encore avec intérêt les restes de vieilles tours.

ROSNY (Seine-et-Oise), ancienne demeure de Sully, cet ami si dévoué de Henri IV, et résidence d'été de madame la duchesse de Berry, de 1818 à 1830. Le château date du commencement du XVIIe siècle ; sa position sur les bords de la Seine, ses belles promenades, en faisaient un séjour délicieux. Cette propriété est menacée de destruction prochaine. Population de la commune : 750 habitans.

MANTES (Seine-et-Oise), sous-préfecture, sur la rive gauche de la Seine, ville bien bâtie renfermant près de 4000 habitans. Ce fut à Mantes que Guillaume-le-Conquérant reçut la blessure des suites de laquelle il mourut à Rouen en 1087. Philippe-Auguste l'appelait sa ville bien aimée. La cathédrale, bâtie par Eudes de Montreuil, d'après les ordres de Blanche de Castille et de saint Louis son fils, mérite, par la beauté et la hardiesse de sa construction, de fixer l'attention des hommes qui veulent étudier la marche des arts. Le portail se compose de trois entrées et de deux tours fort élevées. La tour svelte et élancée qu'on voit à gauche de la cathédrale faisait partie de l'église Saint-Maclou, c

a été construite de 1340 à 1344, des deniers provenant du halage des bateaux qui passaient, les dimanches et fêtes, sous le pont de Mantes. Le pont actuel est dû à l'ingénieur Perronet.

ÉPÔNE (Seine-et-Oise), commune possédant des monumens de toutes les époques: celtique, gallo-Romaine, moyen-âge. L'église date du XIIe siècle, et mérite d'être citée particulièrement. Population 800 habitans.

LES MUREAUX (Seine-et-Oise), sorte de faubourg de Meulan, sur la rive gauche de la Seine, dessert cette petite ville qui a soutenu plusieurs siéges et joué un rôle important dans le moyen-âge. C'est en face les Mureaux qu'est l'Ile-Belle, dont l'abbé Bignon, bibliothécaire de Louis XV, avait fait une île enchantée. Population 750 habitans.

VERNOUILLET (Seine-et-Oise), village de peu d'importance, sur la rive gauche de la Seine. Cette station est destinée à desservir Triel et les communes environnantes.

POISSY (Seine-et-Oise), petite ville célèbre à plusieurs titres: agriculture, marché considérable de bestiaux pour l'approvisionnement de Paris, antiquités, souvenirs historiques.

Louis IX, ce roi si sage et tout à la fois si pieux et si chevaleresque, naquit dans cette ville, le 24 avril 1215; il aimait à se donner le titre de *Louis de Poissy*. Poissy possède une église remarquable, une maison de correction pour 1,500 prisonniers, qui peut servir de prison modèle.

Etoile de Conflans (Seine-et-Oise), hameau formé au milieu de la forêt de Saint-Germain. La station est destinée à desservir Conflans-Sainte-Honorine, qui se trouve sur l'autre rive du fleuve, à l'embouchure de l'Oise.

Maisons, charmant village où nombre d'artistes viennent, en été, fixer leur résidence. Le château, bâti par Mansart, pour Réné de Longueil, surintendant des finances vers 1650, est aujourd'hui la propriété de M. Jacques Laffitte. Là on traverse la Seine sur un pont de cinq arches, ayant chacune 30 mètres d'ouverture. Le bâtiment de station fait face à la grande allée du château.

Paris, la grande ville, l'immense capitale, la ville, si aimée par les uns et si calomniée par les autres, nous présente, dès en arrivant, un débarcadère tout-à-fait grandiose, un palais, presque une ville. Ne pouvant donner ici la description de ses monumens, de ses curiosités,



de ses divers établissemens, en un mot de tout ce qu'elle renferme de remarquable, nous indiquerons au voyageur l'excellent itinéraire publié par la maison Jules Renouard et Cie, sous le titre de *Guide pittoresque de l'Étranger dans Paris et ses environs*[1], volume dans lequel il trouvera tous les renseignemens désirables pour bien connaître cette capitale du monde civilisé.

---

[1] Se vend à Paris, rue de Tournon, n° 6, et chez tous les libraires du Palais-Royal; et à Rouen, chez A. Le Brument, successeur de Ed. Frère, 45, quai de Paris.



Mériotte, *rue des Carmes*, 89.
Jacquinot, *cours Boïeldieu*, 11.
Hiesse, *idem*, 3.
Heurteaux, *idem*, 4.
Duplan, *quai de Paris*, 43.

STATIONS DE FIACRES ET DE CITADINES.

Places St-Ouen, des Carmes, de la Pucelle, Henri IV, Cauchoise, St-Sever, et à l'entrée des deux ponts. — Prix, pour un fiacre, 1 f. 50 c. par course, et 2 f. à l'heure ; pour une citadine, 1 fr. 25 par course, et 1 f. 50 c. par heure.

Omnibus, pour Darnétal, *place des Carmes*.
— Pour Sotteville, Quevilly, *place des Arts*.
— Pour Bonsecours, le Mesnil-Esnard, *place Royale*.
— Pour Déville, Maromme, le Houlme, Malaunay, Monville, *place des Arts*.
— Pour le Chemin de Fer de Paris, *place de la Madeleine* et *place Cauchoise*.

POSTE AUX LETTRES.

Quai du Havre, hôtel Quevremont, et place des Carmes, à l'angle de la rue neuve des Arsins.




Stanford University Libraries
3 6105 005 707 018









